



COMMISSION DE
L'Océan Indien



L'Indianocéanie en partage

Rapport pluriannuel 2021-2024

Ce rapport pluriannuel a été réalisé par l'Unité de Communication de la Commission de l'océan Indien.

Direction éditoriale

Gilles Ribouet

Rédaction

Rédacteur principal : Michel Chui Chun Lam

Contributeurs

Johanna Andriamamonjy, Marion Bègue, Klervi Congard, Vicky Cushmajee, Catherine Mermera, Innocent Lalao Miada, Vidur Ramdin, Mialy Randriamampianina, Mihary Randrianarivelo, Andry Rasoanindrainy, Nirina Razafintsalama, GR

Création graphique

Shirley Chan King Tong (Dandelion)

Illustrations/ photos

Banque d'images de la COI et de ses projets

Toute reproduction, intégrale ou partielle, faite par quelque procédé que ce soit, doit obtenir l'aval du Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien.

Toute mention d'un article ou d'un extrait de cette publication doit indiquer clairement la référence « Commission de l'océan Indien, Rapport pluriannuel 2021-2024, avril 2025 ».

À PROPOS DE CE RAPPORT

Ce rapport a été réalisé par l'Unité de communication de la Commission de l'océan Indien pour mettre en lumière les principales actions de plaidoyer et les initiatives de terrain menées entre 2021 et 2024.

Ce document offre une vue d'ensemble, mais non exhaustive, de l'impact des projets et initiatives de la COI. Des liens intégrés permettent d'accéder à des informations plus détaillées pour ceux qui le souhaitent. Structuré en quatre chapitres, ce document s'articule autour de hashtags mettant en avant les actions entreprises par la COI au service des États membres et des populations.

En effet, à travers ses projets, la COI forme, protège et sensibilise les Indianocéaniens. Elle les équipe, renforce leurs capacités et les connecte entre eux et au reste du monde. Elle veille également à partager des connaissances et des bonnes pratiques, tout en valorisant les savoir-faire, en développant des opportunités et en structurant les réseaux d'acteurs dans divers domaines.

Pour toute information, précision ou suggestion, veuillez contacter l'Unité de communication de la COI à l'adresse suivante : communication@coi-ioc.org

SOMMAIRE

Préface de M. Edgard Razafindravahy, Secrétaire général	6
Interview du Pr Vêlayoudom Marimoutou	8

Présentation institutionnelle	13
À propos de la COI	14
Temps forts des présidences (2021-2024)	16
Nos domaines d'intervention	18
Secrétaire général : M. Edgard Razafindravahy succède à Vêlayoudom Marimoutou	20
1984 – 2024 : 40 ans de coopération	22
La COI en 12 dates clés	23
Nos projets (2021-2024)	24
2021-2024 en bref	27

Chapitre 1

Résilience, paix & sécurité	33
#Former	34
#Équiper	36
#Prévenir	39
#Sécuriser	41
#Structurer	44
#Partager	46
#Plaider	47

Chapitre 2

Développement économique intégré, durable et innovant	49
#Partager	50
#Renforcer	51
#Comprendre	53
#Protéger	53
#Connecter	55
#Développer	56



Chapitre 3

Épanouissement humain et inclusivité59

#Développer 60

#Valoriser 62

#Sensibiliser 63

#Former 67

Chapitre 4

Architecture institutionnelle et partenariale renforcée 69

#Moderniser 70

#Coopérer 73

#Célébrer 76

Administration et Finances 79

Organigramme du Secrétariat général 80

Ressources humaines 82

Audit interne..... 84

Gestion des risques..... 86

Budget et Finances..... 87

Passation de marchés 94

Glossaire 97

L'Indianocéanie en partage



PRÉFACE DE **M. EDGARD RAZAFINDRAVAHY** SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COMMISSION DE L'Océan Indien

La période 2021-2024 marque un moment déterminant dans l'histoire de la Commission de l'océan Indien. Elle aura été à la fois celle du bilan et celle de l'élan. Quarante années d'existence ont permis à la COI de se forger une identité singulière, fondée sur la solidarité, le dialogue et l'action concertée. Au fil des décennies, notre organisation a su dépasser les ambitions fondatrices de ses pères pour s'affirmer comme un acteur clé du développement régional, capable d'apporter des réponses concrètes aux défis partagés par nos États membres.

Ces trois dernières années ont également été celles d'une transformation profonde, portée par une vision stratégique consolidée à travers la Déclaration de Moroni et la révision de l'Accord de Victoria. Les réformes engagées ont permis à la COI de renforcer ses capacités, d'élargir ses partenariats et de déployer ses actions de manière plus structurée et plus visible. Ces avancées sont aujourd'hui reconnues et saluées, tant au niveau régional qu'international.

Petite par la taille, la COI est grande par ses ambitions et ses réalisations. En témoignent les nombreux projets conduits avec rigueur et détermination, au service des populations de l'Indianocéanie.

C'est dans ce contexte d'évolution et de renouveau que j'ai eu l'honneur de prendre mes fonctions en juillet 2024. J'ai découvert une organisation résolument tournée vers l'action, animée par un esprit de responsabilité collective et soutenue par l'engagement sans faille de ses équipes et de ses partenaires. Petite par la taille, la COI est grande par ses ambitions et ses réalisations. En témoignent les nombreux projets conduits avec rigueur et détermination, au service des populations de l'Indianocéanie.

Le présent rapport pluriannuel illustre cette dynamique. Sans prétendre à l'exhaustivité, il met en lumière la diversité et la portée des actions menées entre 2021 et 2024, et souligne leur impact sur le développement humain, la croissance économique, la cohésion sociale et la préservation de notre patrimoine commun. La présentation de ces résultats s'appuie sur les axes stratégiques du Plan de Développement Stratégique 2023-2033, qui fixe le cap de notre coopération : consolidation des biens publics régionaux, renforcement de la résilience, sécurité, formation et ouverture stratégique vers l'Afrique.

Dans un contexte mondial marqué par l'instabilité et l'incertitude, notre responsabilité collective est plus grande que jamais. Il nous appartient de poursuivre avec ambition et détermination la construction d'une coopération régionale forte, solidaire et visionnaire. Parmi les priorités que je porte personnellement figure la souveraineté alimentaire, levier fondamental de développement économique et de stabilité sociale pour notre région. L'émergence d'un espace régional de production, d'échanges et d'innovation dans ce domaine est un objectif stratégique majeur, qui sera au cœur du 5ème Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la COI, à Madagascar, en avril 2025.

Par ailleurs, notre espace commun - l'océan Indien — représente un formidable vecteur de croissance et d'intégration régionale. Il nous revient de bâtir un modèle exemplaire durable de ses ressources, en parfaite cohérence avec les enjeux globaux de lutte contre le changement climatique et de préservation de la biodiversité.

Je tiens à rendre un hommage appuyé à mes prédécesseurs, dont la vision et le leadership ont permis à la COI de franchir des étapes décisives. J'adresse mes sincères remerciements aux membres du Conseil des ministres, aux Officiers permanents de liaison et aux

points focaux nationaux, dont l'engagement constant contribue à la mise en œuvre efficace de nos orientations. J'exprime également toute ma gratitude à nos partenaires et observateurs, dont la confiance renouvelée et le soutien déterminant renforcent notre capacité d'action.

Les défis qui se présentent à nous sont à la hauteur des opportunités que recèle notre région. Ils exigent une mobilisation collective, une gouvernance exigeante et une vision partagée. Avec l'ensemble des équipes du Secrétariat général, je réaffirme notre détermination à œuvrer aux côtés de nos États membres et partenaires pour faire de l'Indianocéanie un modèle de coopération régionale, un espace de prospérité partagée et un exemple de co-développement durable pour le monde.

Parmi les priorités que je porte personnellement figure la souveraineté alimentaire, levier fondamental de développement économique et de stabilité sociale pour notre région.

INTERVIEW DU Pr VÊLAYOUDOM MARIMOUTOU

Secrétaire général de la COI de juillet 2020 à juillet 2024, le Pr Vêlayoudom Marimoutou a porté une attention particulière aux biens communs. Professeur des universités, ancien directeur scientifique adjoint du département de sciences humaines et sociales du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et ancien recteur de la région académique de La Réunion, il a naturellement fait des questions de formation, de recherche scientifique et de mobilité des priorités de son mandat.

1. Dans votre discours d'installation, vous aviez identifié trois grandes priorités : la sécurité, le climat et la biodiversité, ainsi que l'économie. Parlez-nous des réalisations concrètes dans chacun de ces domaines.

Sur chacun de ces sujets, j'ai inscrit mon action dans les dynamiques enclenchées. Sur la sécurité, nous avons enregistré des résultats concrets à travers l'architecture régionale de sécurité maritime, reconnue comme un instrument efficace et pertinent pour réduire, prévenir et réprimer les crimes et menaces en mer. Avec les centres régionaux de fusion d'informations maritimes et de coordination opérationnelle, nos États membres, ainsi que Djibouti et le Kenya, mutualisent les moyens, nouent des partenariats avec les forces

régionale. Il renforce les capacités des États membres par des dotations d'équipements, des échanges d'informations sanitaires réguliers, systématiques et exhaustifs, de la formation, notamment en épidémiologie de terrain, des campagnes de prévention, comme les campagnes de vaccination contre la rage à Madagascar, ainsi que des opérations de riposte, comme nous l'avons fait face à la Covid-19 et à la fièvre aphteuse. Le programme est une réussite, mais il doit encore se développer avec des moyens différents. La constitution du Fonds SEGA – One Health, validé et prêt à être abondé par les ministères en charge de la santé et de l'élevage de nos États membres ainsi que par l'AFD, est une étape indispensable, cruciale et urgente pour pérenniser ce réseau, mais aussi pour diversifier et amplifier ses actions.

Il nous faut continuer à renforcer ces centres régionaux et à les mettre en réseau avec les autres centres de fusion, en Inde, à Singapour, en Australie, entre autres, pour gagner en efficience.

navales étrangères ou encore organisent des opérations conjointes, dont certaines ont abouti à des saisies importantes de drogues et à des sauvetages en mer. Il nous faut continuer à renforcer ces centres régionaux et à les mettre en réseau avec les autres centres de fusion, en Inde, à Singapour, en Australie, entre autres, pour gagner en efficience.

La sécurité, c'est aussi la santé. Le réseau SEGA – One Health de la COI est sans doute un dispositif emblématique de la coopération

2. D'autant plus que le dérèglement climatique a aussi des effets sur la santé publique...

Le réseau SEGA – One Health a effectivement intégré les effets du dérèglement climatique sur la santé. C'est un sujet de grande importance. Le climat et la biodiversité sont des biens communs. Il est essentiel pour nos îles, qui constituent l'un des points chauds de la biodiversité mondiale et qui font directement face au défi climatique, de développer une diplomatie climatique et environnementale forte et ambitieuse tout en mettant en œuvre des actions communes. Durant mon mandat, nous avons soutenu le plaidoyer des îles d'Afrique, notamment à la 5ème conférence des Nations unies sur les Petits États insulaires en développement d'Antigua en mai 2024. Nous avons aussi démarré de nouveaux projets de résilience côtière (RECOS), de développement des services climatiques (HYDROMET), d'impulsion d'une filière déchets énergie à petite échelle (TWENex), ou encore de

La zone COI a une rente démographique importante, largement portée par Madagascar et les Comores, qui nous oblige à préparer dès aujourd'hui les conditions de l'épanouissement et du développement de demain.



prévention et réduction de la pollution marine plastique (ExPLOI).

3. Et dans le domaine de l'économie ?

Mon mandat avait commencé avec la récolte des graines semées par mes prédécesseurs, Jean Claude de l'Estrac et Hamada Madi. Il s'agit de la mise en opération du câble à très haut débit METISS, porté par six opérateurs privés des télécommunications de la région avec l'accompagnement de la COI. C'est un résultat majeur aux effets de levier importants pour les économies, la connaissance et la création. Cela étant, la COI reste une commission technique. Autrement dit, elle n'est ni une communauté économique régionale, ni une banque de développement. Elle n'a donc aucune prise sur les politiques économiques et de développement, ce qui, de fait, a limité notre capacité réelle d'action pour la relance économique régionale post-Covid, comme l'ont souhaité nos États membres.

Mais l'économie ne se limite pas qu'aux secteurs productifs : elle repose aussi sur le capital humain. Il m'a donc semblé indispensable d'élever au rang des priorités communes la formation technique, technologique et professionnelle. Il faut former partout, tout le temps, dans les

secteurs d'avenir, en facilitant les mobilités pour créer un véritable bassin d'expertises, de compétences et d'employabilité. L'économie, ce sont d'abord des hommes et des femmes en capacité de produire et de réaliser leurs libertés. C'est tout le sens du programme de formation professionnelle et de mobilité que la COI prépare et qui, je l'espère, se concrétisera rapidement.

4. En tant que professeur des universités et ancien recteur, la formation a donc été un cheval de bataille...

C'est dans mon ADN ! Mais c'est aussi une question de raison. La zone COI a une rente démographique importante, largement portée par Madagascar et les Comores, qui nous oblige à préparer dès aujourd'hui les conditions de l'épanouissement et du développement de demain. Quels emplois pour demain ? Et quelle employabilité ? Pour y répondre, il faut donc proposer des formations en adéquation avec les besoins actuels et surtout les besoins à venir. C'était tout le sens des Assises de la formation professionnelle que nous avons organisées en 2022.

La jeunesse est de mieux en mieux prise en compte dans nos actions et dans le discours politique de nos décideurs ; on ne peut que s'en féliciter. Tout en impliquant davantage la

LE MANDAT DU Pr MARIMOUTOU EN CHIFFRES



jeunesse dans les actions de coopération, il me semble tout aussi nécessaire de réduire les inégalités croissantes dans les capacités de recherche et d'application de la recherche entre les pays du Nord et ceux du Sud, dont nos îles. L'investissement dans la recherche scientifique, dans l'enseignement supérieur, dans la formation technique et professionnelle, et dans l'application de la recherche est un vrai levier de développement socioéconomique. Cet investissement doit être mobilisé pour améliorer l'employabilité des jeunes, pour développer de nouvelles filières de croissance en réponse aux enjeux climatiques et océaniques, entre autres.

Le PDS fixe un cadre général d'intervention sur une durée volontairement longue de dix ans parce que les axes d'intervention identifiés collégialement s'inscrivent dans le temps long ...

5. L'organisation a dévoilé en 2023 son Plan de Développement Stratégique jusqu'en 2033. Dans quelle mesure ce plan répond-il aux principaux défis auxquels les États membres sont confrontés ?

La démarche de co-construction du PDS de la COI a permis de prendre en compte les défis communs et les ambitions partagées de nos États membres. Une équipe du Secrétariat général, appuyée par une assistance technique, s'est rendue dans chacun des pays pour consulter les parties prenantes et faire remonter les enjeux d'avenir et les attentes en matière de coopération. Le PDS fixe un cadre général d'intervention sur une

durée volontairement longue de dix ans parce que les axes d'intervention identifiés collégialement s'inscrivent dans le temps long : la résilience, la paix et la sécurité ; la coopération économique et la croissance ; l'épanouissement humain.

Le document n'est pas figé ; il est suffisamment souple pour répondre aux chocs extérieurs. À cela s'ajoute un axe dédié à la transformation de la COI. Alors que nous célébrons les 40 ans de notre organisation, les États membres veulent d'une COI plus forte, plus visible, plus proche des besoins du terrain, plus à même de capter des ressources au bénéfice de programmes régionaux.

Le PDS se déclinera en plans d'actions prioritaires qui se focaliseront sur les sujets nécessitant des efforts particuliers, des ressources spécifiques et des résultats précis.

6. Les chaînes de valeur régionales peinent à se concrétiser, alors qu'elles peuvent être de puissants leviers de développement. Quels sont les principaux obstacles qui persistent, et comment la COI s'est-elle mobilisée pour les surmonter ?

La COI n'est qu'un facilitateur ; elle ne se substitue pas aux prérogatives des administrations nationales. Or, pour créer des chaînes de valeur régionales, il est nécessaire que tout un ensemble d'acteurs s'entende sur la production, les normes, les conditions de stockage et d'exportation, la disponibilité des surfaces et des intrants.

Il est aussi question de concurrence et de compétitivité. Sur la connectivité numérique, nous avons contribué à un grand résultat avec METISS en travaillant uniquement avec des opérateurs privés qui ont entièrement financé cette infrastructure régionale. La COI

a également joué un rôle en appui à l'industrie thonière, dans la formalisation des accords de partenariat économique ou encore dans la facilitation commerciale avec un certificat d'origine COI, toujours en vigueur. Il reste cependant à transformer les essais concernant la connectivité maritime et aérienne, la production agricole via des filières qui développent la connectivité, et l'économie circulaire.

La COI a mené des études, mobilisé les acteurs, parfois montré une voie et établi des feuilles de route adoptées par ses États membres. Il revient aux pouvoirs publics et aux opérateurs économiques de capitaliser sur ces travaux. Notre responsabilité, c'est de continuer à donner des impulsions et à apporter les soutiens demandés par nos États membres.

7. À la suite de la Déclaration de Moroni (2019) et de la révision de l'Accord de Victoria (2020), la COI a initié un processus de renforcement institutionnel et fonctionnel. Quelles ont été les avancées les plus significatives sur ce front au cours des quatre dernières années ?

Il faut d'abord se rappeler la COI de 1984. C'était une structure légère, pilotée par des fonctionnaires des États membres responsables de dossiers thématiques et chargés d'animer la coopération. Le Secrétariat général n'a été créé qu'en 1989 avec six agents. La COI a grandi au fil des projets. La fonction d'ordonnateur régional lui a été dévolue au début des années 2000. Progressivement, le portefeuille des projets s'est diversifié et la COI a été en mesure de mobiliser des ressources toujours plus importantes.

La COI s'est donc construite pierre par pierre, le plus souvent en appliquant les procédures des bailleurs. La modernisation est une autre manière de dire que la COI doit voler de ses propres ailes, qu'elle doit disposer de ses propres procédures conformes aux meilleurs standards internationaux. De nouvelles procédures ont été élaborées et déployées, tandis que d'autres sont en cours de formulation.

L'un des résultats majeurs a été l'accréditation auprès du Fonds vert pour le climat (FVC), obtenue le 16 juillet 2024. Cela signifie que le secrétariat du FVC reconnaît la solidité de nos procédures, nos capacités de gestion et contrôles, et nos expertises. Cette accréditation ouvre la voie à des financements jusqu'à 50 millions de dollars pour des projets climatiques au bénéfice de nos États membres. Dans le même

temps, la COI vise l'accréditation aux 9 piliers de l'Union européenne. Là encore, nous avançons et je suis optimiste quant à une accréditation dans les 18 mois.

Cette modernisation est un vaste chantier institutionnel et fonctionnel pour lequel nous devons répondre aux normes internationales, mais aussi accueillir de nouvelles compétences et expertises. L'effectif du Secrétariat général est ainsi appelé à grossir de 30 % au cours des prochains mois.

Sur la connectivité numérique, nous avons contribué à un grand résultat avec METISS en travaillant uniquement avec des opérateurs privés qui ont entièrement financé cette infrastructure régionale.

8. Face aux défis économiques, politiques et sécuritaires de la région, quel sera le rôle de la coopération régionale dans l'avenir des États membres ?

La plus belle leçon que nous offre la nature, c'est que les organismes qui résistent le mieux aux aléas et aux crises sont ceux qui collaborent. Face aux disruptions majeures, le multilatéralisme et la coopération sont indispensables. Seules, nos îles n'ont pas la capacité de répondre à tous les enjeux du développement, aux crises, aux risques et aux bouleversements globaux. La coopération est l'une des clés. Elle permet de répondre, de manière concertée, aux défis qui nécessitent une action collective. La COI en est l'un des facilitateurs et sa mission est complémentaire à d'autres organisations régionales, telles que le COMESA et l'IOA, avec lesquelles nous approfondissons nos relations.

9. Que diriez-vous à ceux qui continuent de douter de la pertinence et de l'efficacité de la COI dans le développement des territoires de l'océan Indien ?

D'abord, je constate qu'on attend beaucoup de la COI, même sur des sujets qui ne la concernent pas. La COI est souvent la première organisation qu'on nomme ou qu'on critique, ce qui confirme qu'il y a une attente même lorsque celle-ci n'est pas en phase avec notre mission ni avec nos mandats.



Ce que j'emporte avec moi, c'est la certitude de l'utilité de la COI et surtout le souvenir d'une belle équipe, bigarrée à l'image de nos îles, pleinement investie et passionnée par la région.

10. Mais concrètement, quels exemples donneriez-vous pour les convaincre ?

Disons que si la COI n'existait pas, il n'y aurait pas eu de plan régional d'urgence contre la Covid-19. Il n'y aurait pas eu une campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse, limitant la mortalité des cheptels et aussi l'impact socioéconomique pour Maurice à 2,5 millions €, contre 27 millions € en l'absence de la COI. Sans la COI, il aurait sans doute fallu attendre encore longtemps pour installer un câble numérique 100 % régional à très haut débit, qui a permis de lancer la 5G sur plusieurs territoires. Sans la COI, les saisons de fermeture de la pêche aux ourites à Rodrigues et Maurice n'auraient peut-être pas vu le jour, ce qui aurait pu faire disparaître la ressource, déséquilibrer la sécurité alimentaire et l'emploi. Sans la COI, la filière thonière n'aurait pas eu les données du programme de marquage de thons, qui permettent d'établir les quotas et d'assurer la durabilité de la filière et des emplois. Sans la COI, il n'y aurait pas eu de prix Indianocéanie, permettant à des talents littéraires de s'exprimer et de rayonner. Sans la COI, la région n'aurait pas bénéficié des impacts positifs en termes de dissuasion, de prévention et de répression de l'architecture de sécurité maritime. Sans la COI, le réseau régional des Eco-Schools n'aurait pas pu se développer au point de rassembler plus de 80 000 écoliers.

Et je pourrais aussi parler du rôle déterminant de l'organisation dans la résolution de la crise politique à Madagascar en 2013, son impulsion pour la création de l'Association des îles Vanille et de Cap Business océan Indien, ainsi que les réseaux régionaux qui effectuent un travail de terrain remarquable pour protéger notre biodiversité marine. Il y a aussi les réseaux de femmes entrepreneures, des parlements et des commissions électorales, ou encore de la

première antenne de télécommunications des Comores...

La liste est longue. Ce que je dis, finalement, à celles et ceux qui doutent de l'utilité de la COI, c'est que sans la COI, il y aurait moins de partenariats utiles pour la région, moins de ressources pour répondre aux besoins de nos États. Il y a les faiseurs et les parleurs. À la COI, nous faisons. Aux parleurs, je les invite à consulter notre site Internet, à suivre nos réseaux ; ils verront et jugeront.

11. Qu'avez-vous personnellement appris au cours de votre mandat ? Y a-t-il des leçons ou des expériences que vous emporterez avec vous ?

La première chose que j'ai apprise, c'est la COI elle-même, la diversité de ses actions et de ses résultats ! Le Secrétariat général, avec ses moyens, communique beaucoup sur ces sujets. J'encourage les médias, les décideurs de nos pays, les influenceurs de tous horizons, à relayer nos actions et nos réussites parce qu'elles sont toujours le fruit d'un travail collectif.

J'ai surtout découvert un nouveau secteur, celui de la diplomatie et des programmes de développement. Cette expérience, inattendue dans mon parcours professionnel, a été intellectuellement enrichissante et elle ne manquera pas de m'inspirer dans mes fonctions universitaires que je retrouve.

Ce que j'emporte avec moi, c'est la certitude de l'utilité de la COI et surtout le souvenir d'une belle équipe, bigarrée à l'image de nos îles, pleinement investie et passionnée par la région. Je le dis souvent : les agents de la COI sont des artisans de la coopération régionale. Ils en sont les animateurs en ce sens qu'ils donnent une âme à la coopération. On dit d'ailleurs que la coopération est d'abord une histoire d'hommes et de femmes qui veulent collaborer. À la COI, ce n'est pas qu'une envie ; c'est une seconde nature.



PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE

À PROPOS DE LA COI

Créée par la Déclaration de Port-Louis en 1982, puis formellement établie en 1984 par l'Accord de Victoria, la Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui réunit cinq États membres : l'Union des Comores, la France (au titre de La Réunion), Madagascar, Maurice et les Seychelles. Elle défend les intérêts de ses États membres, particulièrement vulnérables aux chocs externes d'ordre économique, écologique, alimentaire ou énergétique du fait de leur insularité. Elle agit à la fois sur la scène continentale et internationale pour faire entendre leurs spécificités et renforcer leur résilience.

Grâce au soutien de partenaires internationaux, la COI incarne la solidarité régionale à travers des projets de coopération ayant trait à des enjeux clés : lutte contre le changement climatique, préservation des écosystèmes, gestion durable des ressources naturelles, sécurité maritime, entrepreneuriat, santé publique, énergies renouvelables, innovation et recherche ou encore développement des industries culturelles et créatives.

En s'appuyant sur les principes de coordination, de complémentarité et de subsidiarité, la COI joue un rôle moteur en soutenant ses États membres dans des domaines où l'action collective génère de la valeur ajoutée. Son rayonnement croissant sur la scène régionale et internationale se traduit par l'établissement de nouveaux partenariats, aussi bien techniques que financiers, ainsi que par la consolidation de ses relations avec ses partenaires historiques. Depuis 2016, l'organisation accueille des observateurs : la Chine, le Japon, l'Inde, l'Organisation des Nations unies, l'Union européenne, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Ordre souverain de Malte.

LA COI EN QUELQUES CHIFFRES

5 États membres  Union des Comores  France/ Réunion  Madagascar  Maurice  Seychelles	110 agents (51 femmes - 59 hommes) en 2024 	33 millions d'habitants 	7 observateurs 
	+€ 300 millions de financements mobilisés pour la région en 40 ans 	+10 partenaires techniques et financiers 	+70 projets de coopération et de développement en 40 ans 

NOS INSTANCES

Le Sommet des Chefs d'État et de gouvernement fixe le cap et définit les grandes orientations politiques de la COI. Les Sommets des chefs d'Etat et de gouvernement de la COI se sont tenus en 1991 (Madagascar), 1999 (La Réunion), 2005 (Madagascar), 2014 (Comores). Le 5^{ème} Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la COI se tiendra en avril 2025 à Madagascar.

Le Conseil des ministres est l'instance décisionnelle suprême de la COI. Il réunit une fois par an les ministres des Affaires étrangères des pays membres en session ordinaire. Depuis mai 2024, cette instance est présidée par M. Sylvestre Radegonde, ministre des Affaires étrangères des Seychelles. La présidence seychelloise du Conseil des ministres succède à celles de la France (2021), de Madagascar (2022) et de Maurice (2023).

Le Comité des Officiers permanents de liaison (OPL) est une instance de premier niveau chargée de suivre la mise en œuvre des décisions du Conseil des ministres en étroite collaboration avec le Secrétariat général.

Le Secrétariat général, basé à Ébène (Maurice), est l'organe exécutif de l'organisation chargé de traduire en actions et projets les décisions des États membres. De juillet 2020 à juillet 2024, le Secrétariat général était dirigé par Pr. Vêlayoudom Marimoutou. En juillet 2024, M. Edgard Razafindravahy a été nommé à la fonction de Secrétaire général pour un mandat de quatre ans.

NOS VALEURS ET NOS MANDATS

La COI est une organisation intergouvernementale de proximité et de solidarité en appui à l'intégration régionale et au développement durable de ses États membres. Sa mission est de coordonner une action collective diversifiée et inclusive au bénéfice des États membres et promouvoir leurs spécificités insulaires et leurs intérêts communs à l'échelle régionale et internationale. Pour ce faire, elle respecte les principes essentiels à une action collective efficace : le respect des souverainetés nationales, la subsidiarité des actions et la transparence.

TEMPS FORTS DES PRÉSIDENTES

(2021-2024)

PRÉSIDENTE COMORIENNE

Mars 2020 – mai 2021



L'Union des Comores a pris la présidence de la COI lors du 34^{ème} Conseil des ministres, en mars 2020. Ce mandat a été largement marqué par la pandémie de Covid-19. Sous la présidence comorienne, la COI s'est rapidement mobilisée pour mettre en place un plan de riposte efficace au bénéfice des États membres et, in fine, de leurs populations. Grâce à l'appui de l'AFD via leur initiative « Santé en commun », et via le réseau SEGA – One Health de la COI, les États membres ont pu bénéficier d'équipements et matériel essentiels.

La présidence comorienne avait également fait de la modernisation de la COI une priorité, notamment à la suite de la Déclaration de Moroni et la révision de l'Accord de Victoria. Depuis, plusieurs règlements et procédures ont été révisés ou remplacés afin d'aider l'organisation à répondre efficacement aux défis de l'Indianocéanie. Enfin, cette présidence a fortement encouragé l'élaboration du Plan d'action régional sur l'économie bleue, adopté par les États membres lors du 35^e Conseil des ministres.

PRÉSIDENTE FRANÇAISE

Mai 2021 – février 2022



La présidence française a fait du développement de l'économie bleue une de ses priorités. C'est ainsi que le 17 juillet a été décrété journée régionale de l'économie bleue, suivant l'exemple des Seychelles où cette journée est célébrée depuis 2017. Cette initiative est l'occasion de réfléchir aux défis maritimes auxquels les États membres de la COI font face, mais aussi de valoriser les initiatives en cours à travers divers événements.

Dans un contexte alors encore marqué par la pandémie, la présidence française a adopté une approche « ambitieuse mais réaliste » pour soutenir l'action régionale et participer à la relance économique. Plusieurs projets importants ont été initiés dans plusieurs domaines, notamment la santé, la coopération humanitaire, la sécurité maritime, l'amélioration des services météorologiques ou encore la réforme institutionnelle de la COI.

PRÉSIDENTE MALAGASY

Février 2022 – mai 2023



La présidence malgache s'est engagée sur plusieurs priorités stratégiques et opérationnelles : la sécurité maritime et alimentaire, la relance économique et les échanges intra-régionaux, la diplomatie parlementaire, ainsi que l'épanouissement de la jeunesse. Des avancées significatives ont été réalisées sur ces axes, notamment avec l'accord pour un nouveau programme de sécurité maritime, le déploiement d'actions diversifiées et soutenues dans le domaine agricole, la facilitation de la connectivité et de la mobilité, ainsi que la relance de l'Association des parlementaires des pays membres, entre autres.

Elle s'est également inscrite dans une dynamique de modernisation institutionnelle, amorcée sous la présidence comorienne. Une attention particulière a ainsi été portée à l'élaboration de nouveaux textes de gouvernance visant à redynamiser les structures internes et à réaffirmer les principes de redevabilité, de transparence et d'efficacité. C'est d'ailleurs sous cette présidence qu'ont été élaborés un nouveau règlement intérieur, un code d'éthique et le nouveau Plan de Développement Stratégique (PDS) 2023-2033.



PRÉSIDENTE MAURICIENNE

Mai 2023 – mai 2024



La présidence mauricienne a été marquée par un effort soutenu en faveur de la consolidation de la sécurité maritime. En effet, deux conférences ministérielles – sur la sécurité en mer et sur la lutte contre le trafic et la consommation de drogues – ont été organisées. L'architecture de sécurité régionale a été consolidée avec le partage d'informations et la coordination d'opérations en mer. Le renforcement des partenariats s'est poursuivi, notamment à travers la signature d'un nouveau protocole d'entente (MoU) avec le COMESA et d'une nouvelle impulsion donnée à la synergie entre la COI et l'IOA, ou encore l'Union africaine (UA).

Durant cette présidence, le Secrétariat général a été pleinement mobilisé pour soutenir la présidence comorienne de l'UA. Cette dernière a été saluée pour sa contribution dans la mise en lumière des problématiques insulaires, telles que l'économie bleue et la résilience climatique, entre autres. La COI a joué un rôle crucial dans le plaidoyer des États insulaires en développement, notamment dans la perspective de la Conférence des Nations unies qui leur était dédiée en 2024 à Antigua-et-Barbuda.

PRÉSIDENTE SEYCHELLOISE

Depuis mai 2024...



La présidence seychelloise s'inscrit dans la continuité des actions engagées en faveur de l'éducation, la préservation des richesses naturelles et la sécurité maritime, entre autres. Dans son discours, le ministre des Affaires étrangères de la République des Seychelles, M. Radegonde, a plaidé pour une intensification des efforts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Comme en écho à cet appel du président en exercice, la COI a obtenu l'accréditation auprès de Fonds vert pour le climat en juillet 2024. Il a également insisté sur la nécessité d'améliorer la connectivité aérienne et maritime entre les îles afin de dynamiser le tourisme et le commerce intra-régional.

Face à la cherté de la vie, les Seychelles encouragent la COI à élaborer un projet régional visant à faciliter l'importation groupée des produits de première nécessité. La présidence actuelle aspire également que la COI soit davantage proactive dans la promotion de l'Indice de vulnérabilité multidimensionnelle, pour qu'il soit reconnu et adopté par les institutions financières internationales comme critère d'éligibilité, garantissant un accès simplifié et plus équitable aux financements internationaux. Sur le plan de la sécurité maritime, la présidence seychelloise de la COI s'est montrée active en suivant de près les actions entreprises dans le cadre de l'architecture de sécurité maritime, en soutenant la COI dans sa démarche de finalisation et la signature du contrat de subvention du programme Safe Seas Africa avec l'Union européenne et en collaborant avec le Secrétariat général au sein du Groupe de contact contre les trafics illicites dans l'océan Indien (CGIMA). Les Seychelles ont repris la présidence de ce Groupe international à la suite du Kenya. La COI en assure le secrétariat.

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

BUREAU DU DIRECTEUR AUPRÈS DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Directrice : Alice N'Diaye

DOSSIERS

- Plan de développement stratégique
 - Modernisation institutionnelle et fonctionnelle
 - Facilité d'amorçage, de préparation et de suivi de projets
 - Accréditations aux 9 piliers de l'UE et auprès du Fonds vert pour le climat
 - Coordination et supervision générale des départements du Secrétariat général
-

DI 1 - TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE TOURISME ET MIGRATIONS

Chargé de mission : Anfani Msoili

DOSSIERS

- Stratégie régionale de transition énergétique
 - Tourisme durable et coopération touristique
 - Suivi du cadre mondial sur la diversité biologique en lien avec le DI-4
 - Migrations et mobilité, dialogue régional sur les migrations avec l'OIM
 - Économie circulaire sous la coordination du DI-2
-

DI 2 - ECONOMIE, INTÉRÊTS INSULAIRES, CONNECTIVITÉ ET SÉCURITÉ MARITIME

Chargé de mission : Raj Mohabeer

DOSSIERS

- Promotion et plaidoyer des intérêts insulaires
 - Plan d'action régional sur l'économie bleue
 - Connectivité numérique, maritime et aérienne
 - Sécurité en mer
 - Économie et négociations commerciales
 - Économie circulaire
 - Jeunesse – coordination
-

DI 3 - GOUVERNANCE ET DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE, AGRICULTURE DURABLE ET PÊCHES

Chargé de mission : Marc Maminiaina

DOSSIERS

- Gouvernance démocratique
- Association des parlementaires des États membres
- Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition
- Pêches durables et plan régional de surveillance des pêches
- Économie circulaire

D4 - ENVIRONNEMENT DURABLE ET CLIMAT

Chargée de mission : Gina Bonne

DOSSIERS

- Suivi des cadres internationaux sur le climat, la biodiversité, la désertification et la réduction des risques de catastrophes
- Plan d'action régional climat et réduction des risques
- Plan régional de gestion des déchets
- Partenariats avec la Convention de Nairobi, WIOMSA, OMM, IUCN
- Éducation à l'environnement
- GCF Readiness Programme (en coordination avec le directeur)

D5 - SANTÉ, ÉDUCATION ET FORMATION, CULTURE, GENRE ET ENTREPRENEURIAT

Chargée de mission : Juliette Janin

DOSSIERS

- Santé publique – CDC-OH-IO et réseau SEGA – One Health
- Éducation, formation professionnelle et coopération universitaire
- Recherche et développement
- Culture
- Entrepreneuriat
- Genre – coordination
- Point focal INTERREG VI océan Indien

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : **EDGARD RAZAFINDRAVAHY** SUCCÈDE À **VÊLAYOUDOM MARIMOUTOU**

Le lundi 15 juillet 2024, le Conseil des ministres s'est réuni en session extraordinaire, en visioconférence, à la demande de la présidence seychelloise en exercice. À l'agenda : la désignation du successeur du Pr. Vêlayoudom Marimoutou. Sur proposition du président de la République de Madagascar, c'est Edgard Razafindravahy qui a été nommé Secrétaire général de la COI. Il est le 10^{ème} titulaire à ce poste.

Edgard Razafindravahy, diplômé en gestion et marketing de l'ESSEC (France), est un industriel et expert économique malgache. Il a dirigé le groupe PREY, un conglomérat actif dans les médias, l'imprimerie et l'industrie alimentaire. De 2021 à 2024, il a occupé le poste de ministre

de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation de Madagascar. Dans son discours, il a fait part de ses priorités, à savoir le renforcement de la sécurité alimentaire et l'amélioration de la connectivité maritime.

De son côté, le Pr. Vêlayoudom Marimoutou est revenu sur les points forts de son mandat, durant lequel il a porté une attention particulière à la préservation des biens communs (biodiversité, santé humaine, animale et environnementale, culture, sécurité, paix et stabilité...). Sous sa direction, la COI a signé 11 conventions de financement et contrats de subvention, totalisant €127 millions auprès de six bailleurs au bénéfice de la région.



ILS ONT DIT

« Je m'attacherai à faire avancer les chantiers structurants pour la région, notamment la sécurité alimentaire en relançant le Programme régional de sécurité alimentaire et nutrition (PRESAN) et la connectivité maritime. Ces deux enjeux seront cruciaux pour faire émerger une région d'échanges commerciaux croissants. Pour cela, nous devons aussi capitaliser sur les initiatives en cours de coopération douanière et de mise en place d'un dispositif régional d'achats groupés ».

M. Edgard Razafindravahy

Secrétaire général en exercice

Pr. Vêlayoudom Marimoutou

Secrétaire général de la COI
(2020-2024)

« Les biens communs, c'est d'abord notre capital naturel qui reste sous le joug menaçant des dérèglements climatiques et de la perte de biodiversité. (...) L'autre capital déterminant pour notre avenir, c'est le capital humain. Les femmes, les hommes et les jeunes de nos pays sont notre première force. L'ensemble de nos actions visent, in fine, le mieux-être des populations de l'Indianocéanie. (...) Les biens communs, ce sont aussi la paix et la stabilité, la sécurité alimentaire, la santé, la culture. Sur tous ces sujets, la COI enregistrent des résultats positifs qu'il convient de confirmer, de transformer, d'amplifier, de pérenniser à l'image du réseau SEGA - One Health et de l'architecture de sécurité maritime ».

DIRECTION AUPRÈS DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Depuis juillet 2023, Alice N'Diaye occupe la fonction de directrice auprès du Secrétariat général. Diplomate de carrière, elle est mise à disposition par le ministère des Affaires étrangères de la République de Madagascar où elle a notamment occupé les fonctions de directrice générale des Affaires politiques et OPL auprès de la COI. Elle succède à ces fonctions à M. Dev Phokeer, également ancien OPL et directeur de l'Intégration régionale du ministère mauricien des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international, qui a assuré être directeur de juillet 2020 à juillet 2023.

La fonction de directeur auprès du Secrétariat général a été créée en 2012. La mission du directeur est d'épauler le Secrétaire général dans le suivi et la coordination des différents départements du Secrétariat général. La direction auprès du Secrétariat général est une mise à disposition d'un cadre dirigeant par l'un des États membres.

1984 – 2024 : 40 ANS DE COOPÉRATION

Le 10 janvier 1984, l'Accord de Victoria donnait naissance à la Commission de l'océan Indien. Quarante ans plus tard, l'organisation a célébré cet anniversaire à travers une soirée de gala à Balaclava, Maurice, le 10 janvier 2024. L'événement a réuni de nombreuses personnalités, dont Maneesh Gobin, alors ministre mauricien des Affaires étrangères et président du Conseil des ministres de la COI, Jean Claude de l'Estrac, père fondateur de l'organisation et secrétaire général de 2012 à 2016, Wilfrid Bertile, ancien secrétaire général (2001-2005), ainsi que Anil Gayan, ex-ministre et signataire de l'Accord de Victoria en 1984. Des représentants du corps diplomatique, des partenaires au développement et des agents de la COI étaient également présents.

La soirée a été marquée par plusieurs temps forts, notamment le dévoilement du logo des 40 ans de la COI, la projection du nouveau film institutionnel de la COI et la remise de trophées aux agents comptant plus de 10 ans de service. Une série d'activités ont été organisées dans les États membres, telles que le lancement du cinquième numéro de « DNT – revue d'art et d'esprit de l'océan Indien » sous le parrainage de la COI, un Climate Show itinérant en partenariat avec l'Union européenne, des concours et appels à candidatures (mobilité, co-crédation culturelle, etc.), entre autres.

Les célébrations se sont également étendues aux Seychelles, où le ministère des Affaires étrangères a inauguré une plaque informative dans le « jardin de la COI » à Roche Caïman. Un lever des drapeaux des États membres et de la COI a été organisé. Par ailleurs, un magazine, réalisé en partenariat avec Le Journal des Archipels, a été publié pour retracer 40 ans de coopération à travers 40 réalisations marquantes. Ce numéro spécial mêle témoignages d'anciens secrétaires généraux et perspectives d'avenir pour l'organisation.



Conférence de Port Louis, 1982



L'Accord de Victoria, 10 janvier 1984

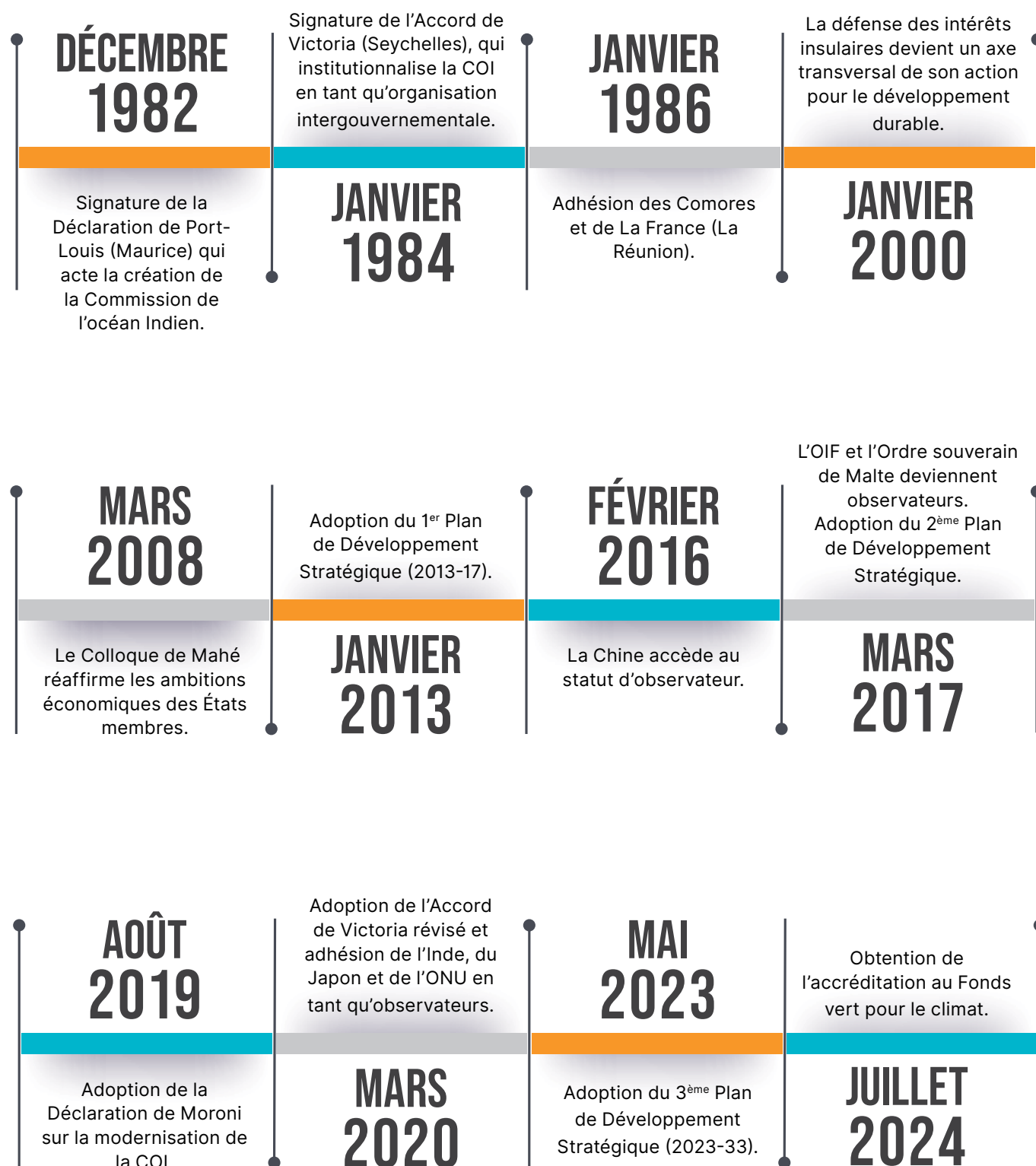


Les 40 ans de la COI, soirée de gala à Balaclava, Maurice, le 10 janvier 2024



Publication retraçant les 40 ans de coopération
<https://www.commissionoceanindien.org/40-ans-coi-magazine/>

LA COI EN 12 DATES CLÉS



NOS PROJETS (2021-2024)

PROJET	OBJECTIF GLOBAL	BAILLEUR(S)	FINANCEMENT	ODD
AMCC+	Aider les pays les plus vulnérables à relever le défi du changement climatique. Renforcer leurs capacités de négociation et de mise en œuvre des engagements à l'Accord de Paris sur le climat.	UE	€1,6 m	10-13
COI Horizon 2030	Accompagner le processus de modernisation de la COI afin d'améliorer ses capacités de mise en œuvre, de gestion et contrôle de son portefeuille de projets et financements extérieurs.	UE & AFD	€10 m	16-17
E€OFISH	Participer à la consolidation des acquis des États de la région en faveur d'une pêche durable, génératrice de croissance et d'emplois.	UE	€28 m, dont €3,5m gérés par la COI	1-2-8-9-12-14
Entrepreneuriat et facilitation des affaires dans l'océan Indien (ENFA-OI)	Promouvoir l'entrepreneuriat dans la région, notamment des femmes et des jeunes.	UE	€1,6 m	1-5-8-9-11-12
ExpLOI	Apporter une réponse complète à la problématique de la pollution plastique.	AFD & Fonds français pour l'environnement mondial	€6,7 m	4-10-11-12-14-15
Gouvernance, Paix et Stabilité (GPS) en Indianocéanie	Contribuer à la stabilité, à la paix et à la gouvernance dans la région de l'océan Indien et au sein des États membres de la COI et répondre aux besoins en matière de prévention des crises et de promotion de la paix et de la stabilité dans la région.	AFD	€8 m	16
Hydromet	Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des communautés régionales et nationales aux impacts du changement climatique dans les États insulaires du sud-ouest de l'océan Indien.	AFD, UE & Fonds vert pour le climat	env. €71 m	11-13
INCA	Accompagner la dynamique de modernisation de la COI, et notamment de renforcer la capacité de l'institution à « planifier, identifier, formuler, gérer et évaluer des projets et des programmes afin de se conformer à l'évaluation des 9 piliers de l'UE d'une manière durable ».	UE	€5 m (gestion directe par la Délégation de l'UE)	17
Industries culturelles et créatives	Construire des sociétés humaines plus inclusives.	AFD	€5,1 m	5-8-9-10
MASE	Promouvoir la sécurité maritime dans la région AA-AO-OI.	UE	€42,5 m, dont €16 m gérés par la COI	16
PRESAN	Promouvoir l'augmentation de la production et de la productivité, de la compétitivité et du commerce inter-îles afin de créer les conditions d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle de long terme en Indianocéanie.	FAO & FIDA	\$950 000	2-3-5-8-12
Prix Indianocéanie	Promouvoir la culture et l'identité régionale par la création littéraire.	Département de La Réunion et OIF	€20 000	4-5

RECOS	Renforcer la résilience des populations et des écosystèmes côtiers face aux effets du changement climatique en restaurant les services rendus par les écosystèmes.	AFD & Fonds Français pour l'Environnement Mondial	€10 m	1-10-11-13-14-15
Réseau SEGA - One Health (RSIE 3-4)	Favoriser l'échange d'informations entre les services sanitaires des États membres, renforcer les capacités techniques et matérielles de prévention, diagnostic et riposte face aux risques sanitaires et faciliter la mutualisation des moyens et ressources.	AFD & UE	€11,8 m de l'AFD, dont un plan d'urgence et de riposte contre la Covid-19 de €4,5 m, et €8,7 m de l'UE	3-4-5
Sécurité portuaire et sûreté en mer (PSP)	Renforcer les capacités de contrôle et de surveillance de la navigation dans la région AA-AO-OI, les systèmes de contrôle et de répression, et d'un mécanisme de partage d'informations.	UE	€28 m, dont €3 m gérés par la COI	16
Renforcement de la résilience et gestion de la réponse aux catastrophes	Réduire les pertes dues aux catastrophes et au climat en termes de biens humains, économiques, sociaux, physiques et environnementaux des États membres.	UE	€6,65 m dont €1,6 m gérés par la COI	1-11-13
SANOI	Réduire la malnutrition et l'insécurité alimentaire dans la région OI, notamment pour les enfants âgés de 0 à 5 ans et les femmes enceintes.	UE	€16 m, gestion directe par l'UE	1-2-3-10-12
TWENex	Dynamiser les systèmes d'innovation nationaux et renforcer les capacités de recherche et d'innovation afin de faire émerger une filière déchets-énergie dans une optique d'économie circulaire.	UE & OEACP - programme R&I	€2,8 m	11-12-13

Deux nouveaux programmes ont été signés en 2024 :

- **Le projet « sécurité sanitaire dans l'Indopacifique »** pour un montant de €6,5 millions. Le budget total de ce projet est de 15€ millions, répartis entre la COI au bénéfice de son Réseau SEGA – One Health, la Communauté du Pacifique pour le réseau océanien de surveillance de la santé publique et l'Institut Pasteur au profit du réseau ECOMORE en Asie du Sud-Est. Objectif : renforcer la sécurité sanitaire dans l'espace indopacifique en soutenant la prévention, la préparation et la réponse aux épidémies.
- **Le programme « Safe Seas Africa »** de l'Union européenne, pour lequel la COI a signé un accord de subvention d'un montant de €15,3 millions. Objectif : consolider et élargir l'architecture régionale de sécurité maritime en renforçant techniquement les centres régionaux de sécurité maritime et en créant des synergies avec les autres initiatives continentales dans le domaine.

Certaines initiatives sont menées hors du cycle des projets. Le Prix Indianocéanie en fait partie. Soutenue par l'Organisation internationale de la Francophonie et le Conseil départemental de La Réunion, cette initiative récompense une œuvre littéraire originale, jamais éditée, et inspirée de l'Indianocéanie, espace géographique, culturel et linguistique commun.

NOS PROJETS

Cette carte présente le rayonnement géographique de la COI. Certains programmes de la COI couvrent jusqu'à une vingtaine de pays bien au-delà de la région.



2021-2024 EN BREF

2021

03 FÉVRIER, ÉBÈNE (MAURICE)

Signatures de conventions de financement avec la Team Europe : projet de renforcement de la résilience et de la réponse aux risques de catastrophes (RDRM) avec l'Union européenne ; projet Gouvernance, paix et stabilité et une facilité d'amorçage, de préparation et de suivi des projets (FAPS) avec l'Agence française de développement.



20 MAI, INDIANOCEANIE

Situation pandémique oblige, le 35^{ème} Conseil des ministres de la COI s'était tenu en distanciel.



06 JUIN, PARIS (FRANCE)

Stabilité, culture, formation et promotion du français au cœur de la rencontre avec la Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie.



04 MARS, VICTORIA (SEYCHELLES)

Remise de nouveaux équipements aux autorités sanitaires des Seychelles dans le cadre du plan régional de riposte contre la Covid-19 de la COI.



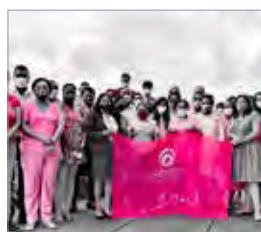
24 MAI, PORT-LOUIS (MAURICE)

Remise de matériels pour la prise en charge des malades de Covid au ministre de la Santé et du Bien-être de Maurice.



19 OCTOBRE, VICTORIA (SEYCHELLES)

Nouvelle remise d'équipements pour prévenir, diagnostiquer et prendre en charge les cas de Covid aux Seychelles.



25 NOVEMBRE, SAINT-DENIS (LA RÉUNION)

La Mauricienne Sharon Paul est la lauréate de la troisième édition du Prix Indianocéanie.



22 OCTOBRE, ÉBÈNE (MAURICE)

Les équipes de la COI marquent leur soutien à l'initiative « octobre rose » de sensibilisation au cancer du sein et remise d'un don de Rs 10 000 à l'ONG mauricienne Link To Life.



26 NOVEMBRE, SAINT-DENIS (LA RÉUNION)

Saint-Denis (La Réunion) C'est au Moca, domaine de Montgaillard, que s'est tenu le Conseil extraordinaire du Conseil des ministres. La riposte face à la pandémie de Covid-19 était au cœur des débats.

2022

10 FÉVRIER, INDIANOCEANIE

Les Assises régionales de la formation professionnelle ont rassemblé sur deux jours près d'une centaine de participants dans un format inédit immersif, collaboratif et en distanciel.



12 AVRIL, MORONI (COMORES)

La 57^{ème} patrouille régionale du Plan régional de surveillance des pêches s'est achevée aux Comores soulignant l'impact dissuasif de ce dispositif de coopération fédérant les États membres de la COI, le Kenya, la Tanzanie et le Mozambique.



10 MAI, ANTANANARIVO (MADAGASCAR)

L'importance des semences pour une agriculture raisonnée et adaptée aux effets du changement climatique expliquée par les équipes de l'initiative FoodSec Semence, portée par le CIRAD dans le cadre du projet COI-UE SANOI à l'occasion de la journée de l'Europe.



23 FÉVRIER, PARIS (FRANCE)

Pour la première fois, le Conseil des ministres de la COI s'est réuni à Paris. Cette 36^{ème} session a notamment été marquée par la signature d'un protocole d'entente avec l'IOA et de la convention de financement du projet de développement des industries culturelles et créatives pour un montant de 5,1 millions € avec l'AFD.



29 AVRIL, ANTANANARIVO (MADAGASCAR)

Lancement d'un réseau régional de systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans le cadre du projet COI-UE SANOI en partenariat avec la FAO.



21 JUIN, FLIC-EN-FLAC (MAURICE)

Premier atelier régional sur le risque vectoriel et le changement climatique organisé par le réseau SEGA – One Health de la COI.



25 JUILLET, EN MER

Signature du protocole d'accord entre la COI et l'IRD à bord du navire Marion Dufresne à l'occasion d'un leg entre le Canal du Mozambique et l'île de La Réunion.



22 AOÛT, ÉBÈNE (MAURICE)

Visite de courtoisie de Mme Chilesse Kapwepwe, Secrétaire générale du COMESA. L'occasion de poser les jalons d'un partenariat affermi.



07 JUILLET, PORT-LOUIS (MAURICE)

Lancement du livre de photographies « Les îles face au défi climatique ». 80 photographes amateurs ou confirmés ont participé à un concours organisé par la COI à travers le projet GCCA+ de l'OEACP, financé par l'Union européenne. Ici, la photographie lauréate de David Razafimbobittra.



18 AOÛT, ANTANANARIVO (MADAGASCAR)

Lancement de l'exposition « des ports et des hommes » avec les photos de Rijasolo à Madagascar et de Keivan Cadinouche à Maurice. Cette exposition a été réalisée par l'ONUDC dans le cadre du programme de sécurité portuaire (PSP), coordonné par la COI sur financement de l'Union européenne.



16 SEPTEMBRE, ÉBÈNE (MAURICE)

Signature d'un nouvel accord de don de 100 000 dollars avec l'Ambassadeur de la République populaire de Chine. La Chine est le premier pays à avoir obtenu le statut d'observateur auprès de la COI en 2016.



24 SEPTEMBRE, MAHÉ (SEYCHELLES)

Fin de l'opération Marlin, première mission conjointe de l'architecture de sécurité maritime, coordonnée par le Centre régional de coordination des opérations aux Seychelles, avec la mission EUNAVFOR Atalanta. L'opération Marlin, focalisée sur la lutte contre la pêche INN, a permis de surveiller et contrôler plus de 20 navires sur une zone de plus de 150 000 km².



17 OCTOBRE, ANTANANARIVO (MADAGASCAR)

La rencontre internationale sur les plastiques dans l'océan Indien a été l'occasion de prendre la mesure de la pollution plastique, d'échanger sur les initiatives en cours, dont le projet ExPLOI de la COI, financé par l'AFD et le FFEM, ainsi que de sensibiliser les jeunes à la réutilisation et au recyclage.



22 SEPTEMBRE, ANTANANARIVO (MADAGASCAR)

Réunion de lancement du projet Gouvernance, paix et stabilité, financé par l'AFD. En ouverture, deux jeunes poètes et compositeurs malgaches ont interprété un slam sur la gouvernance régionale intitulé « suivons le GPS ».



13 OCTOBRE, MAHÉ (SEYCHELLES)

Les organes de gestion des élections ont créé le Réseau électoral de l'océan Indien avec le soutien du projet GPS de la COI.



10 NOVEMBRE, ANTANANARIVO (MADAGASCAR)

Dans le cadre de la présidence malagasy de la COI, deux réunions régionales se sont tenues à Antananarivo : la première sur l'intégration de la jeunesse dans les actions de la COI, et la seconde sur une suite au programme de sécurité maritime MASE, financé par l'UE.



22 DÉCEMBRE, EN MER

Opération LEVANTE organisée par le CRCO et EUNAVFOR Atalanta ayant permis de réaliser plusieurs contrôles en mer et de maintenir un effet de dissuasion.



30 NOVEMBRE, PORT-LOUIS (MAURICE)

Conférence régionale sur la paix et la stabilité organisée avec le Système des Nations unies. Cette conférence a permis de cerner le rôle et les complémentarités des organisations régionales et internationales dans la promotion de la paix et la prévention des crises.



2023

**11 JANVIER,
PORT-LOUIS (MAURICE)**

Lancement du projet de développement des industries culturelles et créatives (ICC), soutenu par l'AFD à hauteur de 5,1 millions €. En poésie et musique.

**23 FÉVRIER,
ÉBÈNE (MAURICE)**

Remise des prix du concours régional « Monuments de beauté » à la COI. Cette initiative, portée par l'Icône historique de l'océan Indien de La Réunion, permet de sensibiliser les jeunes au patrimoine historique et culturel de nos îles à travers la photographie.

**09 MARS,
RODRIGUES (MAURICE)**

À l'occasion de la journée de la femme, la COI a organisé un atelier régional sur la place des femmes dans le secteur des pêches. Soutenu par le projet SWIOFISH, financé par la Banque mondiale, cet atelier a permis aux professionnelles de la pêche d'échanger sur leurs métiers, les défis et l'employabilité des femmes.

**23 JANVIER,
MORONI (COMORES)**

Relance de la Plateforme des femmes en politique de l'océan Indien avec le soutien du projet GPS de la COI, financé par l'AFD. Cette plateforme vise à promouvoir l'engagement de la femme dans la vie publique et politique de la région. Ici, Arienne Navarre-Marie, députée, aujourd'hui ministre de l'Égalité des genres de Maurice.

**08 MARS,
ÉBÈNE (MAURICE)**

Pour marquer la journée internationale de la femme, le Secrétariat général a mis à l'honneur celles qui, chacune à son niveau et dans sa fonction, contribue à l'avancement de la coopération régionale. À ce jour, la COI atteint presque la parité.

**05 AVRIL,
ÉBÈNE (MAURICE)**

Conférence des présidents des organes de gestion des élections. La mise en réseau des organes de gestion des élections a été facilitée et soutenue par le projet GPS de la COI.

**17 AVRIL,
MOHÉLI (COMORES)**

Visite officielle du Secrétaire général auprès des autorités de l'Union des Comores. L'occasion d'une visite à Mohéli, notamment auprès de la communauté d'Itsamia et du Parc marin de Mohéli qui bénéficient d'appuis de la COI, notamment à travers le projet RECOS, cofinancé par l'AFD et le FFEM.

**10 MAI, BEAU VALLON
(SEYCHELLES)**

Rencontre de la Commission des États insulaires d'Afrique sur le climat. Cette Commission, soutenue par la COI, a adopté la Déclaration de Beau Vallon, définissant son mode de fonctionnement et convenant, surtout, d'une participation commune à la COP sur le climat.

**12 AVRIL,
ANTANANARIVO
(MADAGASCAR)**

Formation des journalistes à la couverture électorale organisée dans le cadre du projet GPS.

**26 AVRIL,
PORT-LOUIS (MAURICE)**

Première conférence régionale sur la lutte contre le trafic et la consommation de drogues. Organisée par le gouvernement mauricien avec la COI, cette rencontre s'inscrit dans une dynamique régionale de sécurité maritime et de lutte contre les trafics et crimes transnationaux.

**17 MAI,
ANTANANARIVO
(MADAGASCAR)**

Le 37^{ème} Conseil des ministres de la COI a adopté le nouveau Plan de Développement Stratégique 2023-2033 de l'organisation et mandaté le Secrétariat général à soutenir la présidence comorienne de l'Union africaine, qui représente une opportunité inédite pour la visibilité des îles.

**16 JUIN, BEAU VALLON
(SEYCHELLES)**

Formation des journalistes seychellois à la couverture des travaux parlementaires. Ces formations destinées aux médias et organisées par le projet GPS se tiennent dans tous les pays.

**11 AOÛT, HALIFAX
(CANADA)**

À la COI a reçu un prix du Réseau international de suivi, de contrôle et de surveillance des pêches (IMCS) pour son impact significatif dans la lutte contre la pêche illégale dans le monde. Le succès ? Le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) qui, après 15 ans, fédère 9 pays, maintient une force de dissuasion et assure contrôles en mer ainsi que répression face aux crimes et irrégularités constatées.

**14 JUIN, MORONI (COMORES)**

La Conférence ministérielle sur l'économie bleue et l'action climatique en Afrique a permis de mobiliser les États régionaux et les partenaires en faveur d'initiatives pour les océans : forum continental des garde-côtes, consolidation et élargissement de l'architecture de sécurité maritime, préservation des écosystèmes marins et côtiers. Portée par la présidence comorienne de l'Union africaine, cette conférence a bénéficié du soutien de la COI, des Nations unies ou encore de l'UICN.

**04 AOÛT, ÉBÈNE
(MAURICE)**

Signature d'un accord de partenariat avec l'Université de Technologie de Maurice. Cet accord vise à renforcer les collaborations dans le cadre des projets de la COI afin de mobiliser la recherche, entre autres.



15 SEPTEMBRE, ÉBÈNE (MAURICE)

La COI lance le fonds de mobilité culturelle « AléVini ». Il s'agit d'un dispositif de subvention en soutien à la mobilité des opératrices et opérateurs culturels. « AléVini » est le premier fonds créé par le projet ICC, soutenu par l'AFD.



26 SEPTEMBRE, AU LARGE DE MAURICE

La COI, en collaboration avec les autorités mauriciennes et les centres régionaux de sécurité maritime, a organisé un exercice de simulation de pollution maritime MASEPOLREX23. Soutenu par l'Union européenne, cet exercice a mobilisé plus de 400 agents des forces de l'ordre, des administrations techniques nationales ainsi que des partenaires régionaux.



20 OCTOBRE, ÉBÈNE (MAURICE)

Sept élèves du collège mauricienne Lady Sushil Ramgoolam SSS reçoivent le prix Indianocéanie « Jeunesse » 2023 grâce à leur conte « Mo : le destin de Kariko ». Cette initiative est une collaboration de la COI et du Département de La Réunion.



18 SEPTEMBRE, PORT-LOUIS (MAURICE)

Réunion ministérielle des États insulaires d'Afrique sur l'économie circulaire. Cette conférence a adopté une feuille de route pour promouvoir l'économie circulaire ainsi qu'une production et consommation responsable. L'occasion, aussi, pour des écoliers de présenter leurs actions de recyclage et de plaidoyer soutenu par la COI avec la collaboration de Mission Verte et Captain FanPlastic.



18 OCTOBRE, PORT-LOUIS (MAURICE)

Avec la collaboration du Secrétariat du Commonwealth, la COI a organisé une formation sur la négociation climatique au bénéfice de membres de équipes de négociateurs des États insulaires d'Afrique. Cette formation a été organisée dans le cadre du projet GCCA+, financé par l'UE en prévision de la COP28 sur le climat.



07 NOVEMBRE, MADAGASCAR

La COI, à travers son réseau SEGA – One Health et la collaboration des services vétérinaires du pays, a organisé une campagne nationale de prélèvements en santé animale afin de prévenir les risques infectieux et épidémiques. Ces campagnes permettent d'identifier les risques et de précéder à des actions ciblées, dont les vaccinations, afin d'assurer la santé humaine et animale. Le réseau SEGA One Health de la COI est soutenu par l'AFD et l'UE.



06 DÉCEMBRE, PORT-LOUIS (MAURICE)

Inauguration du laboratoire BSL3 à l'hôpital Jeetoo de la capitale mauricienne. Ce type de laboratoire de pointe permet de manipuler des agents pathogènes dangereux mais pour lesquels il existe des traitements. Ce type d'infrastructure est nécessaire pour prévenir les risques, renforcer les capacités d'analyses et de diagnostic. Ce laboratoire a été remis par la COI avec le concours de l'AFD et de l'UE.



17 NOVEMBRE, BALACLAVA (MAURICE)

Le gouvernement de Maurice, en collaboration avec la COI, a organisé la 3^{ème} Conférence ministérielle sur la sécurité et la sûreté en mer. Cette rencontre a permis de consolider les partenariats et de confirmer l'intérêt d'un approfondissement de l'architecture régionale de sécurité maritime mise en place par la COI et sa mise en réseau avec les autres initiatives d'Afrique et de l'océan Indien. Les actions en sécurité maritime de la COI bénéficient du soutien de l'UE.



12 DÉCEMBRE, DUBAI (EMIRATS ARABES UNIS)

À la COP28, la COI a rappelé la vulnérabilité particulière des îles d'Afrique et appelé à une mobilisation forte pour préserver les écosystèmes essentiels, mobiliser la science et faciliter l'accès aux financements climatiques. La COI a aussi organisé des événements parallèles, notamment une séquence dédiée à l'engagement de la jeunesse pour le climat.

2024

**10 JANVIER,
BALACLAVA (MAURICE)**

1984-2024 : Soirée de gala pour célébrer les 40 ans de la COI au service de l'Indianocéanie. Cette célébration a aussi été l'occasion de remercier celles et ceux qui sont engagés au quotidien pour la coopération.

**26 JANVIER,
EBÈNE (MAURICE)**

Le Secrétariat général a organisé des sessions de la « fresque du climat » pour sensibiliser ses équipes et ainsi joindre le geste à la parole.

**12 FÉVRIER,
RÉDUIT (MAURICE)**

Dans le cadre du projet TWENex, la COI a facilité un échange entre chercheurs de l'Université des Comores et de l'Université de Maurice sur la thématique de la caractérisation des déchets.

**10 JANVIER,
BALACLAVA (MAURICE)**

Pour marquer les 40 ans de l'organisation, le Secrétariat général a organisé un concours régional de création d'un logo spécial « 40 ans ». C'est la Réunionnaise Alison Clain qui a remporté ce concours.

**31 JANVIER,
PORT-LOUIS (MAURICE)**

Quoi de mieux que la culture pour célébrer ses 40 ans ? C'est avec cette idée que le Secrétariat général a proclamé « 2024, année culturelle de la COI ».

**26 FÉVRIER,
ÉBÈNE (MAURICE)**

À l'occasion du déplacement de Rémi Rioux, directeur général de l'AFD, le Secrétaire général a signé une nouvelle convention de financement pour le programme Sécurité sanitaire en Indopacifique.

**18 MARS,
MAHÉ (SEYCHELLES)**

Première étape de la tournée régionale du Climate Show portée par la COI et l'Union européenne. C'est un spectacle inédit, innovant et immersif qui a permis de sensibiliser près de 600 jeunes Seychellois et de les encourager à l'action en faveur du climat et de l'environnement.

**16 AVRIL,
ÉBÈNE (MAURICE)**

Resserrement des liens avec le COMESA. Ici, réunion de travail au siège de la COI avec Mme Chilese Kapwepwe, Secrétaire générale du COMESA, juste après avoir formalisé un nouvel accord de partenariat.

**07 MARS, MAURICE**

L'Agence régionale de santé de La Réunion a déployé des experts en lutte antivectorielle en appui aux services de santé de Maurice. Objectif : joindre les efforts contre l'augmentation des cas de dengue.

**08 AVRIL, MAHAJANGA
(MADAGASCAR)**

Clôture de la 62^{ème} patrouille du Plan régional de surveillance des pêches à bord de l'Atsantsa. Bilan : deux navires de pêche interceptés en situation de pêche illégale. Ces navires ont été conduits au port et des poursuites judiciaires entamées.

**19 AVRIL, BEAU VALLON
(SEYCHELLES)**

C'est l'une des activités emblématiques du réseau SEGA – One Health de la COI : la formation en épidémiologie de terrain. Ici, les membres de la première cohorte seychelloise du programme de formation en épidémiologie de terrain.

**16 MAI, POINTE AUX
PIMENTS (MAURICE)**

38^{ème} Conseil des ministres de la COI. Les Seychelles ont pris le relai de Maurice à la présidence de l'organisation. Cette session ministérielle a notamment été marquée par la signature d'un contrat de subvention de 5,2 millions € de l'UE et de l'AFD au profit de la modernisation de la COI ainsi que d'un protocole d'accord avec le Réseau électoral de l'océan Indien.

**06 JUIN, DANS LES
EAUX SEYCHELLOISES**

Le Centre régional de coordination opérationnelle a soutenu une opération des forces seychelloises, qui a abouti à la saisie de près d'une tonne de drogues sur un dhow venant d'Iran. Cette opération a bénéficié des appuis de l'architecture régionale de sécurité maritime établie par la COI à travers le programme MASE financé par l'UE.

**03 MAI,
PORT-LOUIS (MAURICE)**

En marge de la conférence des présidents des Assemblées nationales, les membres de l'Association des parlements des États membres de la COI visitent l'Assemblée mauricienne.

**28 MAI, ANTIGUA AND
BARBUDA**

La COI a partagé l'expérience de la coopération insulaire en Indianocéanie à la 4^{ème} Conférence des Nations unies sur les petits États insulaires. Les actions pour la santé à travers le réseau SEGA – One Health, ou encore pour la sécurité alimentaire et le climat ont été exposées lors d'événements parallèles. La COI y a également signé un nouveau protocole d'accord avec l'UNESCO.



13 JUIN, JOHANNESBURG (AFRIQUE DU SUD)

Le savoir-faire indianocéanien s'expose : Une dizaine d'opérateurs de la filière des produits de la mer ont bénéficié du soutien du programme ENFA-OI pour participer au plus grand salon d'Afrique sur les produits de la mer, l'Africa Big 7.



08 JUILLET, NOUVELLE DÉCOUVERTE (MAURICE)

Les services vétérinaires de Maurice dispose d'une clinique vétérinaire mobile flambant neuf. Ce véhicule améliorera les services vétérinaires en termes d'accessibilité, de réactivité, de diagnostic et de prise en charge.



15 SEPTEMBRE, MADAGASCAR

Exercice grandeur nature, sur le terrain, pour tester les protocoles d'intervention en situation de crise et préparer les populations aux risques de catastrophes. La COI, à travers le projet RDRM financé par l'UE, a soutenu et pris part à cet exercice.



04 JUILLET, EBÈNE (MAURICE)

La COI signe un contrat de subvention de 15 millions € pour mettre en œuvre la composante régionale du programme européen Safe Seas Africa. Ce nouveau soutien européen vise à consolider, approfondir et élargir l'architecture régionale de sécurité maritime, notamment en soutenant la coordination d'opérations en mer.



17 JUILLET, INCHEON (CORÉE DU SUD)

La COI reçoit officiellement l'accréditation auprès du Fonds vert pour le climat. Cette accréditation ouvre la voie à des financements climatiques pour la région jusqu'à 50 millions de dollars.

30 SEPTEMBRE, WOLMAR (MAURICE)

C'est en présence du Premier ministre de Maurice, du chef de l'Etat de Madagascar, d'une dizaine de diplomates, de nombreuses personnalités, de sa famille et des équipes de la COI qu'Edgard Razafindravahy est officiellement investi 10e Secrétaire général de l'organisation.



17 OCTOBRE, PARIS (FRANCE)

Les senteurs et les savoir-faire de l'Indianocéanie à l'honneur au salon international Cosmetic360 en France. Les opératrices et opérateurs de la région ont pu faire la démonstration de leur savoir-faire, présenter leurs produits et élargir les opportunités d'affaires grâce au programme ENFA-OI.



24 OCTOBRE, PORT CHAMBLY (MAURICE)

Le concours de pitch – start-up COPISTE2024 a été l'occasion de former des jeunes entrepreneurs, de célébrer leurs savoir-faire et talents, et aussi d'organiser un concours qui a récompensé des jeunes porteurs d'entreprises dans les filières cosmétiques, tourisme et produit de la mer.



15 OCTOBRE, MORONI (COMORES)

S'améliorer, toujours. C'est un crédo connu des entrepreneurs. La formation sur le séchage et le fumage des poissons organisées par le projet ENFA-OI pour une dizaine d'opérateurs traduit dans le concret ce crédo.



18 OCTOBRE, ANTANANARIVO (MADAGASCAR)

Parce que la voix des jeunes compte ! La COI, à travers son projet Gouvernance, paix et stabilité, a organisé un concours régional de slam sur le thème « une jeunesse pour la paix et la stabilité ». Hichim, des Comores, a été sacré lauréat du concours de slam-poésie auquel ont pris part 29 jeunes talents engagés de la région.



14 NOVEMBRE, THESSALONIQUE (GRÈCE)

Les opérateurs touristiques de l'océan Indien partagent un même stand au salon Philoxenia, l'un des plus importants sur secteur touristique en Europe. Une opportunité de visibilité, de synergie et d'un marketing régional rendu possible grâce à la COI à travers le programme ENFA-OI.



27 NOVEMBRE, SAINT- DENIS (LA RÉUNION)

A la suite de la COP29, la COI organisait en marge du Congrès Ambition Planète une séquence du Climate Show en partenariat avec l'Union européenne avec plus de 700 jeunes Réunionnais.



20 NOVEMBRE, BAKOU (AZERBAÏDJAN)

À la COP29, la COI a participé à de nombreuses séquences pour partager l'expérience régionale en matière d'adaptation, mobiliser les partenaires et soutenir le plaidoyer des îles d'Afrique sur le climat.



18 DÉCEMBRE, ANTANANARIVO (MADAGASCAR)

Dernière étape de l'année du Climate Show à Madagascar. Avec cette dernière escale, ce spectacle interactif sur le climat organisé par la COI et l'Union européenne, plus de 3 000 jeunes des Comores, de La Réunion, des Seychelles et de Madagascar ont pu être sensibilisés à la réalité du dérèglement climatique et encouragés à agir. Une étape mauricienne est également prévue en 2025.

CHAPITRE 1

RÉSILIENCE, PAIX ET SÉCURITÉ





RÉSILIENCE, PAIX ET SÉCURITÉ

La résilience des populations passe par leur santé et celle de leur milieux naturels. Avec le réseau SEGA - One Health, la COI déploie de multiples actions pour soutenir ses États membres, en alliant santé humaine, animale et environnementale. Elle intervient aussi en faveur de la préservation et de la restauration des écosystèmes, notamment en promouvant une approche de gestion intégrée des zones côtières ou en documentant et diffusant les bonnes pratiques environnementales.

La résilience, c'est aussi la sécurité, la gouvernance des océans, la surveillance maritime, la prévention et la réduction des risques de catastrophes. Il s'agit donc de renforcer les capacités, tant techniques que matérielles à travers des actions visant à #former et à #équiper. Des initiatives sont aussi prises pour #prévenir à travers la sensibilisation, l'échange d'informations, ou encore la vaccination. #Protéger, c'est agir concrètement et efficacement, que ce soit sur terre face aux menaces épidémiques, ou en mer lorsque nos zones économiques exclusives sont illégalement exploitées.

Au fil des années, la COI n'a cessé de promouvoir la paix et la gouvernance démocratique. En complément de ses plaidoyers auprès de ses États membres, elle entreprend de #structurer des réseaux d'acteurs étatiques et de la société civile pour consolider l'État de droit et les institutions démocratiques.

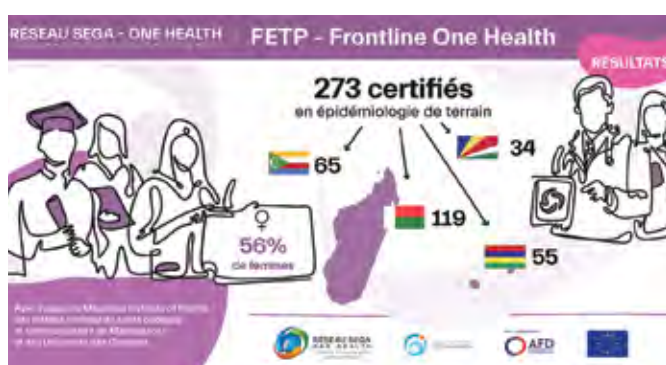
#FORMER

ÉPIDÉMIOLOGIE DE TERRAIN : 273 PROFESSIONNELS CERTIFIÉS

La formation est au cœur des actions du réseau SEGA - One Health. Cela s'illustre parfaitement à travers le Field Epidemiology Training Program (FETP) - Frontline. D'une durée de 13 semaines, cette formation permet aux participants de développer plusieurs compétences clés en épidémiologie de terrain. Fin 2024, 273 épidémiologistes de terrain avaient complété la

formation Frontline, dont 56 % de femmes. Ils se sont ajoutés aux 21 épidémiologistes ayant obtenu une certification dans le cadre de la formation avancée (FETP - Advanced).

Ces formations couvrent plusieurs aspects, tels que la collecte et l'analyse de données, les méthodes épidémiologiques, la communication, ainsi que l'évaluation et la gestion des risques, entre autres. À travers le FETP-Frontline, le réseau SEGA - One Health dote les États membres de la COI d'un vivier de professionnels qualifiés en surveillance épidémiologique et riposte face aux maladies contagieuses. Plusieurs de ces épidémiologistes ont été mobilisés au cours des dernières années lors d'épidémies ayant affecté aussi bien les hommes que les animaux : dengue



à Maurice et choléra aux Comores, par exemple. À Madagascar, ils ont été impliqués dans la campagne de vaccination contre la rage.

En complément du FETP-Frontline, la COI a lancé un Master FETP en juillet 2024. 17 apprenants ont été sélectionnés. Tous sont des professionnels issus des ministères en charge de la Santé, de l'Élevage et de l'Environnement. Fait notable : cette première promotion est composée à 47 % de femmes !

Cette formation diplômante, d'une durée de deux ans, allie théorie et pratique. Les cours sont dispensés par une cinquantaine d'intervenants issus d'institutions de référence, telles que l'Institut national de santé publique et communautaire, l'Agence régionale de santé de La Réunion, le CIRAD, Santé Publique France, l'Institut Pasteur de Madagascar, entre autres. Le réseau SEGA – One Health de la COI bénéficie du soutien de l'AFD et de l'UE.

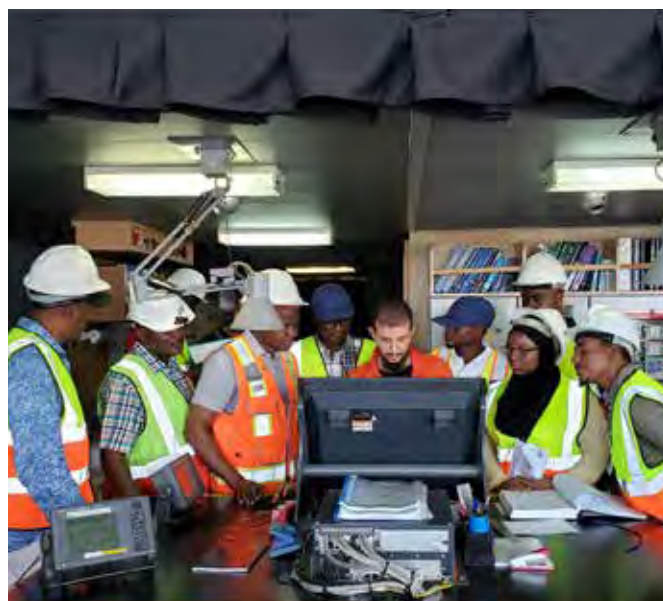
L'utilisation excessive ou inadaptée d'antibiotiques chez l'homme ou l'animal contribue à accroître les risques d'antibiorésistance. D'où la nécessité de mieux les détecter dans l'alimentation animale. Douze agents des laboratoires publics des Seychelles, de Madagascar et de Maurice ont

été formés dans le cadre du programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (SANOI) soutenu par l'UE. Cette formation, axée sur les méthodes de détection, a permis d'accroître les capacités des laboratoires de la région. Les participants ont été initiés aux normes européennes, ce qui permet non seulement d'améliorer la sécurité des consommateurs, mais également d'assurer la mise en conformité des produits destinés à l'exportation.

PROGRAMME PSP : PLUS DE 3 000 PERSONNES FORMÉES

Le Programme de sécurité portuaire et sûreté de la navigation (PSP) impacte positivement la sécurité maritime dans la région Afrique australe, Afrique orientale et océan Indien (AA-AO-OI). Ce programme a permis jusqu'ici la formation de plus de 3 000 personnes. Grâce aux partenaires de mise en œuvre, à savoir l'Organisation maritime internationale (OMI), INTERPOL et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC), des formations à la fois théoriques et pratiques ont été organisées.

L'autonomisation des femmes est une dimension clé de ce programme, d'où une attention particulière accordée à leur inclusion. Ce faisant, le programme a ouvert de nouvelles perspectives et des solutions innovantes pour améliorer l'efficacité et la résilience des opérations de sécurité portuaire. En effet, la participation des femmes a non seulement diversifié le personnel, mais leur permet également de jouer des rôles clés dans l'amélioration des mesures de sécurité portuaire.





LE SAVIEZ VOUS ?

Le programme PSP couvre neuf pays : l'Angola, les Comores, le Kenya, Madagascar, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles et la Tanzanie. Des 28 millions d'euros alloués à ce programme, la COI en gère 3,5 millions.

189 JOURNALISTES OUTILLÉS GRÂCE AU PROJET GPS

Plusieurs formations ont été organisées à l'intention des journalistes de la région dans le cadre du projet Gouvernance, paix et stabilité soutenu par l'AFD. En 2023 et 2024, ils sont 189 journalistes à en avoir bénéficié aux Comores, à Madagascar, à Maurice et aux Seychelles. Ces formations portaient sur la couverture des processus électoraux, la couverture journalistique sensible aux conflits et la couverture des travaux parlementaires.

BON À SAVOIR

60 % des bénéficiaires de ces formations sont des femmes.

À travers ces initiatives, la COI crée des opportunités de collaboration entre les médias et les institutions démocratiques (assemblées nationales, commissions électorales, etc.) afin d'améliorer la qualité de l'information à destination des populations.



#ÉQUIPER

DE NOMBREUX APPUIS AUX SERVICES DE SANTÉ

Le plan d'urgence et de riposte de la COI contre la Covid-19 a permis d'apporter un soutien concret aux États membres, avec une mobilisation totale de 4,5 millions d'euros. En plus du partage d'informations sanitaires et des formations, la COI a fourni, entre autres, deux ambulances aux Comores et à Madagascar, plus de 30 respirateurs, 160 000 équipements de protection, 80 lits d'hôpitaux et de réanimation, 50 concentrateurs d'oxygène, des caméras thermiques, des plateformes PCR, des groupes électrogènes ou encore des ordinateurs et des smartphones. À ces appuis spécifiques s'ajoutent les équipements et intrants fournis à 40 laboratoires des États membres ainsi que du matériel informatique et de communication pour le bon fonctionnement des services de santé, en particulier dans les zones reculées.

En décembre 2023, Maurice a été doté de son premier laboratoire de sécurité biologique (BSL-3), communément appelé laboratoire P3. Situé dans l'enceinte de l'hôpital Jeetoo, à Port-Louis, il constitue une avancée majeure non seulement pour le pays, mais également pour la région dans son ensemble. Il offre un environnement contrôlé et sécurisé pour l'analyse d'agents pathogènes potentiellement dangereux. Les scientifiques sont ainsi en mesure d'étudier en détail les modes de propagation de certaines maladies, étape essentielle pour ensuite





LE SAVIEZ VOUS ?

Les laboratoires sont classés en fonction des risques liés aux agents pathogènes qui y sont analysés. Il existe quatre niveaux : de P1 à P4. Un laboratoire de niveau P1 analyse des agents présentant peu de risques, alors que celui de niveau P4 traite d'agents pathogènes extrêmement dangereux et/ou inconnus, pour lesquels il n'existe aucun traitement. Un laboratoire P3, de son côté, est équipé pour analyser des agents dangereux mais pour lesquels des traitements préventifs ou curatifs existent, tels que la tuberculose, la fièvre de la Vallée du Rift, ou encore la rage.

élaborer des stratégies pour briser efficacement la chaîne d'infection. Depuis sa mise en service, le laboratoire est utilisé en moyenne deux fois par semaine. Entre décembre 2023 et octobre 2024, près de 1 700 échantillons ont été mis en culture pour la tuberculose.

Sur le plan de la santé animale, la première clinique vétérinaire mobile de Maurice est opérationnelle depuis juillet 2024. Cette acquisition, au coût de 189 000 euros, a été rendue possible grâce à la COI à travers son réseau SEGA – One Health. Cette clinique est équipée, entre autres, d'un environnement chirurgical moderne, d'un microscope et de matériels d'échographie, permettant des diagnostics précis et des interventions sur place. L'objectif de cette clinique vétérinaire mobile est d'offrir des soins vétérinaires de proximité. De plus, cela permet de réduire le stress et les risques liés au transport des animaux.

UNE UNITÉ DE GOUVERNANCE CRÉÉE

Répondre efficacement aux nombreux défis relatifs à la gouvernance, la paix et la stabilité dans la région. C'est avec cet objectif qu'une Unité de Gouvernance a été créée dans le cadre du projet Gouvernance, paix et stabilité (GPS). Cette structure, hébergée au sein du Secrétariat général, a deux missions : mettre en œuvre des actions de veille politique et de gouvernance ; et définir et déployer la stratégie de développement et de positionnement de la COI dans les domaines de la paix et de la gouvernance.

L'objectif est de mettre en place un mécanisme de soutien spécifique aux États membres lors de périodes électorales, en conciliant les besoins

des États avec les moyens de la COI et en créant des synergies avec les institutions nationales et les organisations régionales et internationales. La mise en place de cette unité, qui sera aussi l'interface avec l'Association des parlements des États membres de la COI, le Réseau électoral de l'océan Indien et la Plateforme des femmes en politique de l'océan Indien, consolide le rôle de la COI dans la promotion de la paix et de la stabilité.



HYDROMET : PROJET AMBITIEUX POUR LE CLIMAT

L'Indianocéanie est la troisième région du monde la plus exposée aux risques de catastrophes naturelles. Ces menaces touchent directement plus de 14 millions d'habitants et fragilisent les équilibres économiques. Il est donc essentiel d'équiper les pays et la région des capacités adéquates afin de fournir des informations météorologiques améliorées, nécessaires à la planification socio-économique. Financé à hauteur de 71 millions de dollars par l'AFD, l'UE et le Fonds vert pour le climat, le projet HYDROMET répond à cette problématique.

En effet, ce programme vise l'amélioration technique et technologique des services météorologiques afin d'élargir la palette des services climatiques pour la planification sectorielle, la prise de décision et la mise en place de systèmes d'alerte précoce efficaces.

Concrètement, le projet soutient le développement des services météorologiques de chaque territoire en leur fournissant des équipements de prévision et des formations adaptées. HYDROMET prévoit également la création d'un centre de climatologie régional propre à l'espace COI, afin de mutualiser

les fonctions essentielles au développement et à la production de services météorologiques à l'échelle régionale.

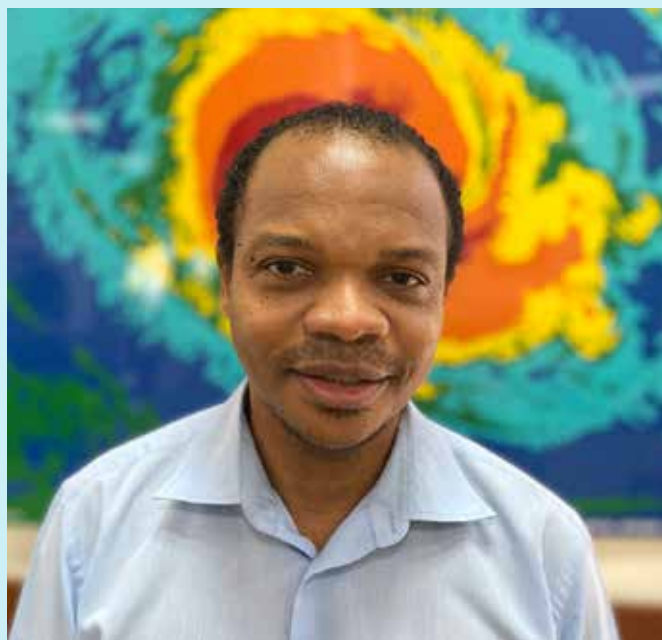
Au-delà des acteurs techniques et scientifiques directement concernés par le changement climatique, ce projet concerne de nombreux secteurs économiques, notamment l'agriculture, la pêche, le tourisme et la santé. Il s'inscrit dans la continuité d'initiatives précédentes, telles que le projet Acclimate (2008-2012) et le projet BRIO (Building Resilience in Indian Ocean, 2018-2020) mis en œuvre par la COI avec le soutien de l'AFD.



QUESTIONS À...

VINCENT AMÉLIE, DIRECTEUR DE L'AUTORITÉ DE MÉTÉOROLOGIE DES SEYCHELLES

Dans le cadre du projet BRIO, via le programme AdaptAction de l'AFD, la COI a facilité la formation de météorologistes de la région en collaboration avec Météo France Réunion ainsi que le déploiement d'un modèle de prévision fine, ALADIN. Clôturé en 2021, BRIO a constitué une étape dans la formulation du programme d'envergure HYDROMET.



Quelle est l'une des grandes inquiétudes climatiques aux Seychelles ?

Les inondations ont toujours été une préoccupation majeure lors de fortes précipitations. Les catastrophes que nous avons subies suggèrent qu'à cause du changement climatique, les inondations aux Seychelles sont de plus en plus fréquentes et causent de plus en plus de dégâts.

Les prévisions très précises d'ALADIN peuvent-elles nous aider pour l'avenir ?

ALADIN est un outil très utile pour affiner les simulations climatiques des modèles globaux. Pour les Seychelles, par exemple, ALADIN peut intégrer la forte influence des hautes montagnes sur le climat et contribuer à la simulation d'une projection climatique plus robuste pour le pays.

Comment la connaissance du climat peut-elle soutenir les secteurs les plus touchés ?

L'eau, la pêche et le tourisme sont les secteurs les plus touchés par le changement climatique aux Seychelles. Avec les données d'ALADIN, ceux qui travaillent dans ces secteurs sauront quels sont les aspects du climat qui changeront, quand ils changeront et dans quelle mesure ils changeront. Ces informations sont très importantes pour développer des mesures d'adaptation pour la survie. En même temps, il faut être conscients que nous devons tous contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre car elles sont la cause du réchauffement climatique. Sinon, nous risquons d'arriver à un point où l'adaptation ne sera plus possible.

PÊCHE ILLÉGALE : REMISE D'ÉQUIPEMENTS AUX PAYS MEMBRES DU PRSP

Dans une démarche de consolidation des acquis dans la lutte contre la pêche illégale, la COI a offert aux inspecteurs des pêches des pays participants au Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) du matériel et des équipements. Ceux-ci contribueront à faciliter la rédaction des rapports, à renforcer leur sécurité et à promouvoir la transparence dans l'accomplissement de leur mission. Il s'agit notamment de combinaisons de flottaison, de GPS portatifs, de caméras embarquées et étanches, ainsi que d'ordinateurs portables et de tablettes.



#PRÉVENIR

ÉTAT DES LIEUX DES SYSTÈMES ET RÉSEAUX DE LABORATOIRES

Un exercice d'évaluation des systèmes et réseaux de laboratoire humains, vétérinaires et entomologiques a été mené en 2021 et 2022. L'objectif : faire un état des lieux complet, en tenant compte de différents facteurs, tels que les moyens, l'organisation, la gouvernance, la collaboration, la législation, la gestion des données, la sécurité et la biosécurité, entre autres. Cette évaluation a débouché sur plusieurs cycles de formation à l'intention des laborantins des Comores, de Madagascar et de Maurice.

Conformément à l'approche One Health, les ateliers ont réuni des professionnels de santé humaine et animale. Deux modules ont été conçus et proposés. Le premier portait sur la « mise en



place des réseaux de laboratoires » et le second sur la « biosécurité, biosûreté et évaluation des risques ». Ces formations ont été reproduites en cascade par les participants mauriciens et comoriens.

LE RÉSEAU SEGA – ONE HEALTH INTÈGRE LES MALADIES CLIMATO-SENSIBLES

Le changement climatique représente une menace pour la santé humaine. D'ores et déjà, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) constate un surplus de 150 000 décès causés par le dérèglement climatique annuellement. Conscient de cela, le réseau SEGA – One Health s'est adapté, en 2021,

BON À SAVOIR

La COI et l'AFD ont signé une convention de financement pour le programme de renforcement de la sécurité sanitaire dans la région Indopacifique. Doté d'un budget de 6,5 millions d'euros de l'AFD, ce programme vise à renforcer la coordination et la capacité de réponse face aux défis sanitaires émergents et récurrents. Ce nouveau programme s'appuiera sur le réseau SEGA – One Health de la COI, le Réseau océanien de surveillance de la santé publique (ROSSP), de la Communauté du Pacifique et le programme ECOMORE, piloté par l'Institut Pasteur en Asie du Sud-Est. En associant leurs expertises et leurs ressources, ces réseaux collaboreront pour améliorer la détection précoce des épidémies, renforcer les capacités diagnostic, et intégrer les données climatiques dans les stratégies de prévention.

en intégrant les effets de ce phénomène dans les actions en santé et en mettant en place un dispositif commun d'alerte précoce de ses impacts sur la santé des populations de la région. Un atelier virtuel a été organisé à cet effet en juillet de la même année avec le soutien de l'AFD et de l'UE. Cette rencontre, à laquelle ont participé plus d'une quarantaine de représentants des États membres, issus des services de santé et des instituts de météorologie, était une première étape pour intégrer les effets du changement climatique dans les actions menées par le réseau.

EN CHIFFRES : +120 000

C'est le nombre de chiens et de chats vaccinés entre 2022 et 2024 dans plusieurs districts de Madagascar (Arivonimamo, Manjakandriana, Analalava...) ainsi que dans les destinations touristiques de Sainte Marie et de Nosy Be. Cette campagne de vaccination massive, menée par la Direction des Services vétérinaires du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, a bénéficié du soutien du réseau SEGA - One Health de la COI et de l'Organisation mondiale de la Santé animale (OMSA).

Cette initiative s'aligne sur l'objectif mondial de zéro mortalité humaine due à la rage d'ici 2030. En parallèle, des campagnes de sensibilisation à travers affiches et spots radio en plusieurs dialectes ont été conduites. L'appui de la COI se poursuit auprès des autorités de la Grande Île avec l'objectif d'au moins 70 % de la population canine vaccinée. Les risques sanitaires liés à la rage ont déjà sensiblement diminué.



SURVEILLANCE ÉPIDÉMIOLOGIQUE À MADAGASCAR

Maintenir le statut indemne du pays face à deux maladies dévastatrices : la peste des petits ruminants (PPR) et la fièvre aphteuse. C'est avec cet objectif qu'une mission de surveillance épidémiologique a été menée à Madagascar de septembre à octobre 2024. 2 930 échantillons sanguins ont été prélevés sur des animaux (bovin, ovin, caprin et porcin), pour analyses au Laboratoire National de Diagnostic Vétérinaire (LNDV). Les résultats sont transmis à l'Organisation mondiale de la Santé animale (OMSA) pour attester de la situation sanitaire. Cette approche préventive garantit la santé du bétail et préserve les ressources agricoles de la Grande Île. En 2023, 3 195 prélèvements avaient été effectués, ce qui a permis de conserver le statut indemne.



VERS UNE STRATÉGIE RÉGIONALE DE PRÉVENTION ET DE GESTION DE CRISE

Les mécanismes de prévention, de médiation et de gestion de crise étaient au cœur des discussions d'une conférence régionale sur la paix et la stabilité. Organisée conjointement par la COI et le département des Affaires politiques et de la Consolidation de la paix des Nations unies, les 30 novembre et 1^{er} décembre 2022, cette rencontre a permis de fixer le cap d'une stratégie régionale pour prévenir et gérer les crises.

Les participants – institutions régionales et internationales, organisations de la société civile et représentants gouvernementaux – ont eu l'occasion de partager des expériences et connaissances ainsi que les bonnes pratiques. Les échanges ont aussi permis d'identifier les besoins en matière de



renforcement des capacités et les priorités pour une stratégie régionale de prévention des crises dans la région. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet GPS. Par ailleurs, cette conférence a permis de renforcer la coopération entre la COI et le département onusien.

RÉSILIENCE RENFORCÉE FACE AUX CATASTROPHES NATURELLES

Les îles de l'Indianocéanie sont particulièrement vulnérables aux catastrophes naturelles. Sous l'effet du dérèglement climatique, ces phénomènes deviennent plus fréquents et plus dangereux en raison de leur intensité. Consciente que la réduction des risques passe par la prévention, la COI, en collaboration avec l'UE, a mis en place le projet Renforcement de la résilience et gestion des réponses aux catastrophes dans l'océan Indien. Ce projet apporte un soutien aux États membres à travers des formations et des exercices de simulation, dans le droit fil de l'initiative des Nations unies Early Warning for All (EW4ALL) – Alerte précoce pour tous.

À Maurice, une formation et un exercice de simulation sur table ont eu lieu en août 2024. Pendant deux jours, l'exercice a permis de tester et d'améliorer le système d'alerte précoce du pays face aux cyclones et aux inondations. Il a également renforcé la coordination entre les institutions nationales, les préparant ainsi à gérer une crise de grande envergure.



Un mois plus tard, Madagascar a organisé un exercice de terrain pour évaluer ses systèmes d'alerte précoce et d'action rapide, ainsi que ses protocoles de préparation et de réponse aux urgences à l'échelle nationale et régionale. La simulation a réuni des observateurs des autres États membres de la COI, offrant ainsi une opportunité d'apprentissage mutuel, de partage d'expériences et d'harmonisation des pratiques à l'échelle régionale.

Aux Seychelles, les ministères et agences impliqués dans la gestion des catastrophes, ainsi que la Disaster Risk Management Division et ses partenaires, se sont réunis pour affiner leurs stratégies. Ensemble, ils ont simulé une inondation de grande ampleur, comparable à celle qui avait gravement touché le nord de Mahé en 2023.

Pour faciliter ces exercices, le Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes (UNDRR) et l'Université des Nations Unies – Institut pour l'Environnement et la Sécurité Humaine (UNU-EHS) ont dirigé un groupe international de facilitateurs, d'observateurs et d'évaluateurs, avec le soutien de la COI et de la Fondation CIMA. Ces exercices illustrent l'engagement des États membres à renforcer continuellement leurs capacités de réponse aux catastrophes, en misant sur une coopération étroite entre les partenaires nationaux, régionaux et internationaux pour assurer la sécurité et la résilience des communautés vulnérables.

#SÉCURISER

ÉPIDÉMIES : LA RIPOSTE S'ORGANISE

En 2024, les Comores et Maurice ont été tous deux confrontés à une épidémie : le choléra pour les Comores et la dengue pour Maurice. Afin de soutenir les efforts de riposte des autorités locales, la COI, à travers son réseau SEGA – One Health, a déployé d'importants moyens. Dans le cas des Comores, un plan régional d'intervention a été mis en place pour soutenir les autorités, tout en renforçant la surveillance et la préparation des autres États membres. Parmi les actions entreprises figurent la surveillance aux frontières, le partage d'informations entre les pays, la mise en place de protocoles, la fourniture d'équipements de protection ou encore la formation des équipes d'intervention.



À Maurice, l'appui du réseau SEGA – One Health s'est matérialisé de plusieurs façons, notamment des formations spécialisées en matière de collecte et d'identification des moustiques. Des équipements modernes et du matériel de diagnostic ont aussi été fournis. Par ailleurs, plusieurs experts en lutte antivectorielle de l'ARS Réunion se sont rendus à Maurice et à Rodrigues pour épauler leur collègues et échanger avec eux les bonnes pratiques mises en place à La Réunion.

RÉSILIENCE CÔTIÈRE : SEPT INITIATIVES NATIONALES SOUTENUES

Sept initiatives nationales de gestion durable en zones côtières aux Comores, à Madagascar, à Maurice et aux Seychelles bénéficient du soutien de la COI, par le biais du projet RECOS. Au total, 950 000 euros seront déboursés. La mise en œuvre de ces projets permet, d'une part, de renforcer la gouvernance durable des écosystèmes marins et côtiers par l'approche GIZC, et d'autre part, d'entreprendre des actions de recherche et développement sur la résilience des populations et des écosystèmes.



Ces initiatives sont portées par différents types d'acteurs, tels que des ONG, des associations, des universités ou encore des collectivités locales, entre autres. Le septième concerne un soutien apporté au ministère de l'Environnement mauricien pour développer une méthodologie d'élaboration de plan GIZC dans le district de Rivière Noire. Une fois validée, cette méthodologie sera appliquée dans d'autres districts du territoire mauricien afin de les aider à développer leur propre plan GIZC.

Pour en savoir plus : [Communiqué](#) | [Lutte contre les changements climatiques](#)

MASEPOLREX23 : COOPÉRER POUR PRÉVENIR LES RISQUES DE POLLUTION

Aucun État de la zone n'est en mesure de faire face aux risques de pollution marine. Et encore moins à une catastrophe comparable à la marée noire provoquée par le naufrage du Wakashio, à Maurice, en 2020. Ce constat souligne la nécessité de renforcer la coopération et la coordination entre les pays pour prévenir et lutter contre les risques de pollution en mer. C'est dans cette optique qu'un exercice régional de simulation, baptisé MASEPOLREX23, a été organisé en 2023.

Près de 400 personnes y ont participé. Ils sont agents des administrations nationales mauriciennes, des centres régionaux de coordination opérationnelle (CRCO) et de fusion de l'information maritime (CRFIM), des partenaires régionaux (Convention de Nairobi, Organisation maritime internationale, etc.). Des représentants d'Afrique du Sud, des Comores, de Djibouti, de France, du Kenya, de Madagascar, du Mozambique, des Seychelles, de la Somalie, de la Tanzanie et du Yémen ont également participé à cet exercice.



MASEPOLREX23 a mis en lumière l'importance d'une mobilisation intersectorielle et à une coordination effective et efficace entre les services nationaux et les partenaires régionaux face aux enjeux de sécurité maritime, en particulier les risques de pollution en mer. Cela a également démontré la nécessité de disposer de procédures claires, partagées et éprouvées.

DES EXERCICES ET DES MISSIONS RÉGIONALES EN MER POUR LUTTER CONTRE LES CRIMES ET TRAFICS

Pour lutter contre la pêche illícite, non déclarée et non réglementée (dite pêche INN) et les trafics illicites (drogues, armes, espèces sauvages, etc.), la COI a mis en place des mécanismes régionaux efficaces : le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) et une architecture régionale de sécurité maritime reposant sur deux centres régionaux de fusion de l'information maritime et de coordination des opérations en mer.

Sur le plan de la pêche INN, le PRSP permet de conduire régulièrement des patrouilles régionales qui ont un effet dissuasif. Néanmoins, les pratiques illégales perdurent. D'où l'importance de ces missions, qui ont notamment permis d'arraisonner deux palangriers lors du 62^{ème} patrouille régionale en avril 2024. Cette approche régionale a montré sa pertinence et son utilité dans la lutte contre l'exploitation illégale des ressources halieutiques.

Grâce à l'architecture de sécurité maritime, plus de 20 missions régionales ont été conduites, conduisant à des saisies importantes de drogues, soit plus de trois tonnes. L'une de ces missions, Persian Express, réalisée en juin 2024, a permis aux forces de défense des Seychelles d'arraisonner un boutre iranien transportant plus de 900 kg de stupéfiants. Cette opération a été conduite avec la

collaboration du Centre national de coordination de partage de l'information (NISCC) et du Centre régional de coordination des opérations (CRCO).

Afin d'assurer le bon fonctionnement de ces mécanismes, des exercices de simulation sont organisés à l'échelle régionale. En avril 2022, 22 agences de neuf pays, deux centres régionaux, ainsi que la mission navale européenne EUNAVFOR ont participé à un exercice de table et de poste de commandement baptisé « BALINN2024 ». L'objectif était de tester et d'améliorer les capacités opérationnelles maritimes régionales.

LE PRSP EN BREF

Le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) est un dispositif régional de lutte contre la pêche INN, soutenu par l'UE à travers le programme ECOFISH. Il mobilise les États membres de la COI ainsi que le Kenya, le Mozambique, la Tanzanie et, depuis 2024, la Somalie. En 2023, le PRSP a reçu une distinction méritoire pour sa contribution à la lutte contre la pêche INN par le Réseau international de contrôle, suivi et surveillance lors d'un congrès mondial à Halifax.

LE PRSP EN CHIFFRES

62

patrouilles
régionales
organisées

428

inspecteurs
des pêches
embarqués

670

navires de
pêches
contrôlés

145

infractions
constatées
(20 menant
à des
poursuites
judiciaires)

+322

tonnes de
cargaisons
illicites et
matériels non-
réglementaires
saisis



INTERVENTIONS D'URGENCE À MADAGASCAR

Février 2022 : le cyclone Batsirai s'abat sur Madagascar. Quatre jours après le passage du météore, le bilan est lourd : 80 personnes décédées, 112 115 personnes sinistrées, 61 489 personnes déplacées dans 99 sites d'hébergement, et plus de 17 habitations détruites, endommagées ou inondées. En réponse, la Plateforme d'intervention régionale de la Croix-Rouge française (PIROI) a déclenché un plan d'urgence auquel a participé la COI à travers le projet RDRM financé par l'UE. 87 tonnes de matériels d'urgence ont été acheminés, un fonds d'urgence a été activé et les équipes de la Croix-Rouge malagasy ont été déployées.

La PIROI est partenaire du projet RDRM de la COI. Ce partenariat opérationnel permet de soutenir les actions de prévention, de formation et d'intervention de la PIROI. C'est ainsi que la COI et l'UE, à travers RDRM, ont soutenu, entre autres, la formation de bénévoles des Croix-Rouge nationales, des campagnes de sensibilisation du grand public, l'acheminement, le pré-positionnement et le déploiement de matériels d'urgence (kits sanitaires, équipements d'intervention...) ou encore l'activation de fonds d'urgence permettant de venir en aide aux populations sinistrées. Outre Madagascar, les Comores, Maurice et les Seychelles ont également bénéficié de ces appuis à travers la PIROI.



#STRUCTURER

GOVERNANCE ET STABILITÉ : PROMOUVOIR LE PARTAGE D'EXPÉRIENCE POLITIQUE

Le renforcement de la gouvernance et de la stabilité en Indianocéanie passe par l'action collective et la mise en réseau d'acteurs. C'est dans cet esprit que la COI, à travers le projet GPS soutenu par l'AFD, a redynamisé deux réseaux existants, à savoir l'Association des parlements des États membres de la COI (AP-COI) et la plateforme des femmes en politique de l'océan Indien (FPOI), et créé un troisième : le réseau électoral de l'océan Indien (REOI).

Créée en 1997, l'AP-COI est une plateforme politique et stratégique qui se veut un instrument de paix et de stabilité. Sa mission est d'être un espace d'échanges et de dialogue entre les élus. L'objectif est de faciliter l'avancement du rôle législatif et la dimension représentative des institutions parlementaires, aussi bien au niveau national que régional. Il s'agit aussi d'encourager la participation des parlementaires et, à travers eux, celle des citoyens des États membres à la coopération régionale.

Cette plateforme redynamisée est mobilisée pour assurer les échanges de bonnes pratiques et d'expériences en termes de bonne gouvernance, avec l'objectif, *in fine*, de préparer des plaidoyers communs. En mai 2023, les parlements des États membres ont signé une Déclaration commune à Mahé, aux Seychelles, rappelant leurs priorités et ceux des peuples de la région autour d'intérêts communs : changement climatique, sécurité maritime, économie bleue, connectivité maritime et aérienne, etc.

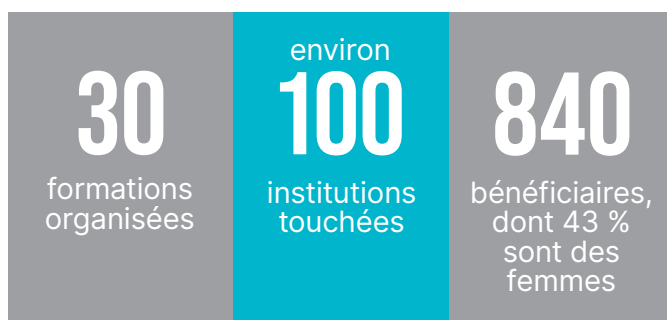
En janvier 2023, l'adoption de la Déclaration d'Hamramba a donné un nouveau souffle à la plateforme FPOI. Cette rencontre avait réuni des organisations de la société civile, des institutions gouvernementales et des caucuses parlementaires engagés dans la participation des femmes dans la sphère politique. Elle a permis d'identifier les besoins des membres du réseau, d'élaborer les grandes lignes d'une stratégie de fonctionnement et de définir un plan d'action. L'objectif est d'améliorer la place des femmes dans le débat public et la prise de décision, et ainsi approfondir la culture



démocratique en Indianocéanie. Afin d'assurer sa pérennité, la structure pourrait être rattachée à l'AP-COI.

En assurant la transparence et l'impartialité lors de processus électoraux, les organes de gestion des élections (OGE) jouent un rôle clé dans la stabilité politique de nos États membres. La Déclaration de Mahé, signée en octobre 2022, a mené à la constitution du REOI, qui regroupe les OGE de l'Union des Comores, de Madagascar, de Maurice et des Seychelles. Après l'entrée en vigueur du statut en avril 2023, le partenariat entre le réseau et la COI a été scellé par la signature d'un protocole d'accord en mai 2024.

LE PROJET GPS EN CHIFFRES



UN DIALOGUE POUR LA PAIX, LA STABILITÉ ET LA CRÉDIBILITÉ DES EXERCICES ÉLECTORAUX

En septembre 2023, une cinquantaine de représentants des organismes de gestion des élections, des élus, des médias et des régulateurs des États membres ont participé à une conférence régionale pour la paix et la stabilité dans les processus électoraux. La conférence d'Antananarivo fait suite à une demande du REOI. Objectif : disposer

d'un temps d'échanges sur les bonnes pratiques en situation électorale et sur le rôle des administrations électorales, des partis politiques et des médias.

Cette conférence a débouché sur plusieurs recommandations, notamment :

- Réviser les cadres légaux dans une optique d'amélioration systématique, deux à trois ans avant les échéances électorales.
- Documenter les leçons apprises des processus électoraux.
- Généraliser la promotion d'une culture démocratique en mobilisant la jeunesse, en mettant en place des programmes de sensibilisation avec la presse, en inscrivant dans les programmes scolaires des apprentissages à la citoyenneté et à l'exercice citoyen.
- Créer et former des pools de médiateurs électoraux mobilisables en tant que de besoin.
- Tenir des consultations plus régulières entre OGE, élus et médias afin de renforcer les connaissances mutuelles des cadres de travail de chacun.

Pour en savoir plus : [Un dialogue régional pour des processus électoraux apaisés - Commission de l'océan Indien](#)

BON À SAVOIR

La COI, à travers son projet GPS, a publié une étude comparative des organes de gestion des élections des États membres de la COI. Cette étude est consultable au lien suivant :

<https://www.commissionoceanindien.org/publication-dune-etude-comparative-des-organes-de-gestion-des-elections/>

RENFORCEMENT DU RÉSEAU SEGA - ONE HEALTH PAR LA MISE EN PLACE DE PLATEFORMES NATIONALES

Assurer un service de proximité et une coordination renforcée au niveau de chaque pays. C'est avec cet objectif que des plateformes nationales du réseau SEGA – One Health ont été instituées à Maurice, Madagascar, les Comores et les Seychelles. Cela fait suite à une recommandation du Comité de pilotage du réseau. Véritables prolongements de la plateforme régionale, ces plateformes réuniraient des professionnels de santé sur une base semestrielle.

SÉCURITÉ SANITAIRE : UNE DÉCLARATION ET UNE STRATÉGIE ADOPTÉES

La Conférence ministérielle, qui avait pour thème « Sécurité sanitaire en Indianocéanie », organisée en septembre 2023, a marqué une étape importante dans la coopération régionale sur ce dossier. Conscients de la valeur ajoutée du réseau SEGA – One Health, les États membres ont unanimement approuvé une Déclaration pour la sécurité sanitaire dans la zone COI. Cela démontre l'unité des pays face aux défis sanitaires.

L'adoption de cette Déclaration était suivie de la validation des statuts du Fonds SEGA - One Health et d'un engagement des États membres de l'abonder. Ce fonds vient assurer la pérennité du réseau et de ses actions au bénéfice des populations. Cette conférence s'est aussi conclue par la validation d'une stratégie régionale de Sécurité sanitaire pour une période de cinq ans. Elle établit une approche structurée et veille à son alignement avec les enjeux de santé mondiaux.



#PARTAGER

RECOS : ENCOURAGER LE PARTAGE D'EXPÉRIENCE SUR LA RÉSILIENCE CÔTIÈRE

L'érosion côtière est un défi commun aux États membres de la COI. À travers son programme d'échanges d'expériences, le projet RECOS encourage le partage de bonnes pratiques entre les acteurs des zones côtières (associations communautaires, coopératives, individus, ONG, autorités publiques, etc.) des Comores, de Madagascar, de Maurice et des Seychelles. L'objectif est de renforcer et de diffuser des expertises et des bonnes pratiques en matière de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) dans la région.

Le bilan de ce programme d'échanges est positif. À fin août 2024, 44 acteurs côtiers des cinq États membres, dont 22 femmes, avaient bénéficié d'un appui pour observer et étudier des pratiques dans un pays voisin. Lors de ces déplacements, une plusieurs thématiques ont été abordées : gestion durable de la pêche au poulpe, restauration des écosystèmes marins et côtiers, adaptation au changement climatique, aires marines éducatives, etc. Au total, le transfert de savoir-faire s'est déroulé sur plus de 30 sites de démonstration, et plus de 10 bonnes pratiques GIZC ont été partagées. Ces échanges ont conduit à l'initiation de sept collaborations régionales.

En complément du programme d'échanges d'expériences, le projet RECOS a aussi conçu des fiches synthétiques afin de mettre en lumière les bonnes pratiques ainsi que les structures qui détiennent l'expertise. À fin 2024, sept fiches étaient disponibles. Elles portent sur les techniques de restauration et de culture de corail, de mangroves et d'herbiers marins, ou encore la transformation du poulpe et le suivi écologique communautaire des AMP.

44

Nombre de
bénéficiaires
du programme
d'échanges
d'expériences du
projet RECOS

LE CHIFFRE

Téléchargez les fiches:

<https://www.commissionoceanindien.org/bonnes-pratiques-de-gestion-durable-en-zones-cotieres/>

#PLAIDER

PORTER LA VOIX DES ÎLES AFRICAINES

La COI apporte son soutien à la Commission des États insulaires d'Afrique sur le climat (AISCC pour African Island States Commission on Climate). Cette Commission, actuellement présidée par les Seychelles, a été mise en place lors de la COP22 sur le climat à Marrakech. Il réunit les États membres de la COI ainsi que le Cap Vert, la Guinée Bissau, la Guinée équatoriale, São Tomé et Príncipe, et Zanzibar.

En 2022 et 2023, la COI a facilité l'organisation de rencontres des membres de l'AISCC, notamment à travers le projet Global Climate Change Alliance Plus (GCCA+) sur financement de l'UE. La Commission s'est réunie en mai 2023 aux Seychelles, occasion pour les États de discuter de son opérationnalisation, en particulier de sa structure de gouvernance, sa feuille de route et son plan d'investissement. Les discussions ont aussi permis de convenir d'une participation commune à la COP28 sur le climat, qui s'est tenue en novembre-décembre 2023.

En mai 2024, le Secrétaire général de la COI a conduit une délégation de l'organisation de



l'organisation à la 4^{ème} Conférence internationale sur les PEID à Antigua et Barbuda. La COI y a non seulement porté le plaidoyer de ses États membres, mais aussi celui de l'ensemble des États insulaires d'Afrique. La délégation a également présenté la diversité de ses actions de coopération pour soutenir ses États membres et les aider à relever les défis relatifs à l'insularité.

BON À SAVOIR

La COI, en collaboration avec le Secrétariat du Commonwealth, a facilité la formation de 20 négociateurs sur le climat des pays membres de l'AISCC. Cette formation a permis de mieux comprendre le mécanisme de négociation, affiner les positions et les recommandations tout en développant les compétences en matière de diplomatie climatique.

[Cf. 231002 Discours-SG-COI Formation-nego-climatique-îles-d'Afrique-GCCA.pdf](#)

MOBILISER POUR L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En septembre 2024, l'AP-COI, à travers l'appui de la COI et son projet GPS, et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie ont organisé un séminaire de coopération interparlementaire sur les changements climatiques. L'objectif : renforcer les capacités des membres des parlements de l'AP-COI sur les questions climatiques sur la base des meilleures pratiques législatives et parlementaires disponibles et leur permettre de s'appropriier le



corpus législatif sur les changements climatiques. Cette initiative découle du constat que la majorité des États membres de la COI, à l'exception de la France et de Maurice, ne dispose pas d'une loi sur le changement climatique, et ce, bien qu'ils soient tous signataires de l'Accord de Paris.

Présente à la COP29 sur le climat à Bakou, en Azerbaïdjan, la délégation de la COI a enchaîné les rencontres avec l'objectif, *in fine*, d'accélérer l'accès au financement climatique pour nos États membres et, plus largement, pour l'ensemble des îles d'Afrique. Nos représentants ont pris part à des sessions de travail avec les principaux fonds climatiques, tels que le Fonds vert pour le climat, le Fonds d'adaptation et le Fonds de l'OPEP pour le développement international.

Ce rendez-vous a aussi été l'occasion de porter le plaidoyer des États insulaires et de présenter l'action de la COI dans plusieurs domaines, tels que la pêche durable et l'économie bleue, la réduction des risques de catastrophes, entre autres. Ces rencontres, en marge des séances plénières, ont permis de partager des expériences, de nouer des collaborations et de se confronter aux bonnes pratiques.

La COP29 a aussi vu l'organisation d'un dialogue de haut niveau en collaboration avec le gouvernement des Seychelles et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA). Intitulé « Partenariats stratégiques pour la résilience climatique et une finance équitable pour les îles d'Afrique », ce dialogue a mis en lumière les besoins en termes de financement climatique. Les États ont fait ressortir leurs vulnérabilités croissantes face aux changements climatiques, soulignant leurs besoins d'accompagnement, aussi bien financier que technique, ou encore la simplification des dispositifs financiers multilatéraux.



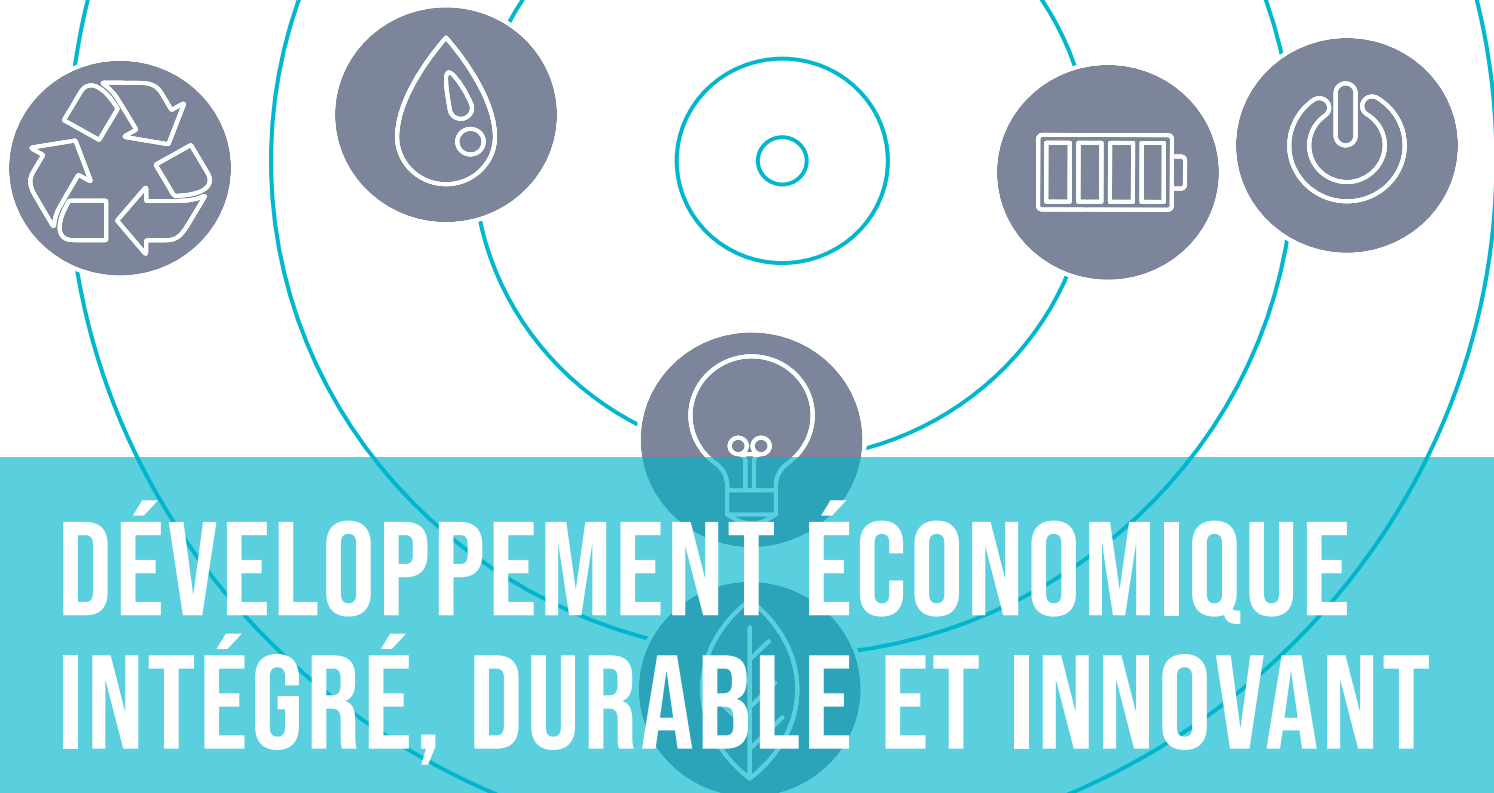
LE SAVIEZ VOUS ?

Depuis juillet 2024, la COI est accréditée auprès du Fonds vert pour le climat. Elle est à ce jour la seule organisation intergouvernementale d'Afrique orientale et australe à avoir cette accréditation, qui ouvre la voie à des financements de projets d'adaptation et d'atténuation des effets du dérèglement climatique pouvant aller jusqu'à 50 millions de dollars.

CHAPITRE 2

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE INTÉGRÉ, DURABLE ET INNOVANT





Plusieurs secteurs économiques offrent des perspectives d'un développement intégré, et surtout respectueux des écosystèmes et des humains. Dans l'Indianocéanie, cet agenda économique appelle à un dialogue régional renforcé. Il s'agit de #partager nos connaissances, nos expériences et nos bonnes pratiques. Il est primordial de #renforcer nos capacités pour pouvoir innover et faire émerger de nouvelles filières, comme celle de la production d'énergie à partir des déchets. Il nous faut pour cela #comprendre les problématiques auxquelles nous faisons face, et ce en promouvant la recherche et en investissant dans le capital humain à travers la formation. Les concepts d'économie bleue et d'économie circulaire nous rappellent constamment l'urgence d'exploiter durablement nos ressources de même que notre responsabilité de les #protéger. Territoires insulaires, nos États membres se mobilisent notamment contre la pollution marine tout en développant une gestion durable des zones côtières. Un développement économique à l'échelle de l'Indianocéanie exige aussi de #connecter les acteurs en améliorant la connectivité maritime, aérienne et numérique.

#PARTAGER

LA COI ET ONE OCEAN EXPEDITION SENSIBILISENT LA POPULATION MAURICIENNE

Depuis près de 30 ans, la COI s'investit sur la problématique de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) auprès de ses pays membres et d'autres États riverains de l'océan Indien, notamment le Kenya et la Tanzanie. En décembre 2022, l'organisation a profité du passage à Maurice du navire norvégien Statsraad Lehmkuhl pour organiser une table ronde en collaboration, avec le consul royal de Norvège à Maurice.

Cette rencontre, proposée dans le cadre du programme One Ocean Expedition des Nations unies, avait réuni des chercheurs, des institutions gouvernementales, des opérateurs touristiques, des communautés de pêcheurs, des acteurs non étatiques et le grand public. Elle a permis d'améliorer les connaissances sur l'interrelation entre les questions climatiques, la pollution et les impacts sur l'environnement marin.





E€OFISH : UN ATELIER DE PARTAGE AUTOUR DE LA PÊCHE COMMUNAUTAIRE DANS LA RÉGION

Les bonnes pratiques, développées par les pêcheurs artisanaux d'un pays, peuvent souvent être répliquées par d'autres dans la région. Ces professionnels de la mer étaient au cœur d'un atelier de partage en juin 2023, au Kenya. Organisée dans le cadre du projet E€OFISH, cette rencontre a réuni des pêcheurs des dix pays bénéficiaires de ce projet financé par l'UE. Ce partage de connaissance vise à améliorer la gestion de cette activité dans la région, et *in fine*, veiller à une exploitation durable des stocks de poissons et au renforcement de la pêche communautaire.



LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2023, + 24 000 pêcheurs artisanaux de l'Afrique de l'Est-Afrique Australe-océan Indien ont été touchés par le programme E€OFISH.

COOPÉRATION SCIENTIFIQUE : LA COI PARTENAIRE DU 12^{ème} SYMPOSIUM DU WIOMSA

Le 12^{ème} symposium de la Western Indian Ocean Marine Scientific Association (WIOMSA) s'est tenu en octobre 2022 à Port Elizabeth, en Afrique du Sud. La COI y a pris part à travers le projet RECOS, dont une des composantes est le renforcement de la coopération scientifique régionale sur la restauration des écosystèmes côtiers.

En marge du symposium, l'équipe de RECOS a organisé des réunions avec des scientifiques

de la région, ce qui a permis de structurer des groupes de travail qui se pencheront sur des thématiques liées à divers sujets : la gestion des aires marines protégées, la gestion et la restauration des mangroves et herbiers marins, l'interface terre-mer ou encore les programmes d'éducation environnementale. Ces groupes de travail thématiques se réunissent régulièrement pour discuter de questions de recherche, travailler sur des méthodologies standardisées, mais aussi échanger des outils et des solutions.

#RENFORCER FAVORISER L'ÉMERGENCE D'UNE FILIÈRE DÉCHETS-ÉNERGIE

La gestion des déchets et l'accès à l'énergie sont deux problématiques communes aux territoires de l'Indianocéanie. Toutefois, même si elles se posent de manière différente, elles peuvent être résolues à travers des actions en commun par le biais de la recherche et l'innovation afin de mettre en place un filière déchets-énergie adaptée au contexte local. C'est là tout l'objet du projet TWENex, mis en œuvre par la COI et le Mauritius Research and Innovation Council (MRIC) dans le cadre du programme Recherche et Innovation de l'Organisation des États ACP (OEACP) sur financement de l'Union européenne.

Des activités de terrain ont été menées, notamment aux Comores, et ce grâce à des porteurs de projet appelés « multiplicateurs ». Une étude de caractérisation a été lancée dans la ville de Moroni, Grande Comore, et se poursuit sur les îles de Mohéli et d'Anjouan. Cet exercice fournira des données qui éclaireront la conception et la mise en œuvre de stratégies de gestion des déchets efficaces.

Le renforcement de capacités est au centre de ce projet qui entend dynamiser les systèmes d'innovation nationaux et améliorer la recherche et l'innovation. Un laboratoire de caractérisation physico-chimique des déchets a été inauguré au sein de la Faculté des Sciences techniques, à l'Université des Comores. Grâce aux équipements dont il est doté, ce laboratoire servira non seulement à réaliser des analyses, mais aussi à assurer la formation pratique des étudiants et à appuyer le développement de projets de recherche pour concevoir des systèmes de valorisation énergétique des déchets organiques.



Un Regional Innovation Challenge a été lancé fin 2024 par la COI et le MRIC. Il s'adresse à tout individu, PME, associations/ONG, organismes de recherche et universités ayant des idées innovantes dans les domaines relatifs à la gestion et la valorisation des déchets, la gestion de la chaîne de valeur des déchets et l'économie circulaire. Les meilleures idées seront soutenues par un financement d'amorçage et un mentorat afin d'être améliorées.

GESTION DES PÊCHES : UN COURS DE PREMIER CYCLE LANCÉ

Pallier le manque de compétences dans le secteur de la pêche. C'est dans cette optique qu'un cours de premier cycle sur le droit, l'économie bleue et la gestion durable de la pêche a vu le jour. Cette formation est le fruit d'une collaboration entre la COI et l'Open University of Mauritius dans le cadre du programme E€OFISH. Cette formation, qui peut être complétée entre trois et six ans, est dispensée en ligne.

La première promotion en 2021 avait attiré 20 étudiants. Cette initiative participe au renforcement des capacités dans le secteur. Soutenue financièrement par l'UE, cette formation bénéficie de l'appui de partenaires académiques internationaux, tels que l'Université de Portsmouth et la Green Law Foundation.



LE SAVIEZ VOUS ?

Chaque année, le manque à gagner de la région dans le secteur de la pêche s'élève à 7,5 milliards de dollars US.



DES INITIATIVES CONCRÈTES POUR SOUTENIR LA PÊCHE ARTISANALE

Neuf initiatives ont été mises en œuvre par E€OFISH pour soutenir les pêcheurs artisanaux dans les pays bénéficiant de ce programme. L'objectif de ces projets est d'améliorer les revenus qu'ils perçoivent de cette activité. À Maurice, des dispositifs de concentration de poissons ont été déployés en 2022. Il s'agit d'un radeau équipé d'un GPS et de la technologie de détection de la biomasse. Plus de 3 000 pêcheurs bénéficient de cette technologie qui améliore leurs prises. À Madagascar, le programme a permis la sensibilisation de plus de 3 000 élèves aux enjeux relatifs à la biodiversité et la pêche.

GOUVERNANCE DES ZONES CÔTIÈRES : COLLABORATION AVEC LE RÉSEAU MIHARI À MADAGASCAR

La COI accompagne les réseaux chargés de veiller sur les Aires Marines Protégées. C'est dans cette optique qu'un partenariat a été créé avec le réseau MIHARI, qui regroupe plus de 170 zones marines gérées localement (LMMA) à Madagascar. Les activités dans le cadre de cette collaboration ont débuté en 2023. Elles visent à valoriser les bonnes pratiques développées au sein des LMMA malgaches, à mettre en place un plaidoyer pour la reconnaissance légale des LMMA à Madagascar et dans le monde, et l'organisation d'un forum annuel des LMMA.

**LE SAVIEZ VOUS ?**

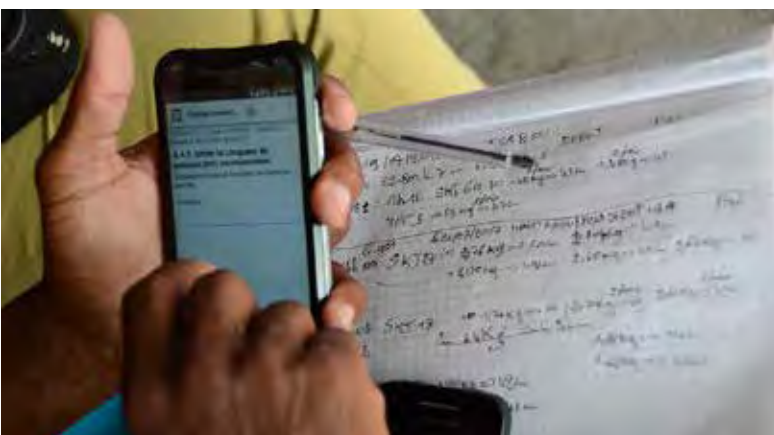
143. C'est le nombre d'aires marines protégées que compte la région océan Indien occidental.

#COMPRENDRE

PÊCHE : DES DONNÉES POUR ÉCLAIRER LES DÉCISIONS ÉTATIQUES

Grâce au programme EEOFISH, onze États insulaires et côtiers du sud-est de l'océan Indien disposent de données précises qui améliorent leur prise de décision. En effet, un système statistique a été développé pour mieux évaluer la contribution de la pêche à l'économie nationale dans onze pays de l'AO-AA-OI. Cet outil aide les pays bénéficiaires à utiliser plus efficacement les ressources maritimes et financières dont ils disposent.

Un état des lieux des meilleures pratiques a également été réalisé pour apprendre des expériences passées dans le sud-ouest de l'océan Indien. Cette étude vient appuyer l'élaboration de programmes et de stratégies sur l'avenir de la pêche dans la région. Dans cette perspective, le programme EEOFISH a également permis des consultations, dont l'objectif était d'établir 17 sets d'indicateurs pour évaluer l'impact du dérèglement climatique sur la pêche artisanale. Ces indicateurs comprennent des données environnementales et socio-économiques ainsi que des informations sur la gouvernance, les financements climat, entre autres, offrant ainsi aux décideurs une vue globale des défis à relever.



ÉCOSYSTÈMES MARINS : CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES EFFETS DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

D'ici 2020, les captures dans les zones économiques exclusives devraient baisser de 2,8 % à 5,3 %, selon la FAO. La cause : le dérèglement climatique. Afin de mieux comprendre ce phénomène et ses effets sur la pêche, notamment artisanale, un Observatoire régional a été mis sur pied grâce au programme EEOFISH.

Initié par la Commission de l'océan Indien (COI) en partenariat avec l'Institut océanographique de Maurice (MOI), l'observatoire regroupe aujourd'hui sept pays : les Comores, la France/Réunion, le Kenya, Madagascar, Maurice, les Seychelles et la Tanzanie. Cette initiative vise à assurer une gestion durable des ressources halieutiques essentielles à l'économie des pays du Sud-Ouest de l'océan Indien.

#PROTÉGER

POLLUTION MARINE : LA COI INTENSIFIE LA LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DE DÉCHETS PLASTIQUES

Selon l'ONG WWF, chaque minute, c'est l'équivalent d'un camion-poubelle rempli de déchets plastiques qui se déverse dans la mer. Cette pollution représente un danger pour les écosystèmes marins



et la biodiversité, mais aussi pour l'homme car les micro-plastiques vont jusqu'à polluer notre air, notre eau et notre nourriture. Consciente de ce problème, la COI se mobilise.

En 2021, elle a lancé le ExPLOI (Expédition Plastique Océan Indien), projet innovant et d'envergure régionale qui contribue à la réduction et au recyclage des déchets plastiques. Il s'articule autour de trois axes : la recherche, la sensibilisation et le développement d'une économie circulaire régionale.

En septembre 2023, la COI a signé une déclaration visant à combattre la prolifération de déchets plastiques dans l'océan. Ce faisant, la COI s'est engagée à mobiliser les fonds nécessaires pour mieux récupérer ces déchets, intensifier leur recyclage et leur valorisation pour, in fine, limiter leur utilisation.

LES OBJECTIFS CHIFFRÉS DU PROJET EXPLOI

- 240 écoles sensibilisées à la prévention plastique
- 40 entreprises accompagnées
- 10 projets innovants de réduction de la pollution plastique incubés
- 1 campagne océanographique sur les pollutions plastiques
- 5 festivals culturels pour le grand public, les décideurs, les acteurs académiques et le secteur privé autour des pollutions plastiques (1 dans chaque État membre)

POLLUTION PLASTIQUE : UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DESTINÉE AUX ENFANTS

Chaque année, des tonnes de déchets plastiques finissent dans les océans, engendrant des problèmes environnementaux et sanitaires. La COI, à travers le projet AIODIS (Indian Ocean and African Developing Island States), sous-composante de SWIOFISH 2, a lancé une campagne pour sensibiliser les enfants des grades 4 et 5 dans les écoles primaires dans les États insulaires en développement d'Afrique et de l'océan Indien. Plus de 9 000 écoliers ont participé à ces campagnes de sensibilisation qui ont permis de mieux faire



comprendre le concept d'économie circulaire et de sensibiliser à la réduction de la pollution marine par le plastique. Cette campagne, novatrice par son approche, comprenait des récits graphiques et des jeux pour faire découvrir les répercussions de la pollution plastique sur les animaux marins et les oiseaux. Et aussi de changer les regards sur les déchets qui, dans une perspective d'économie circulaire, se transforment en ressources.

BON À SAVOIR

Les pays bénéficiaires du projet AIODIS sont le Cap-Vert, les Comores, la Guinée-Bissau, Madagascar, les Maldives, Maurice, São Tomé-et-Principe et les Seychelles.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : 13 PROJETS MENÉS SOUS LE PROGRAMME SANOI

La sécurité alimentaire et nutritionnelle est une problématique mondiale à laquelle l'Indianocéanie ne fait pas exception. La région fait face, en effet, à la sous-nutrition, mais également au surpoids et à l'obésité. Il faut ajouter à cela les effets du changement climatique qui impactent la production agricole. Depuis 2020, la COI a mis en œuvre 13 projets dans le cadre du programme SANOI, qui a pour objectif de réduire la malnutrition et l'insécurité alimentaire dans la région OI.

À Madagascar, l'ONG Santé Sud a mené des actions de sensibilisation à la nutrition dans 13 communes de la région d'Analamanga, ciblant prioritairement les femmes et les enfants. Il s'agit de former le personnel de santé, notamment les sages-femmes, et de partager les bonnes pratiques. L'ONG a proposé des activités de démonstration pour la

diversification alimentaire et la création de jardins communautaires. Action contre la faim (ACF) et l'Association inter-coopération Madagascar (AIM) sont intervenues sur le volet de la malnutrition, mettant l'accent sur la santé nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans.

À Maurice, une campagne de sensibilisation nutritionnelle a été organisée en octobre 2024. L'accent a été mis sur l'allaitement maternel et l'alimentation des mères et futures mères. Piloté par le FAREI, le second volet de la campagne avait pour but de valoriser et promouvoir les aliments locaux et leur apport nutritionnel.

Qui dit sécurité alimentaire, dit aussi sécurité sanitaire des aliments. C'est dans ce cadre que des professionnels chargés de la surveillance et du contrôle de la filière avicole. L'objectif est d'améliorer la sécurité des aliments pour les consommateurs, mais aussi de veiller à la compétitivité et la pérennité de la filière en réduisant les risques de maladies.

BON À SAVOIR

Le programme SANOI mobilise 30 partenaires, dont des instituts de recherche, des institutions internationales ainsi que des ONG, entre autres, dans les quatre pays bénéficiaires.



#CONNECTER

CONNECTIVITÉ NUMÉRIQUE : MISE EN OPÉRATION DU CÂBLE METISS

C'est un pas important qui a été franchi dans la démocratisation de l'accès à Internet dans la région. Retardée par la Covid-19, la mise en opération du câble METISS (MEltingpoT Indianoceanic Submarine System) a eu lieu en mars 2021. Plus qu'une simple infrastructure, ce câble est un outil pour le développement. En effet, ses impacts sont multiples en améliorant la connectivité, en favorisant l'innovation (à travers notamment l'introduction de la 5G), ou encore en permettant la redondance.

En véritable chef d'orchestre, la COI a accompagné ce projet, de sa structuration à son installation et sa mise en opération. Ce projet est la preuve que la coopération régionale apporte des résultats concrets, puisque sa concrétisation a nécessité des investissements de 40 millions d'euros consentis par un consortium régional réunissant six opérateurs : CEB FiberNet et Emtel de Maurice, Canal+, SFR Réunion et Zeop de La Réunion et Telma de Madagascar.

METISS est un câble libre et ouvert, ce qui veut dire que d'autres opérateurs pourront acheter de la bande passante, offrant ainsi de nouvelles possibilités aux opérateurs et usagers de la région.



LE SAVIEZ-VOUS ?

D'une longueur de 3 200 km, METISS est à ce jour le câble le plus puissant desservant la région avec une puissance de 24 téraabits.

CONNECTIVITÉ MARITIME : MISE SUR PIED D'UN COMITÉ TECHNIQUE

L'amélioration de la connectivité maritime entre les îles de l'Indianocéanie est un enjeu clé pour le développement. En août 2022, la COI a créé un Comité technique régional (CTR) pour discuter de cette problématique et proposer des solutions. Cette structure a été mise en place dans le cadre du projet de renforcement de la connectivité maritime (EMCP – Enhancing Maritime Connectivity Project),

subventionné à hauteur de plus de 875 000 USD par le gouvernement du Japon.

En plus des États membres de la COI, le CTR intégrait les États de la façade africaine (Afrique du Sud, Kenya, Mozambique et Tanzanie), le but étant de disposer d'une masse critique en termes d'acteurs et de potentiel commercial. L'objectif était de faciliter le dialogue entre les décideurs du transport maritime, les experts en commerce et ceux engagés dans la promotion de l'investissement public et privé.

Ce projet de renforcement de la connectivité maritime s'inscrivait dans la continuité des études et travaux de la COI, qui avaient déjà fourni les orientations en identifiant les obstacles à l'essor du commerce sous-régional, notamment le coût du transport maritime, la fréquence des connexions, les volumes des échanges, entre autres.

#DÉVELOPPER

ÉCONOMIE CIRCULAIRE : NOUVEL AXE DE COOPÉRATION POUR LA CROISSANCE ET L'INNOVATION

Face à la crise environnementale, l'économie circulaire émerge comme un levier d'action pour les territoires insulaires. À l'échelle régionale, voire continentale, le défi est de développer des filières communes, de partager les savoir-faire, développer les compétences et faciliter les transferts de technologies. Lors d'une Conférence ministérielle sur l'économie bleue et circulaire, les représentants des pays AIODIS ont réitéré unanimement leur engagement à promouvoir la circularité pour relever les défis que pose leur vulnérabilité climatique, environnementale et socio-économique.

Cet engagement est appelé à se traduire à travers l'adoption de cadres juridiques ou de règlements d'application dans chacun des pays. Des mesures incitatives, telles que des subventions ou avantages fiscaux, seront à l'étude pour encourager l'entrepreneuriat circulaire. Les participants se sont aussi entendus sur la reconnaissance générale du droit à la réparation, ce qui passe par un accès aux pièces détachées, à l'information et aux compétences requises pour prolonger la durée de vie des produits. Les discussions ont



LE SAVIEZ VOUS ?

L'usure des pneumatiques est une source majeure de pollution de l'eau par les microplastiques. En effet, les particules issues des pneus contribueraient à une contamination 300 fois plus élevée que celle générée par les vêtements ou les cosmétiques.

permis d'identifier les opportunités qu'offrent les filières des pneumatiques usagés, et des déchets électriques et électroniques. Ces déchets, en effet, constituent des gisements de valeur pouvant alimenter des pratiques économiques circulaires et faire émerger des coopérations entre les territoires.

En amont de cette conférence ministérielle, qui s'est tenue en septembre 2023, ces deux filières avaient fait l'objet d'une mission d'échanges de connaissance à Maurice et à La Réunion. La COI avait invité des acteurs étatiques, non-étatiques et privés des pays AIODIS à visiter des projets et initiatives de récupération, traitement, recyclage/surcyclage de ces types de déchets. Cette mission avait pour objectif de jeter les bases de la conception d'un cadre opérationnel de coopération et d'intégration régionale systématique pour accroître le recyclage des pneus usagés et des déchets électriques et électroniques dans les États AIODIS, en s'inspirant des initiatives mises en œuvre dans les îles sœurs.

La mission a fait émerger des pistes de collaboration B2B. Les échanges ont nourri la préparation d'une feuille de route dont l'objectif sera de récupérer et recycler 95 % des pneus usagés et d'assurer la récupération, le traitement et/ou le recyclage de 60 % des déchets électroniques et électriques.



SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT DE DEMAIN

Renforcer l'écosystème entrepreneurial dans les États membres afin de développer de nouveaux leviers de croissance économique. La mission que poursuit la COI à travers le programme Entrepreneuriat et facilitation des affaires dans l'océan Indien (ENFA-OI), dont la mise en œuvre a démarré en février 2023. Il s'agit du tout premier projet de coopération UE-COI dédié à l'entrepreneuriat.

Financé par l'UE à hauteur de 1,6 million d'euros, ce programme échelonné sur deux ans vise à renforcer les capacités des MPME (Micro, Petites et Moyennes Entreprises) et des start-ups, ainsi que des Organismes d'Appui et de Soutien (OAS) à ces entreprises. Le but est de promouvoir des solutions vertes, bleues et circulaires dans trois filières prioritaires : plantes médicinales et cosmétiques, produits de la mer, et tourisme. Un des points forts de ce programme est qu'il accorde une priorité aux femmes et aux jeunes, et veille à intégrer les entreprises du secteur informel, qui représente 89 % des emplois aux Comores et à Madagascar.

Un état des lieux dans les filières prioritaires a permis de mettre en lumière les besoins réels des acteurs. Un atelier de restitution a eu lieu à cet effet en août 2023, à Maurice. Le diagnostic a porté sur les organismes d'appui et les centres de formations ainsi que les start-up et les MPME, en mettant l'accent sur les entreprises dirigées par les femmes. Les principaux besoins identifiés sont l'accès au financement, à la formation et aux informations relatives aux marchés; le manque d'accompagnement pour la création et la gestion durable d'une entreprise; la nécessité d'une sensibilisation aux concepts d'économie bleue, verte et circulaire en lien avec les filières prioritaires; le renforcement du dialogue public-privé;

et l'amélioration de la compétitivité économique régionale.

L'exercice a permis de jeter les jalons des premières actions visant à répondre aux besoins identifiés, telles que des activités de renforcement des capacités des organismes d'appui et associations professionnelles du secteur privé, des MPME. Des initiatives sont également entreprises pour faciliter les échanges entre les entreprises de la région, diffuser les bonnes pratiques, mettre en place un cadre de concertation des OAS, ou encore organiser un concours de pitch à l'échelle régionale.

Douze formations sur la transformation des produits agroalimentaires, le marketing ou les business models, entre autres, ont été organisées en 2023 et 2024. Un total de 233 opérateurs ont bénéficié de ces formations, dont 97 femmes.

SALONS INTERNATIONAUX : LE SAVOIR-FAIRE RÉGIONAL S'EXPOSE

21 tour-opérateurs, restaurateurs et hôteliers de la région ont participé au salon Philoxenia (Grèce) en novembre 2024. Un mois plus tôt, ce sont 19 entreprises de la filière « plantes cosmétiques et médicinales » qui ont exposé leurs produits lors du 10^{ème} salon Cosmetic 360 (Paris). En juin 2024, 17 MPME de la filière des produits de la mer ont participé au salon Africa's Big 7, l'un des plus grands rassemblements du secteur agroalimentaire d'Afrique.

Leur présence à ces salons internationaux a été possible grâce au soutien de la COI à travers le programme ENFA-OI. Cela a été une occasion pour eux de rencontrer d'autres acteurs du



secteur, de nouer des partenariats et, ce faisant, de se positionner sur de nouveaux marchés. Ces événements ont été une formidable vitrine pour mieux faire connaître les produits, les services et les savoir-faire des entreprises de la région.

COPISTE 2024 : SIX JEUNES ENTREPRENEURS À L'HONNEUR

Six jeunes se sont distingués à l'issue du concours de pitch baptisé COPISTE 2024, qui s'est tenu en octobre 2024. Au total, 20 entrepreneurs étaient en lice. Lors du concours, chacun avait cinq minutes pour présenter son projet devant un jury d'experts. Six lauréats ont été désignés à l'issue de l'exercice, soit deux dans chaque filière.

Ils ont remporté une subvention allant de 1 500 à 2 000 euros et 1 000 euros sous forme de bon d'incubation. Plus qu'un concours, COPISTE 2024 a été un temps de rencontre et de formation, donnant l'opportunité aux participants de développer de nouvelles compétences et d'affiner les projets d'entreprise.

Plantes cosmétiques et médicinales

1. Jihane Guy (Comores)
2. Bouchra Ibrahim (Comores)

Tourisme

1. Vicky Durand (Seychelles)
2. Anthony Andrianandraina (Madagascar)

Produits de la mer

1. Darren How Long (Seychelles)
2. Raissa Rakotonjatovo (Madagascar)

ÉCONOMIE BLEUE : UNE JOURNÉE RÉGIONALE INSTITUÉE

Depuis 2021, le 17 juillet marque la Journée régionale de l'économie bleue. Cette initiative,



impulsée par la présidence française de la COI, suit l'exemple des Seychelles où une journée nationale de l'économie bleue a été instituée en 2017. C'est l'occasion, chaque année, de rappeler les grands défis maritimes auxquels les îles de l'océan Indien sont confrontées. Il s'agit aussi et surtout de mettre en lumière les actions entreprises pour développer des secteurs liés à l'océan tout en préservant les écosystèmes marins et côtiers.

Pour la première édition de cette journée régionale, un programme comprenant des expositions, des animations et des discussions a mobilisé les acteurs régionaux. Le Secrétariat général de la COI avait organisé un webinaire axé sur la question des métiers dans ce secteur. Organisé avec la présidence française de la COI, en partenariat avec Cap Business Océan Indien, ce forum a permis d'identifier les opportunités, les besoins, de même que les évolutions attendues en ce qui concerne la formation et l'employabilité.

En 2022, c'est un débat, sur le thème « Femme dans l'économie bleue », qui a retenu l'attention. De nombreuses questions relatives à l'égalité femmes-hommes ont été soulevées. Les femmes évoluant dans ce secteur ont été une nouvelle fois mises à l'honneur lors de l'édition 2023, notamment à travers une vidéo partagée sur les réseaux sociaux montrant leur quotidien.

En plus des États membres de la COI, l'Afrique du Sud, le Kenya, la Tanzanie et le Mozambique observent également cette journée régionale.



CHAPITRE 3

ÉPANOUISSEMENT HUMAIN ET INCLUSIVITÉ





ÉPANOUISSEMENT HUMAIN ET INCLUSIVITÉ

L'épanouissement humain et l'inclusivité sont au cœur de l'action de la COI. L'objectif est d'ouvrir la région à des perspectives de développement économique et culturel à long terme. #Développer les industries culturelles et créatives (ICC) et l'entrepreneuriat sont deux axes forts autour desquels s'articulent les initiatives de la commission. Pour aider à l'épanouissement, il est aussi important de #valoriser la région en mettant en lumière ses produits et services ainsi que ses savoir-faire. Valoriser, c'est également récompenser, en particulier ses talents dans différentes disciplines artistiques : littérature, slam, photographie... Face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain, l'art se révèle être un puissant outil pour #sensibiliser, alerter et appeler à l'action. Concernant l'inclusivité, tous les projets de la COI intègrent désormais une dimension sur le genre et accordent une attention particulière aux jeunes. L'objectif est d'assurer qu'ils soient non seulement des bénéficiaires, mais également des acteurs engagés dès la conception des activités et tout au long de leur mise en œuvre.

#DÉVELOPPER

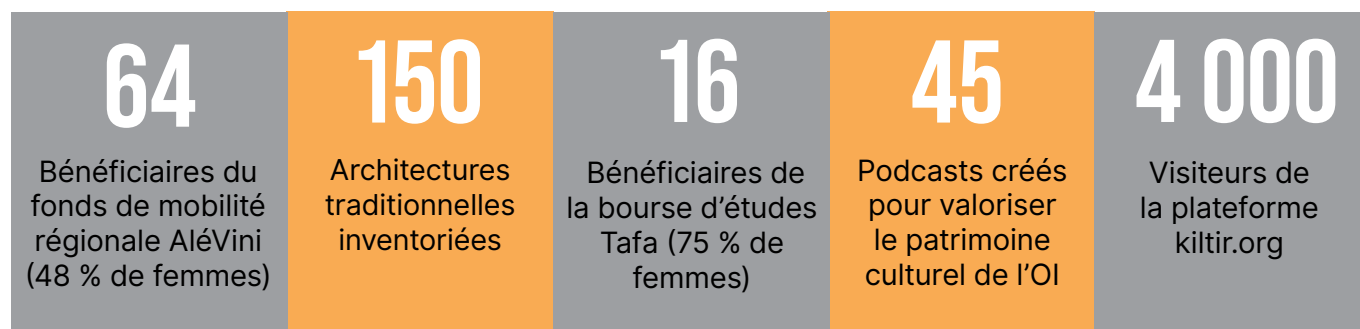
PROMOUVOIR LES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES

La COI s'est engagée dans la promotion et le développement culturel. Cette volonté s'illustre à travers le soutien à des projets novateurs, dont la vocation, à terme, est de poser les jalons pour un développement régional dans lequel la culture sera un élément central de prospérité. Dans cette perspective, l'organisation a décrété 2024 « année culturelle » pour marquer ses 40 ans d'existence. Cette année a été riche en activités, allant d'événements artistiques au slam en passant par un concours de photographies et les prix littéraires.

Plusieurs activités ont été soutenues à travers le projet ICC, financé par l'AFD à hauteur de 5,1 millions d'euros sur 5 ans. Plusieurs fonds de soutien ont ainsi été créés pour faciliter la mobilité, la co-création, la tenue d'événements, la création d'œuvres numériques, entre autres. En stimulant le secteur culturel régional, la COI entend contribuer au renforcement de la



LE PROJET ICC EN QUELQUES CHIFFRES



cohésion sociale, à l'émergence d'un sentiment d'appartenance régionale et un développement économique local grâce à la structuration des acteurs culturels et de leur écosystème. Le projet ICC vise également à l'inclusion en faisant de l'égalité des genres un axe transversal. *In fine*, l'objectif de ce projet est de construire des sociétés humaines plus inclusives.

Le fonds est ouvert aux individus et organismes originaires ou enregistrés aux Comores, à Madagascar, à Maurice, aux Seychelles ou au Mozambique. Les opérateurs réunionnais bénéficient indirectement du fonds puisqu'ils y recourent pour financer les déplacements d'acteurs culturels issus d'autres pays vers La Réunion. Plusieurs cycles de bourses sont prévus jusqu'en décembre 2026.

FONDS ALÉVINI : FACILITER LA MOBILITÉ DES ACTEURS CULTURELS

« AléVini » est un fonds d'aide à la mobilité des actrices et acteurs des filières culturelles dans la région. Ces derniers peuvent bénéficier d'un soutien sur les frais de voyage, de logistique et d'obtention de visas, entre autres. Depuis sa création en septembre 2023, dans le cadre du projet ICC, le fonds a bénéficié à 64 boursiers, dont 48 % sont des femmes. Ce fonds répond ainsi à une forte demande des opératrices et opérateurs culturels des États membres qui ne disposent pas toujours des moyens pour participer à des festivals et des salons professionnels, ou sonder des marchés et présenter leurs créations et services.

KILTIR.ORG : PLATEFORME PARTICIPATIVE ET COLLABORATIVE

Lancée en avril 2024, la plateforme kiltir.org est un outil collaboratif pour les professionnels de la culture de la région. À fin 2024, le site comptabilise 4 000 visites. Il a pour ambition de devenir une référence pour les opératrices et opérateurs culturels en partageant les actualités, les opportunités, un calendrier d'activités et des ressources thématiques. Tous les appels à projets ou les offres de subventions sont disponibles sur cette plateforme, qui est une initiative de la COI, en partenariat avec l'AFD, dans le cadre du projet ICC.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : DES ACCORDS-CADRES DE COOPÉRATION SIGNÉS



L'éducation et la formation sont au centre de l'agenda de la COI pour favoriser l'épanouissement personnel et professionnel. C'est dans cette optique que la commission a signé des accords-cadres avec l'Université de La Réunion en 2021, puis l'Université des Seychelles et l'Université de Technologie (Maurice) en 2022 et 2023, respectivement. La COI collabore également avec l'Université de Tuléar à Madagascar, l'Université de Maurice ou encore l'Université des Comores sur différentes activités des projets ExPLOI, TWENex ou RECOS, entre autres.

L'intention est de développer des relations de coopération plus étroites avec ces institutions dans plusieurs domaines : santé, énergies renouvelables, entrepreneuriat, environnement et biodiversité, économie bleue, entre autres. Grâce à ces accords, les chercheurs et étudiants de ces universités auront l'opportunité de bénéficier de projets pilotés par la COI. Cette coopération s'inscrit dans une démarche de renforcement des relations avec des institutions d'enseignement et de formation des États membres.



#VALORISER

PRIX INDIANOCÉANIE : UN TREMLIN POUR TALENTS LITTÉRAIRES

Depuis son lancement en 2018, le Prix Indianocéanie est devenu un des principaux événements littéraires de la région. Il s'agit d'un appel à écrire des textes en français, sans genre imposé, sur des thématiques contemporaines propres à la région. La troisième édition a été lancée en décembre 2020 par la COI, en collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie et le Conseil départemental de La Réunion. Au total, 66 manuscrits ont été reçus. Après délibérations, le jury a décerné le premier prix à la Mauricienne Sharon Paul pour son roman *Le Cantique du rasta*. La remise de prix a eu lieu à La Réunion, en novembre 2021. L'appel à écritures dans le cadre de la quatrième édition a été lancé en octobre 2024 par la COI, le Conseil départemental de La Réunion et l'OIF.

PRIX INDIANOCÉANIE : UNE ÉDITION DÉDIÉE À LA JEUNESSE

En juin 2022, la COI et le Département de La Réunion ont lancé une édition spéciale dédiée à la jeunesse (12 à 15 ans). Parmi les 24 manuscrits reçus, le jury a choisi un conte intitulé «*Mo: le destin de Kariko*»,



rédigé par un groupe d'étudiantes du collège Lady Sushil Ramgoolam SSS de Maurice. Le texte primé a été publié aux côtés de quatre autres contes sélectionnés par les membres du jury.

Téléchargez la publication :

https://www.commissionoceanindien.org/wp-content/uploads/2023/10/231018_Recueil-Le-destin-de-Kariko-et-autres-contes-de-l'Indianocéanie_prix-Indianocéanie-jeunesse-2023-1.pdf

UN PATRIMOINE VIBRANT... À ÉCOUTER !

L'Indianocéanie se caractérise par une grande richesse culturelle. Cette diversité des expressions culturelles trouve des échos d'un bout à l'autre de l'Indianocéanie, créant ainsi un espace original et surtout unique. Pour valoriser le patrimoine culturel régional, la COI a soutenu la réalisation d'une série de podcasts en collaboration avec Henintsoa Rasamison (Madagascar), Raphaël Audibert (Maurice), Sol Carvalho (Mozambique), Idrisse Mousa (Union des Comores) et la Compagnie

BON À SAVOIR

Pour valoriser, il faut documenter et recenser.

C'est ce principe qui est au cœur des formations techniques et pratiques sur le patrimoine, organisées dans le cadre du projet ICC. La formation sur les architectures traditionnelles, conduite en 2023, permet de compléter la cartographie des patrimoines bâtis de l'Indianocéanie à travers un outil numérique dédié. Cet outil permet de recenser tout un ensemble de données utiles pour la conservation et, plus encore, la constitution de dossiers pour le classement des bâtisses, notamment auprès de l'UNESCO. Ces premières formations contribuent d'alimenter l'outil numérique développé pour l'inventaire des architectures traditionnelles dans les îles de l'Indianocéanie et au Mozambique.

Writes (Seychelles). Ces podcasts, au nombre de 50, présentent des rituels culturels comme le Famadihana à Madagascar ou le Waujo aux Comores ainsi que des expressions culturelles comme le Séga mauricien ou le Nondje du Mozambique. Les podcasts du projet ICC de la COI sont consultables et téléchargeable sur le site kiltir.org et la plateforme SoundCloud : [Streamez Kiltir.org](https://www.streamez.com/kiltir.org) | [Écoutez des épisodes de podcast en ligne gratuitement sur SoundCloud](#)

#SENSIBILISER

L'ART COMME VECTEUR D'INCLUSIVITÉ, DE PAIX ET DE STABILITÉ

« Parce que chaque voix compte – Pour un rôle accru des jeunes et des femmes dans les sociétés » était le thème d'un concours de photographie qui a eu lieu de janvier à mars 2024. Cette initiative était organisée à travers le projet « Gouvernance, paix et stabilité », financé par l'AFD. L'objectif était double : valoriser les artisans de paix et marquer les 40 ans de la COI sous le signe de la culture. 94 photographes professionnels et amateurs de la région y ont pris part, mettant à l'honneur



les artisans de paix, femmes et jeunes, qui s'investissent au quotidien pour le bien commun. Les noms des trois lauréats ont été dévoilés le 15 septembre 2024, à l'occasion de la Journée internationale de la démocratie. Le concours a débouché sur une exposition itinérante, dont la première étape était Madagascar durant le dernier trimestre de 2024.

C'est dans cette même optique qu'un concours de slam et de poésie intitulé « Jeunesse pour la paix et la stabilité » a été organisé sous le même projet. Au total, 29 slameurs des Comores, de La Réunion et de Madagascar y ont participé. La finale régionale a eu lieu le 16 octobre, en marge d'une conférence sur la gouvernance et le rôle des jeunes dans la promotion de la paix. Le premier prix est revenu à Abdillah Anlim (Hichim) des Comores.

UNE EXPOSITION POUR QUESTIONNER LA DIVERSITÉ

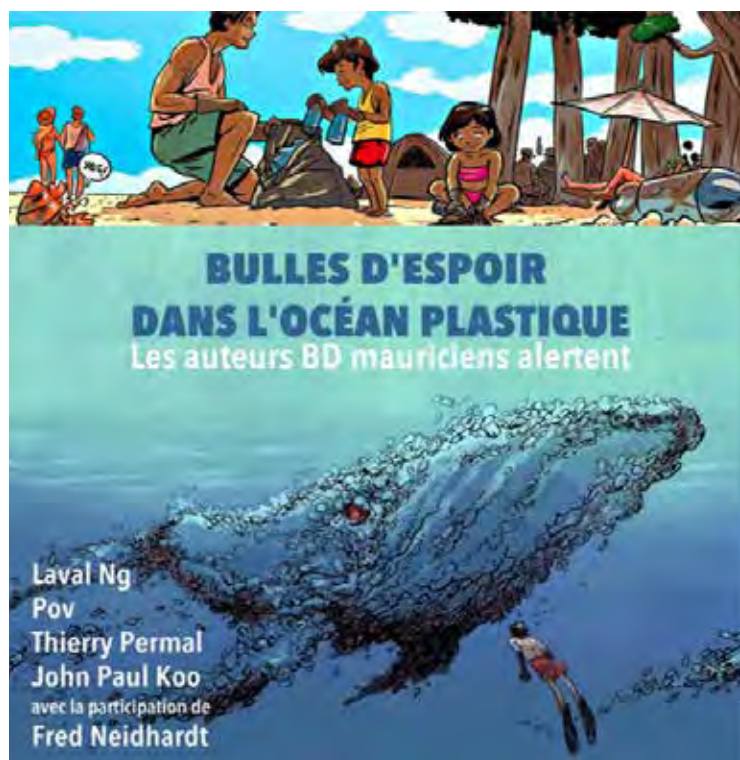
« Tous parents, tous migrants ». C'est en ces termes que le Secrétaire général d'alors, Pr. Marimoutou, commentait le lancement de l'exposition « Nous et les autres : des préjugés au racisme » à l'Alliance française de Madagascar. Cette exposition, réalisée par le Musée de l'Homme - Muséum d'histoire naturelle de Paris, questionne ce qui nous amène à considérer la différence et à agir en fonction. Dans notre zone de diversité humaine et

culturelle, où les influences multiples ont donné lieu à d'improbables mélanges, mais aussi à des préjugés parfois tenaces, cette exposition avait pour objectif de déconstruire les idées reçues pour que l'altérité soit vécue comme une richesse et non comme une menace. Grâce au réseau de l'Alliance française, et au soutien de l'Institut français et de la Région Réunion, l'exposition « Nous et les autres » a effectué une tournée à Madagascar, ce qui a permis de sensibiliser plus d'un millier de jeunes.

BD ET MUSIQUE POUR CONSCIENTISER SUR LA POLLUTION PLASTIQUE EN MER

La COI et l'Institut français de Maurice (IFM) ont organisé, en juin 2022, une résidence d'artistes sur le thème de la pollution plastique des océans. Cette résidence a réuni 8 artistes sélectionnés à la suite d'un appel à candidatures. Accompagnés de deux artistes français, ils ont créé musiques, textes et BD pour sensibiliser à la pollution plastique des océans. Cette activité s'inscrit dans les activités de sensibilisation du projet ExPLOI, financé par l'AFD et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial.

Pour Gina Bonne, chargée de mission « Environnement et Climat » de la COI : « Les artistes ont un



pouvoir immense, celui d'interpeller, de dénoncer, de provoquer. Ils font appel à nos sens et nous invitent à nous questionner sur notre rapport à ce qui nous entoure. C'est pourquoi la COI et l'IFM se sont associés pour organiser une résidence d'artistes invités à créer pour faire prendre conscience des défis posés par la pollution plastique et aussi pour encourager la prise d'initiative. C'est en quelque sorte une résidence d'art écologique parce qu'elle a une visée informative ».

Découvrir la BD « Bulles d'espoir dans l'océan plastique » : [Bulles d'espoir dans l'océan plastique](#)
[résidence artistique ExPLOI - IFM](#)

THE CLIMATE SHOW : SENSIBILISER AUX DÉFIS CLIMATIQUES

« The Climate Show » est un spectacle immersif et interactif, dont le but est de sensibiliser aux défis du climat et aux solutions d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Créée en Belgique, cette expérience a été pour la première fois présentée en dehors de l'Europe. Le spectacle a été présenté aux Seychelles en mars 2024, à La Réunion en octobre, aux Comores en novembre et à Madagascar en décembre. Près de 3 000 jeunes de 15 à 20 ans ont été sensibilisés aux grands défis environnementaux

auxquels la planète est confrontée. Cette activité s'inscrit dans une dynamique de valorisation du partenariat entre la COI et l'Union européenne, fortement engagé en faveur de la réalisation des 2030.

BON À SAVOIR

Une étude sur le cadre législatif des ICC en Afrique orientale et océan Indien. La COI et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) ont mené une étude conjointe sur les politiques publiques régissant les ICC dans 10 pays : Burundi, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Ouganda et Union des Comores. Cette étude a permis d'identifier les actions à entreprendre afin de renforcer les ICC pour qu'elles puissent contribuer au développement économique des pays, en favorisant l'environnement des affaires et les échanges des biens et services culturels et artistiques. Cette action est financée par Heva Funds dans le cadre du programme ACP-EU Culture (Eastern Africa) Ignite Culture. L'état des lieux est consultable sur le site de la COI : [Étude Industries Culturelles et Créatives - COI](#)



PRÉVENIR LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

Dans le cadre du projet ICC, la COI a développé un cours en ligne ouvert et massif (CLOM ou MOOC en anglais) avec l'assistance technique du Centre international de formation de l'Organisation internationale du travail. Ce CLOM vise à sensibiliser les opérateurs et opératrices culturels aux violences basées sur le genre : discrimination, inégalité d'accès aux ressources techniques ou financières, préjugés... Il vise également à donner des clés d'actions pour prévenir les violences basées sur le genre et renforcer l'inclusivité dans les filières. Le CLOM de la COI sera officiellement lancé et disponible au premier semestre 2025.



UN DIAGNOSTIC RÉGIONAL SUR L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS LES FILIÈRES CULTURELLES

Dans le cadre du projet ICC, la COI a mené un diagnostic approfondi sur l'égalité des genres dans le secteur culturel et artistique. Une consultation de plus de 150 artistes et opérateurs culturels de l'Union des Comores, de Madagascar, de Maurice, du Mozambique et des Seychelles, ainsi que des représentants des institutions publiques, a permis de mettre en lumière les disparités entre les pays et les obstacles auxquels font face les femmes.

Le diagnostic révèle des inégalités liées aux contextes culturels et aux divisions des tâches basées sur le genre dans les ICC. Les principales difficultés auxquelles sont confrontées les femmes dans l'exercice de leur art et de leur savoir-faire

sont : le harcèlement, le manque d'accès aux formations, et une mobilité restreinte.

Pourtant, la contribution des femmes aux ICC représente un poids économique significatif. Elles jouent également un rôle crucial dans la transmission du patrimoine culturel.

Pour garantir la pleine participation des femmes et répondre à l'Objectif 5 de développement durable à l'horizon 2030 « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles », la COI met l'accent sur trois axes prioritaires :

1. Inclusion et représentation
2. Autonomisation économique des femmes ;
3. Lutte contre la violence basée sur le genre.



Ces axes prioritaires se déclinent dans l'ensemble des activités du projet ICC, notamment dans les appels à projets et les bourses de mobilité. Et pour cause, le projet ICC est autant un projet culturel qu'un projet de promotion de l'inclusivité et de l'égalité femmes-hommes.

Au-delà du projet ICC, ce diagnostic revêt une importance plus globale pour l'organisation, comme le souligne le Secrétaire général de la COI : « *Ce diagnostic s'inscrit dans une dynamique plus large de modernisation de nos approches sur le genre et d'élaboration d'une nouvelle politique régionale qui sera proposée à nos États membres.* »

Le diagnostic est consultable sur le site de la COI au lien suivant : [Diagnostic-Genre-Projet-ICC-Commission-de-locean-Indien.pdf](https://www.coi-icc.org/fr/diagnostic-genre-projet-icc-commission-de-locean-indien.pdf)

#FORMER

UN PROGRAMME RÉGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET MOBILITÉ EN GESTATION

En février 2022, la COI a organisé les premières Assises régionales de la formation professionnelle dans un format 100 % distanciel. Avec la contribution de l'AFD, de l'Organisation internationale du Travail ou encore de Cap Business océan Indien, la COI a réuni en moyenne plus de 70 professionnels sur deux jours pour identifier les grands axes d'un programme régional de formation professionnelle et de mobilité. Suivant les recommandations de ces Assises, le Secrétariat général de la COI a poursuivi les consultations lors de missions régionales auprès des États membres en 2022 et 2023 permettant d'arrêter le cadre d'opération d'un programme régional. À ce stade, plusieurs options sont envisagées et il conviendra aux États membres de définir le format d'une action de la COI dans le domaine. L'AFD, notamment, a indiqué son intérêt à soutenir une initiative régionale dans le domaine, complémentaire des actions entreprises au niveau national.

Pour en savoir plus : [Les grands axes d'un projet régional de coopération en formation professionnelle et mobilité se dessinent - Commission de l'océan Indien](#)

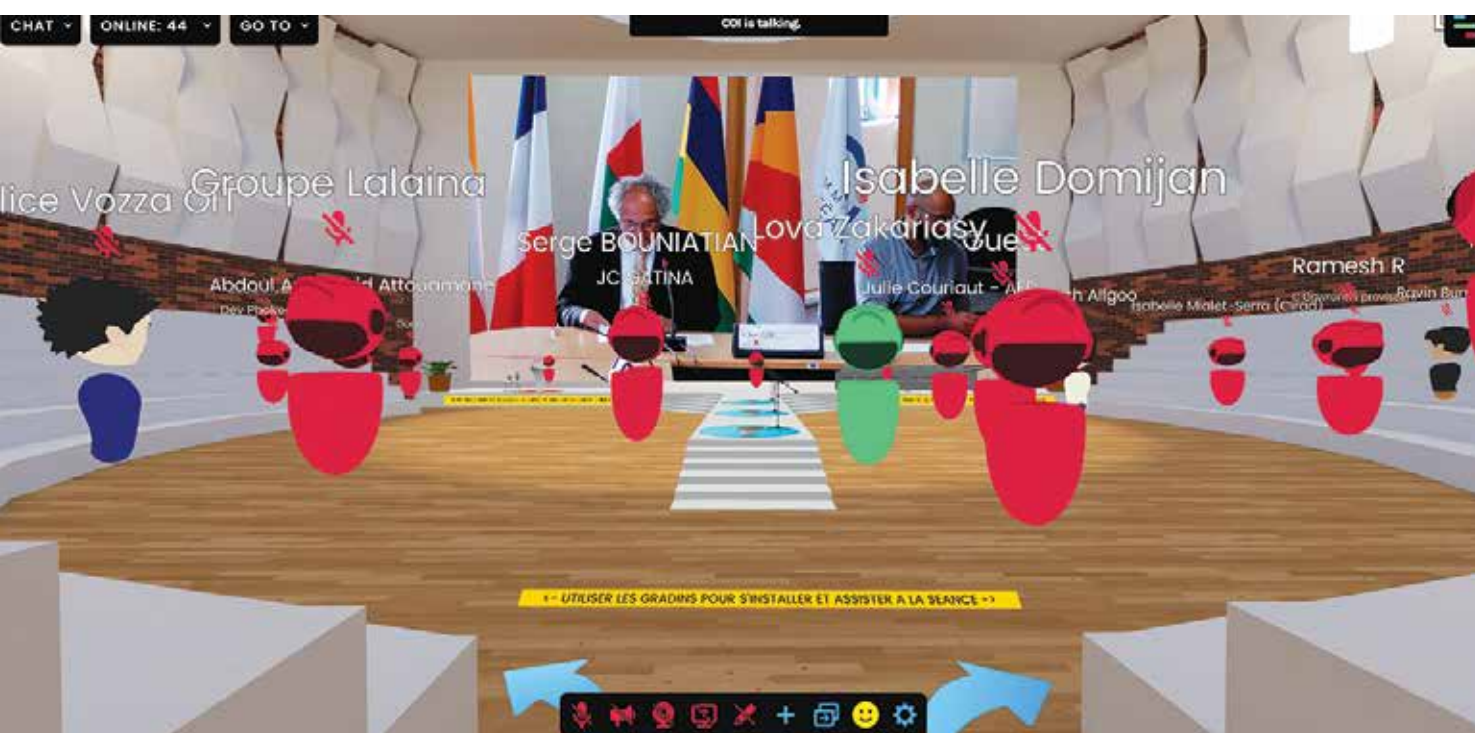
ICC KONÈK

Afin d'aider les professionnels à saisir les opportunités qui leur sont proposées, l'équipe du projet ICC anime des sessions d'information en ligne. Baptisées « ICC Konèk », ces sessions ont lieu tous les derniers jeudis du mois.

UN CAMPUS DES MÉTIERS ET QUALIFICATIONS D'EXCELLENCE POUR BIENTÔT

Manque de formations adaptées. Ou encore absence de reconnaissance et de cadre régional de certification. Telles sont les deux principales problématiques, en matière de formation dans les métiers de la santé humaine, animale et végétale. auxquelles répondra un Campus des Métiers et Qualifications d'Excellence (CMQE) One Health et Action Sociale. Un cadre et un plan d'actions ont été validés en mars 2024 pour la mise en place de cette structure.

Sa mission principale sera de mettre en réseau les structures de formation et les institutions de santé de l'Indianocéanie. L'objectif, à terme, est d'améliorer la formation technique et professionnelle, initiale et continue. Portée par une volonté de coopération et de solidarité, ces activités permettront de faire des diagnostics, de concevoir des outils régionaux et de mutualiser les pratiques, entre autres...





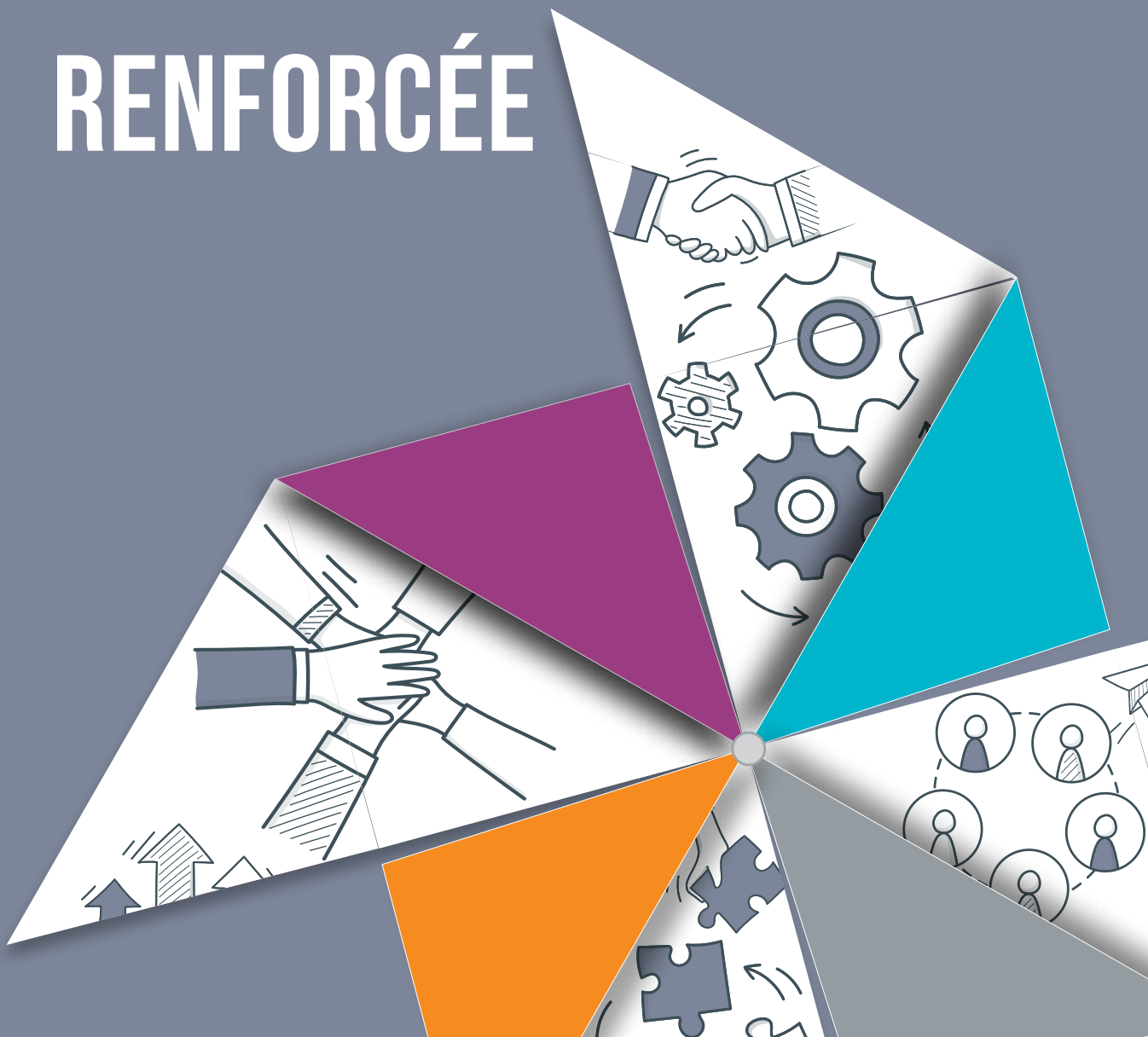
DES FORMATIONS DIVERSIFIÉES EN SANTÉ

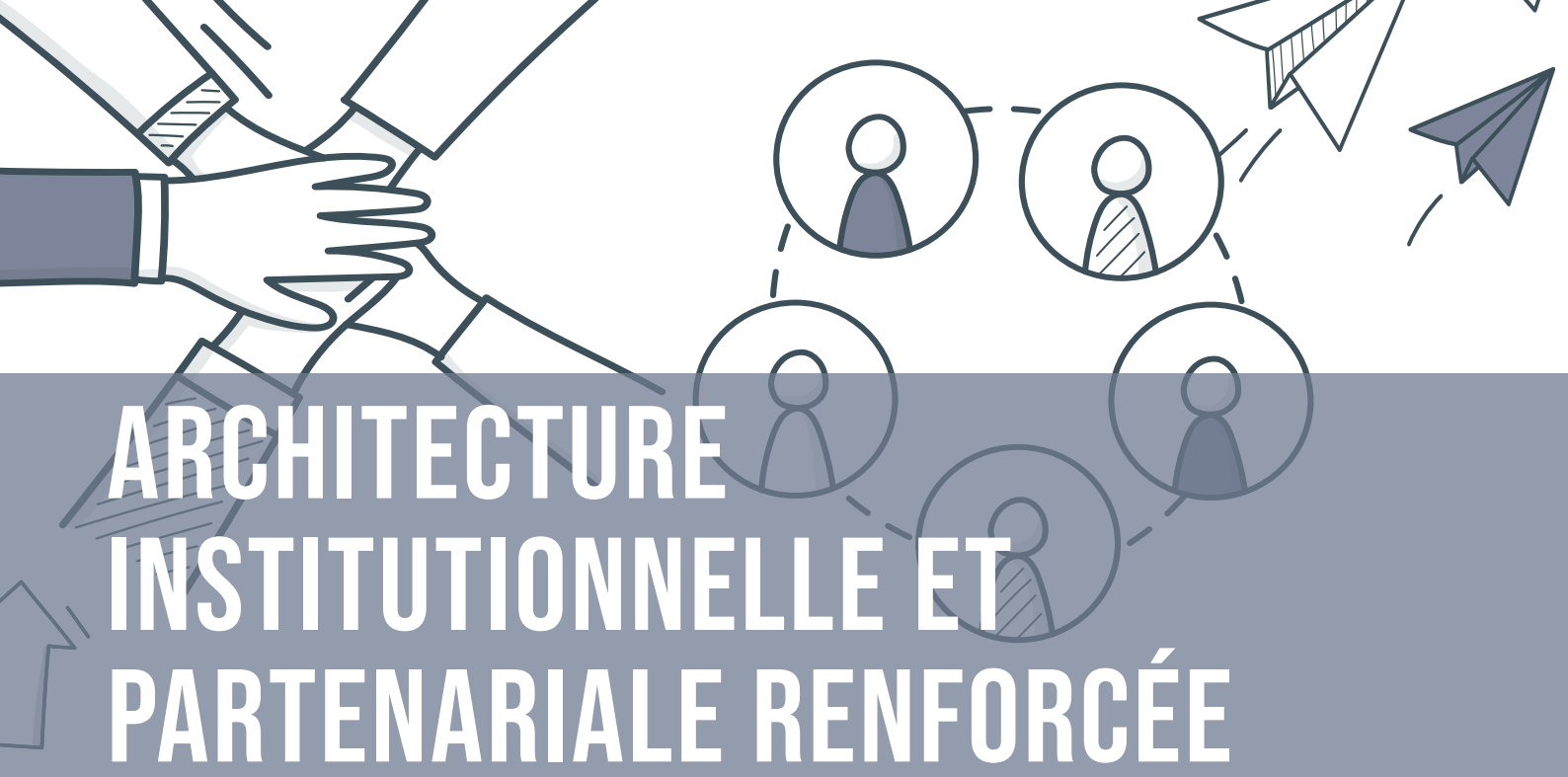
À travers le réseau SEGA – One Health de la COI, plus de 3 300 personnels de santé de la région ont été formés. Les formations sont diversifiées : surveillance aux frontières, laboratoires ou encore entomologie. Par exemple, huit professionnels de santé humaine et animale ont suivi une formation sur les techniques de collecte et d'identification

des moustiques d'intérêt sanitaire dans la région en 2024. Grâce à cette formation dispensée par l'Institut Pasteur de Madagascar (IPM), ils peuvent désormais détecter d'éventuelles anomalies au sein des populations de moustiques (recrudescence, émergence de nouvelles espèces, etc.). Ce faisant, ils peuvent fournir des informations concrètes et utiles aux autorités compétentes pour la prévention ou une riposte face aux maladies comme la dengue ou le chikungunya.

CHAPITRE 4

ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE ET PARTENARIALE RENFORCÉE





ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE ET PARTENARIALE RENFORCÉE

La nécessité de #moderniser la COI et de renforcer ses capacités est désormais reconnue par les États membres ainsi que par les partenaires techniques et financiers. Ce processus de transformation a été engagé à la suite de la Déclaration de Moroni sur l'avenir de l'organisation et de la révision de l'Accord de Victoria.

À la demande des États membres, la COI soutient et consolide les partenariats existants, tout en élargissant sa base de partenaires de dialogue, techniques et financiers. L'objectif est de #coopérer avec des organisations et des États au-delà de son horizon géographique afin de renforcer son autonomie, et ce faisant, confirmer son statut d'organisation de référence dans le bassin occidental de l'océan Indien.

Depuis la signature de l'Accord de Victoria le 10 janvier 1984, la COI n'a cessé d'élargir son champ d'action, démontrant la valeur ajoutée de la coopération régionale face à de nombreuses problématiques. L'année 2024 a été l'occasion de #célébrer les 40 ans d'une coopération effective au service des biens communs.

#MODERNISER

PDS 2023-2033 : ADOPTION D'UN CADRE DÉCENNAL D'OPÉRATION

En 2022, le Secrétariat général a lancé un processus régional de consultation large auprès des États membres pour co-construire le nouveau Plan de Développement Stratégique (PDS) de l'organisation. Intitulé « L'Indianocéanie en partage », ce nouveau PDS, couvrant la période 2023-2033, s'articule autour de quatre axes stratégiques :

- Une Indianocéanie de résilience, de paix et de sécurité.
- Une Indianocéanie de développement économique intégré, durable et innovant.
- Une Indianocéanie d'épanouissement humain et inclusive.
- Une architecture institutionnelle et partenariale renforcée.

Ces axes stratégiques fixent un cap en faveur des biens publics régionaux. Le capital naturel comme le capital humain de l'Indianocéanie constituent le socle du développement durable. De fait, la COI anime l'action collective de ses États membres et partenaires avec l'objectif de préserver les écosystèmes, de gérer durablement

les ressources, de renforcer les capacités des forces vives et entrepreneuriales, dont les femmes et les jeunes, ou encore de sécuriser les populations face aux risques climatiques, sanitaires, maritimes, et alimentaires.



Le PDS de la COI, adopté lors du 37^{ème} Conseil des ministres de la COI en mai 2023, à Antananarivo, sera complété d'un plan d'actions prioritaires. Une revue à mi-parcours permettra de mesurer sa mise en œuvre, d'identifier d'éventuels freins, et de fixer les orientations opérationnelles sur la seconde partie de son déploiement.

L'élaboration du PDS a bénéficié du soutien technique et financier de l'AFD à travers la facilité d'amorçage, de préparation et de suivi de projet, permettant de mobiliser une assistance technique en appui au Secrétariat général. Au total, 5 ateliers nationaux et 2 ateliers internes au Secrétariat ont été organisés, grâce auxquels plus de 150 représentants des administrations des États membres, partenaires et experts ont été consultés. La vision, les axes stratégiques et les priorités définis dans le PDS font donc consensus.

Le PDS de la COI est consultable sur le site de l'organisation : [Axes stratégiques](#) | [Commission de l'océan Indien](#)

UNE DYNAMIQUE D'ÉVOLUTION QUI S'ACCÉLÈRE

Depuis la retraite ministérielle de Moroni en 2019 sur l'avenir de la COI, l'organisation est engagée dans un processus global d'évolution institutionnelle et fonctionnelle. Après une période de ralentissement imposée par la pandémie de Covid-19, ce chantier a été relancé, capitalisant notamment sur les acquis du projet INCA de renforcement des capacités institutionnelles de la COI sur financement

de l'Union européenne. En cela, la période de consultation et d'élaboration du nouveau PDS de la COI représentait une fenêtre d'opportunité pour inscrire la démarche de transformation dans le cadre stratégique de l'organisation. C'est pourquoi



le quatrième axe du PDS vise « une architecture institutionnelle et partenariale renforcée ». Dans ce cadre, la COI a notamment défini les axes d'un modèle économique évolutif, accéléré les démarches internes permettant à l'organisation de s'aligner aux meilleurs standards internationaux de gestion et de contrôle, et ainsi prétendre aux accréditations aux 9 piliers de l'Union européenne et auprès du Fonds vert pour le climat.

COI HORIZON 2030

C'est le nom d'un programme intégré de modernisation et de renforcement institutionnel de la COI. Bénéficiant du soutien conjoint de l'Union européenne et de l'AFD pour un montant total de €10 millions, COI Horizon 2030 vise trois domaines de résultats, à savoir :

- Résultat 1 : Les systèmes de gestion opérationnelle de la COI sont renforcés ;
- Résultat 2 : La COI est dotée de ressources financières et non-financières lui permettant d'assurer sa transformation ;
- Résultat 3 : Le positionnement stratégique et la valeur ajoutée de la COI sont reconnus.

Ce programme bénéficie également de l'implication financière directe des États membres, conformément à un accord de méthode validé par le 36^{ème} Conseil des ministres en février 2022, à Paris. Concrètement, l'appui financier de l'UE et de l'AFD décroît à mesure que l'engagement des États membres progresse, notamment pour

BON À SAVOIR

Dans le cadre de la modernisation, 12 nouveaux postes ont été créés. Certaines de ces fonctions s'avèrent indispensables pour améliorer les capacités de gestion et de contrôle, notamment pour mieux mesurer la performance de l'organisation. Ces nouvelles fonctions concernent, entre autres, la gestion des risques, le suivi-évaluation, la logistique, l'analyse financière, l'audit ou encore la passation des marchés. Preuve de l'attractivité de la COI, les appels à candidatures pour ces postes ont suscité 727 candidatures à l'échelle régionale.

l'augmentation du budget de fonctionnement de l'organisation et pour la prise en charge graduelle de la douzaine de nouveaux postes créés.

Dans le cadre de COI Horizon 2030, le Secrétariat général s'est doté de nouvelles procédures et règlements internes, qui permettent à l'organisation de renforcer ses cadres de gouvernance, de gestion et de contrôle. Ainsi, la COI s'est dotée, entre autres, d'un code d'éthique, d'une charte de lutte contre les discriminations, le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles, d'une procédure de lanceur d'alerte, d'une procédure d'investigation, d'un règlement d'exclusion d'accès aux financements, d'un code de prévention et de lutte contre la corruption et les pratiques prohibées, d'un cadre de gestion des risques, d'un manuel de contrôle interne ainsi que d'une procédure de traitement des questions et plaintes externes en vertu de la responsabilité sociale et environnementale. À cela s'ajoutent de nouveaux manuels pour la passation des marchés, l'audit interne, les subventions ainsi qu'un règlement financier et un statut du personnel en cours de révision.

LA COI OBTIENT L'ACCRÉDITATION AUPRÈS DU FONDS VERT POUR LE CLIMAT

C'est une avancée importante pour l'accès aux financements climatiques pour les États membres de la COI et, plus largement, pour les îles d'Afrique. En effet, la COI est désormais reconnue comme entité régionale accréditée du Fonds vert pour le climat (FVC). Le 39^{ème} Conseil d'administration

de cette institution, en juillet 2024, a suivi la recommandation du panel d'évaluation indépendant en ce sens. La Commission pourra désormais porter, auprès de l'institution d'Incheon (Corée du Sud), des projets d'adaptation et d'atténuation pour un montant maximal de 50 millions USD.

L'accréditation de la COI ouvre donc la voie à la formulation de nouveaux projets climatiques à fort impact environnemental dans les domaines suivants : santé, sécurité alimentaire, gestion de l'eau, moyens de subsistances communautaires, énergies durables, transport et infrastructures résilientes, services écosystémiques, entre autres. Les financements du FVC permettront également de soutenir la coopération climatique et les systèmes d'alerte précoce. La COI figure ainsi parmi les rares organisations intergouvernementales d'Afrique accréditée, auprès du FVC. Cette accréditation est le résultat du processus de renforcement des capacités et de transformation institutionnelle engagé.

En outre, « le Secrétariat général a pu compter sur le soutien de ses États membres, notamment des Seychelles, qui avaient octroyé les ressources de leur « Readiness Programme » pour permettre à la COI d'engager le processus de renforcement des capacités internes en vue d'une accréditation au bénéfice de l'ensemble des États membres. C'est grâce à l'implication effective et constante de l'ensemble des équipes du Secrétariat général que la COI a pu démontrer sa capacité à gérer des financements climatiques conséquents et qu'elle peut dorénavant faciliter l'accès à ces ressources importantes du FVC pour des projets permettant de relever le défi climatique dans nos îles », souligne Gina Bonne, chargée de mission Environnement et Climat de la COI.

Cette reconnaissance positionne également la COI comme une organisation de référence pour soutenir ses États membres dans la réalisation de leurs engagements contre le changement climatique. La COI pourrait aussi devenir l'entité accréditée



privilegiée pour l'ensemble des îles d'Afrique réunies au sein de la Commission des États insulaires d'Afrique, qui bénéficie de son soutien.

Prochaine étape : la signature d'un accord-cadre avec le FVC et la préparation d'un portefeuille de projets visant l'atténuation et l'adaptation de nos îles face au changement climatique. Le Secrétariat général planifie des consultations avec les autorités nationales désignées de ses États membres pour identifier et formuler les premiers projets à proposer au FVC pour financement.

Le Fonds vert pour le climat est un mécanisme financier de l'Organisation des Nations unies rattaché à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Le FVC, basé en Corée du Sud, octroie des financements à des projets ayant une empreinte positive en faveur de la résilience climatique, de l'adaptation et de l'atténuation. À ce jour, le FVC finance ou cofinance 269 projets dans 129 pays pour des engagements totaux de 14,8 milliards USD. Actuellement, la COI bénéficie du soutien de ce fonds dans le cadre du projet Hydromet, qui est également financé par l'AFD et l'UE à travers le programme ClimSA de l'Organisation des États ACP.

- Commerce, investissement et entrepreneuriat ;
- Sûreté et sécurité maritimes ;
- Santé publique ;
- Gestion de la biodiversité et des ressources naturelles, économie bleue, gestion des pêches ;
- Recherche, enseignement supérieur, technologie et innovation ;
- Gestion des risques de catastrophe ;
- Autonomisation économique des femmes ;
- Transport, communication et connectivité ;
- Paix et sécurité ;
- Tourisme et échanges culturels.

Cette collaboration renforcée devra permettre de mettre en œuvre des actions communes. Il s'agira aussi de promouvoir les besoins spécifiques des îles de l'océan Indien. Depuis la signature de ce protocole d'entente, la COI a systématisé l'invitation et l'implication de l'IOA lors des conférences ministérielles, ateliers régionaux et consultations sur l'économie circulaire, la sécurité maritime (architecture régionale de sécurité maritime), la santé (réseau SEGA – One Health), la recherche-innovation (projet TWENex), entre autres.

#COOPÉRER

FORMALISATION DE LA COLLABORATION AVEC L'IOA

La COI a signé un protocole d'entente avec l'Association des États riverains de l'océan Indien (IOA). C'était en marge du 36^{ème} Conseil des ministres de la COI, en février 2022.

« C'est une coopération naturelle qui se formalise. La COI et l'IOA ont de vraies convergences de vue sur les enjeux dans l'océan Indien. Nous avons à apprendre de nos manières de faire. Surtout, nous avons l'opportunité d'agir ensemble et de porter des actions complémentaires, notamment dans les domaines de l'économie bleue, des pêches et de la sécurité maritime. Notre collaboration est appelée à grandir et à produire des résultats », expliquait Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI.

Le protocole d'entente COI-IOA couvre les secteurs suivants :



LE SAVIEZ-VOUS ?

La COI et l'IOA, toutes deux basées à Maurice, se trouvent à quelques centaines de mètres l'une de l'autre à Ebène. Tous les États membres de la COI appartiennent à l'IOA, qui regroupe 23 États membres de tout le pourtour de l'océan Indien.

UNE NOUVELLE IMPULSION À LA RELATION AVEC LE COMESA

La COI et le COMESA ont signé un nouveau protocole d'entente (MoU) le 15 avril 2024. Les Secrétaires généraux des deux organisations ont formalisé cette nouvelle étape de coopération, en présence du chef de la diplomatie mauricienne d'alors et président en exercice du Conseil des ministres de la COI.

La COI et le COMESA entretiennent des relations de travail depuis plus de deux décennies. En effet, un premier accord de partenariat avait été signé en 1999. Cette relation s'est inscrite dans une double dynamique :

- D'une part, l'appui de la COI à la dynamique d'intégration régionale au bénéfice des Comores, de Madagascar, de Maurice et des Seychelles, qui sont également membres du COMESA ;
- D'autre part, la concertation et la collaboration entre les communautés économiques régionales d'Afrique orientale et australe dans le cadre des négociations et de la mise en œuvre des Programmes indicatifs régionaux sous le Fonds européen de développement.

Ce nouveau MoU vise ainsi à actualiser les axes d'intervention communs. De fait, de nouveaux défis ont émergé ou se sont affirmés : climat, sécurité alimentaire, économie bleue, connectivité... Ce sont là les champs convenus du partenariat renouvelé entre la COI et le COMESA.

Ces dernières années, les deux organisations ont collaboré sur des activités communes, notamment :

- Les programmes régionaux de connectivité aérienne et maritime pilotés par le COMESA sur financement européen ;
- Un projet culturel financé par le HEVA Fund sur les ressources de l'UE à travers l'OEACP pour faire un état des lieux des politiques culturelles et proposer des soutiens, notamment en ce qui concerne les droits d'auteur, sous le pilotage de la COI.

Avec ce nouveau MoU, il est attendu que la COI et le COMESA conviennent de nouvelles activités en commun, portent ensemble des plaidoyers et facilitent l'intégration des îles de l'Indianocéanie au continent, particulièrement dans le contexte de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange du continent africain.

ACCORD-CADRE DE COOPÉRATION AVEC L'IRD

Le cadre était original pour la signature de l'accord-cadre de coopération entre la COI et l'Institut de recherche pour le développement (IRD). En effet, c'était en pleine mer, à bord du Marion Dufresne, qui effectuait un leg du Canal du Mozambique vers les Mascareignes, qu'a été signé cet accord. Et le site faisait écho au contenu même de l'accord : l'économie bleue, la préservation des écosystèmes marins et côtiers et, plus largement, la durabilité des ressources figurent parmi les champs de coopération.

À travers cet accord-cadre, l'IRD s'est particulièrement engagée auprès du projet ExPLOI de la COI. Ce projet, co-financé par l'AFD et le FFEM,



attire les partenariats. En effet, la COI avait aussi signé un accord de collaboration avec Oceanarium (Mauritius) Ltd, qui exploite Odysseo – le plus grand océanarium des Mascareignes, à Port-Louis.

À ANTIGUA, VALORISATION DES PARTENARIATS POUR NOS ÎLES

C'est à l'Université d'Antigua, à 13 000 km de l'Indianocéanie, que la COI a signé un nouvel accord de partenariat avec l'UNESCO. C'était en marge de la 4^{ème} Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement. Ce nouvel accord de partenariat porte, entre autres, sur la culture et le patrimoine matériel et immatériel, l'éducation au développement durable, la science et l'innovation. Cette signature est intervenue dans un événement parallèle de l'UNESCO, lors duquel l'initiative ISLANDWATCH a été lancée. Cette initiative d'éducation à l'environnement et de surveillance communautaire des littoraux capitalise sur l'expérience de SANDWATCH, dont les Seychelles sont un fer de lance. La COI, à travers son projet RECOS, financé par l'AFD et le FFEM, soutient cette démarche et participera à sa régionalisation.

Faire front commun est donc une obligation. C'est dans ce sens que la COI a été mandatée pour poursuivre son soutien à la Commission des États insulaires d'Afrique sur le climat présidée par les



Seychelles. La COI se positionne également pour la coordination du groupe insulaire « Atlantique, océan Indien, mer de Chine méridionale » (AIS).

La conférence SIDS4 a été l'occasion pour la COI de présenter certaines bonnes pratiques de coopération, à l'image de son réseau SEGA – One Health et de l'architecture régionale de sécurité maritime. M. Sylvestre Radegonde, ministre des Affaires étrangères et du Tourisme des Seychelles, et président en exercice de la COI, a souligné l'utilité concrète du réseau SEGA – One Health, qui lie santé humaine, animale et environnementale. Ce dispositif, soutenu par l'AFD et l'UE, est considéré comme une bonne pratique de coopération régionale pour faire face aux défis sanitaires exacerbés par le changement climatique.

La délégation de la COI a également eu des réunions d'échanges avec les représentants des jeunes des Seychelles, de Maurice, du Cap Vert et de São Tomé et Príncipe. Ces échanges ont permis de prendre la mesure de l'engagement des jeunes en faveur du climat et de l'environnement et, plus encore, de leur détermination à jouer un rôle dans les négociations internationales, notamment sur les enjeux spécifiques aux PEID. Horisha Savy, de SYAH Seychelles, a ainsi participé à un événement parallèle de la COI pour porter la voix des jeunes et présenter des actions entreprises en matière d'entrepreneuriat durable, d'éducation à l'environnement et de sensibilisation communautaire.

LA COI SOUTIENT LA PRÉSIDENTIE COMORIENNE DE L'UNION AFRICAINE

La COI a accompagné l'Union des Comores dans l'exercice de sa présidence de l'Union africaine (UA), marquée par des temps forts tels que la conférence ministérielle sur « l'économie bleue et l'action climatique en Afrique : les États insulaires et côtiers à l'avant-garde ». Organisée à Moroni en juin 2023,

cette rencontre a rassemblé plus de 120 représentants issus de 30 délégations. Elle a donné naissance au « processus de Moroni », qui a renforcé le plaidoyer de la présidence comorienne lors d'événements internationaux majeurs comme le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial et la COP28.

Lors de la session de cadrage, le Secrétaire général de la COI a souligné l'urgence d'une action coordonnée, immédiate et ambitieuse en faveur des biens communs, au premier rang desquels figure l'océan. La COI a ainsi porté plusieurs messages clés sur des enjeux stratégiques : sécurité maritime, résilience climatique, préservation de la biodiversité marine et côtière, renforcement des capacités et recherche scientifique, développement de partenariats et accès aux financements internationaux.

En marge de cet événement, le Secrétaire général de la COI a également échangé avec le Président des Comores sur les priorités de la présidence comorienne de l'UA et l'appui de la COI. Les discussions ont notamment porté sur la formation professionnelle et technique ainsi que la mobilité au sein de la région.

LES OBJECTIFS DU « PROCESSUS DE MORONI »

- Faire reconnaître les spécificités des États insulaires africains dans les structures, stratégies, politiques et cadres régionaux, continentaux et internationaux ;
- Accélérer la mise en œuvre de la Grande muraille bleue, une initiative lancée à la COP27 et pilotée par l'Union internationale pour la conservation de la nature et la Commission économique pour l'Afrique. Ce projet, pendant marin de la Grande muraille verte sahélienne, vise à restaurer et protéger les écosystèmes marins ;
- Promouvoir l'économie bleue et circulaire comme moteur du développement durable et levier de la zone de libre-échange continentale africaine.



CHANGEMENT CLIMATIQUE : LA COI RENFORCE SA COLLABORATION AVEC REDR AUSTRALIA

En août 2023, la Commission de l'océan Indien (COI) et RedR Australia, agence humanitaire spécialisée dans la gestion des crises, ont officialisé leur partenariat pour renforcer les capacités régionales d'adaptation aux catastrophes naturelles. Le bassin du Sud-Ouest de l'océan Indien, particulièrement exposé aux aléas climatiques, nécessite une approche concertée pour mieux anticiper et atténuer les impacts des événements extrêmes, tels que les inondations liées à l'urbanisation croissante et aux infrastructures vulnérables.



Cette collaboration repose sur un partage d'expertise et de bonnes pratiques, notamment en matière de préparation et de gestion des risques climatiques. Dans ce cadre, un expert sera déployé dans la région afin d'accompagner les États membres dans le renforcement de leurs plans d'action climatiques, la résilience des communautés, et l'intégration des stratégies d'adaptation et d'atténuation dans les politiques publiques d'aménagement du territoire.

En consolidant les capacités de prévention et de réponse aux catastrophes naturelles, cet accord vient compléter les initiatives en cours et renforcer les partenariats existants pour une meilleure prise en compte des défis climatiques dans la région.

#CÉLÉBRER

1984-2024 : 40 ANS DE COOPÉRATION EFFECTIVE, DIVERSIFIÉE ET SOLIDAIRE

Le 10 janvier 1984, la signature de l'Accord général de coopération, dit « Accord de Victoria », a formellement établi la Commission de l'océan Indien (COI). Depuis quatre décennies, la COI anime l'action collective de ses États membres (Union des Comores, France au titre de La Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles). Au fil des années, les missions et les champs d'intervention de la COI se sont élargis pour couvrir l'ensemble des Objectifs de développement durable.

Pour marquer ces 40 ans de coopération et de solidarité régionales, le Secrétariat général de la COI a organisé une soirée de célébration le 10 janvier 2024, à Balaclava (Maurice), en présence, entre autres, de l'Hon. Maneesh Gobin, alors chef de la diplomatie mauricienne et président du Conseil des ministres de la COI ; Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI (SG) ; M. Jean Claude de l'Estrac, père fondateur de l'organisation et SG de 2012 à 2016 ; M. Wilfrid Bertile, SG de la COI de 2001 à 2005 ; M. Anil Gayan, ancien ministre et signataire de l'Accord de Victoria en 1984 ; des représentants du corps diplomatique et des partenaires au développement, ainsi que des agents de la COI.



En parallèle, aux Seychelles, le ministère des Affaires étrangères a également marqué le coup avec l'inauguration d'une plaque informative sur la COI dans le « jardin de la COI » à Roche Caïman, un levé des drapeaux des États membres et de la COI, ainsi que la publication d'articles et interviews dans les médias locaux.

« La COI est unique en Afrique : elle est la seule organisation régionale exclusivement insulaire, ce qui lui vaut de porter non seulement la voix de ses États membres mais aussi celle des autres États insulaires d'Afrique. Elle est l'une des expressions des liens qui unissent nos territoires et, plus encore, l'expression d'une volonté politique de coopérer, le symbole d'un avenir en commun », a déclaré Pr. Vêlayoudom Marimoutou, qui a également partagé quelques résultats de la COI pour la région. Ces résultats couvrent des secteurs variés : sécurité maritime, santé, connectivité régionale, gestion durable des écosystèmes et des ressources naturelles... 40 résultats sont présentés dans un supplément spécial COI du Journal des Archipels, consultable sur le site de la COI : Magazine des 40 ans de la COI | janvier 2023

La soirée du 10 janvier a également été marquée par :

- Le dévoilement du logo spécial des 40 ans de la COI réalisé par Alison Clain. Cette jeune Réunionnaise a participé au concours régional de création du logo des 40 ans lancé en octobre 2023, pour lequel 74 candidatures ont été reçues. Son logo, plébiscité lors d'un vote par les agents de la COI et les Officiers permanents de liaison des États membres, lui a permis de remporter 2 000 euros.

- La projection du nouveau film institutionnel de la COI disponible sur la chaîne YouTube de la COI.
- La remise d'une douzaine de trophées à des agents de la COI en reconnaissance de leur engagement de plus de 10 ans au service de la coopération régionale.

Au-delà de ces « vétérans » de la COI, « les 40 ans de la signature de l'Accord de Victoria est une belle opportunité de mettre à l'honneur celles et ceux qui ont fait et qui font la COI. Chacune et chacun à son niveau, en son temps et à sa mesure, apporte une pierre à notre Maison commune. Ils et elles sont plus que des agents d'appui et de bureau, des jeunes volontaires, des cadres, techniciens, experts ou consultants de la COI : nos collègues du Secrétariat général et des projets, ceux d'aujourd'hui et ceux d'hier, dont certains sont ici avec nous, sont des artisans engagés qui exercent la belle mission de coopération avec passion, détermination, patience et enthousiasme », a souligné le SG de la COI.

Cette célébration des 40 ans de la COI le 10 janvier 2024 a été le point de départ d'un ensemble d'activités, dont la proclamation de « l'année culturelle de la COI » marquée par le lancement du cinquième numéro de « DNT – revue d'art et d'esprit de l'océan Indien » sous le parrainage de la COI, les cycles de soutiens aux opératrices et opérateurs culturels dans le cadre du projet ICC (mobilité, co-création, œuvres numériques...), la tournée régionale du Climate Show avec l'UE, entre autres.



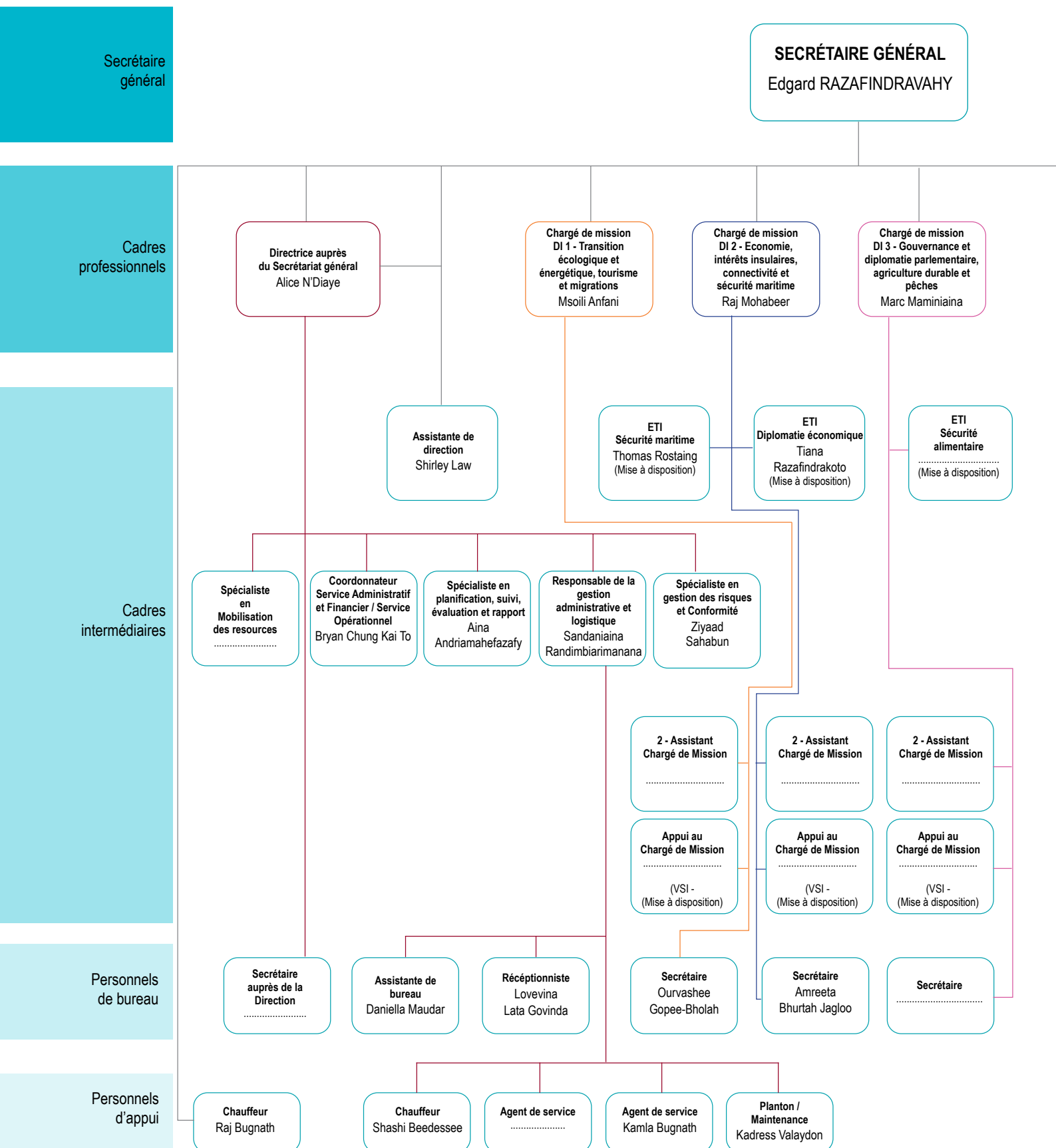


COMMISSION
DE L'OCEAN INDIEN

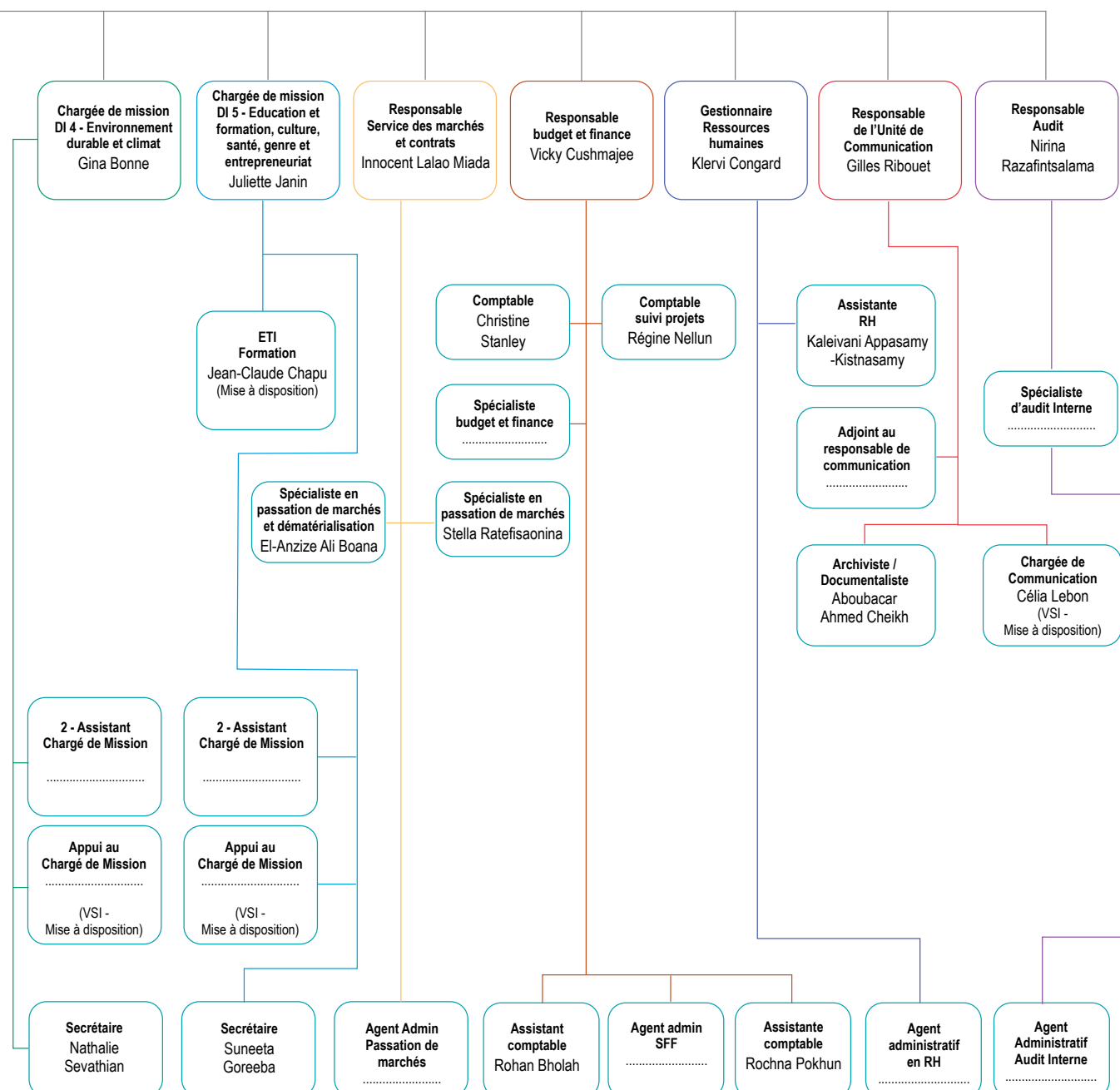


ADMINISTRATION ET FINANCES

ORGANIGRAMME DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



[AU 31 DÉCEMBRE 2024]



RESSOURCES HUMAINES

Entre 2021 et 2024, le Secrétariat général (SG-COI) a poursuivi ses efforts de modernisation et de renforcement institutionnel, notamment grâce à l'appui de l'assistance technique INCA1, puis de l'équipe Horizon 2030. Ces efforts ont permis l'amélioration des processus et procédures relatifs aux ressources humaines, l'élaboration d'un code d'éthique, d'une charte de non-discrimination et de prévention contre les violences.

Dans le cadre de la réforme institutionnelle, plusieurs scénarios ont été analysés, aboutissant à l'approbation en avril 2024 de 12 nouveaux postes, permettant de renforcer la structure organisationnelle du SG-COI tout en limitant l'impact financier sur les contributions des États membres. Ces recrutements sont essentiels pour renforcer les capacités internes de gestion et de contrôle des financements internationaux et pour l'accréditation aux 9 piliers de l'UE, conditionnant la gestion directe des financements. Un plan de recrutement pour la période 2024-2025 a été élaboré afin de finaliser ces embauches d'ici le premier trimestre 2025.

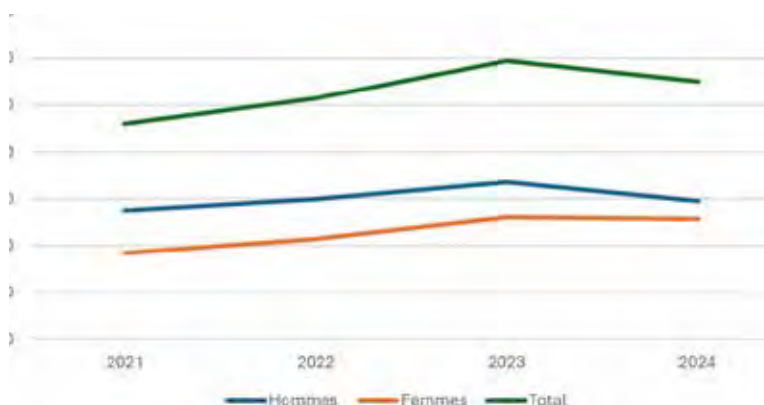
Par ailleurs, des avancées majeures ont été réalisées en matière d'outils et de gestion RH, telles que la mise en place d'un nouveau logiciel de paie en janvier 2024, avec une centralisation des éléments de paie et une nouvelle procédure, ainsi que le lancement d'un logiciel de gestion des absences en février 2025.

Enfin, cette période a été marquée par d'importants changements au sein de la gouvernance, avec l'arrivée de deux nouveaux chargés de mission en 2022, d'un nouveau directeur et d'un nouveau gestionnaire des ressources humaines en 2023, suivie de la nomination d'un nouveau Secrétaire général en 2024. À cela s'ajoutent les recrutements en lien avec la modernisation, notamment pour de nouvelles fonctions (gestion des risques, administration et logistique...).

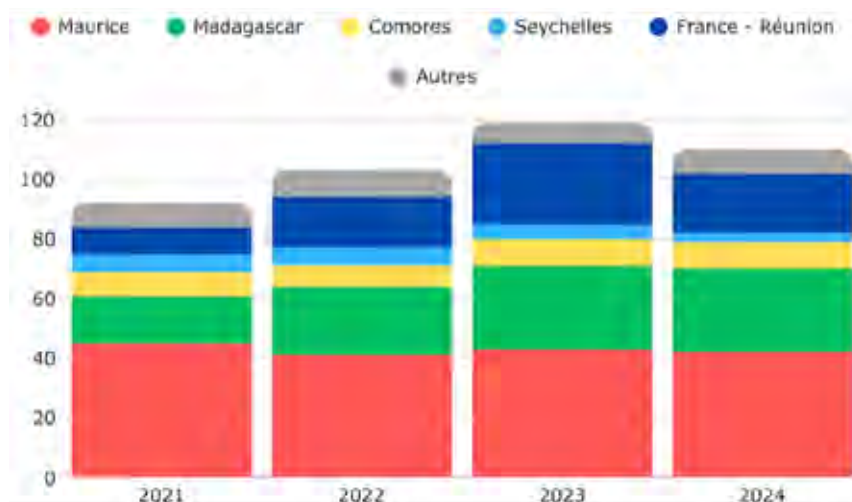
Enfin, en 2024, le Secrétariat général a lancé plusieurs chantiers stratégiques, notamment la révision du statut du personnel et de ses directives d'application, la mise à jour de l'accord de siège, la formalisation d'un cadre de mise à disposition, ainsi que l'élaboration d'un plan de formation et de renforcement des capacités du personnel. Ces initiatives visent à consolider un cadre institutionnel plus robuste et adapté aux enjeux de modernisation de l'organisation.



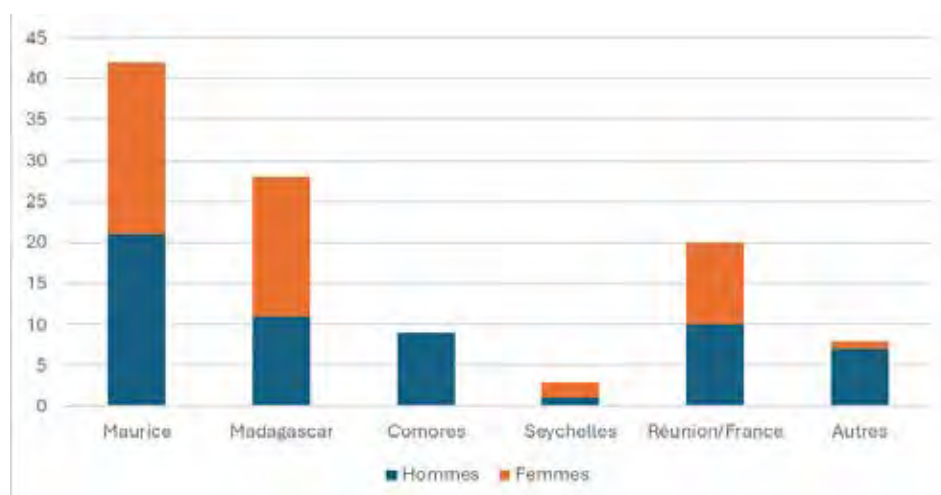
ÉVOLUTION DU PERSONNEL



ÉVOLUTION DU PERSONNEL DE LA COI PAR NATIONALITÉS 2021-2024



PERSONNEL EN 2024 - DISTRIBUTION PAR PAYS ET PAR GENRE



AUDIT INTERNE

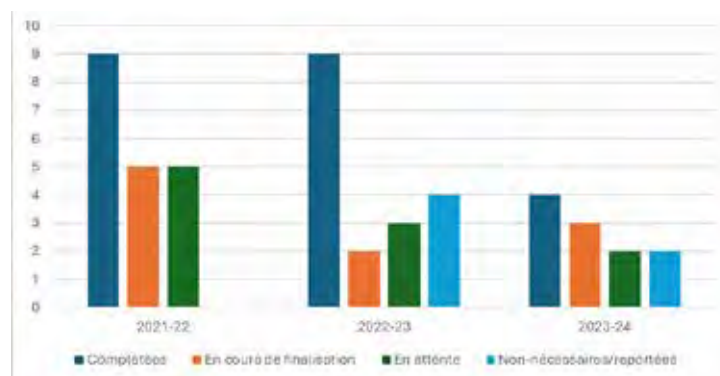
Validés en 2022, les nouveaux référentiels d'audit interne sont : le règlement intérieur du Comité d'audit et des risques, la charte d'audit interne, le manuel d'audit interne ainsi que le rapport d'évaluation des risques pour l'audit interne.

Le Comité d'audit de la COI a pour mandat principal d'assurer **la bonne gouvernance, la transparence et l'efficacité** du système de **contrôle interne de l'organisation**. Il est composé de hauts fonctionnaires issus des cinq États membres, impliqués dans les missions d'audit et de supervision.

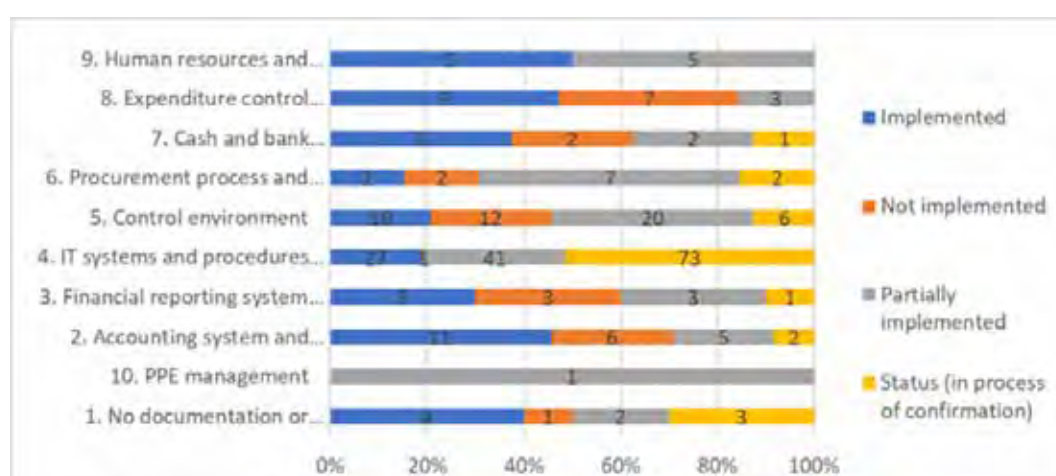
Pays	Membres	2021	2022	2023	2024
Comores	M. Yacoub Ahamada Baco				
	M. Taha Bangui				
	M. Olivier Goulet				
France/Réunion	M. Thierry Pellé				
	M. Andrinifo Alidera Razafindrabe				
	M. Tokiniaina Randriamiampita (Suppl.)				
Madagascar	M. Tolotra Christian Raharijaona				
	Mme Naseem Bibi Dulloo				
	Mme Joan Valmont				
Maurice	Mme Colette Jean-Louis				
Seychelles					

Le service d'audit interne a dépassé la moyenne annuelle de réalisations, qui se situe habituellement entre 10 et 12 missions. La réalisation effective s'établit à 14 missions sur les 17 envisageables, soit un taux de réussite de 82,35%, reflétant une efficacité et une adaptabilité face aux défis rencontrés.

PERFORMANCE ET IMPACT DE L'AUDIT INTERNE



La situation globale de 2020 à 2024 se présente comme suit :



Des mesures sont en cours pour mettre en œuvre les recommandations issues des audits précédents, notamment la modernisation des bases de données et l'optimisation des procédures administratives.

Il est essentiel d'assurer une mise en œuvre rapide et complète des recommandations d'audit afin de remédier aux faiblesses du contrôle interne et d'améliorer la gestion des risques, en accordant une attention particulière à celles qui n'ont pas encore été entièrement appliquées.

Pour l'année 2023 -2024, la situation des recommandations se présente comme suit :

- Total des recommandations : 70
- Recommandations appliquées : 18
- Recommandations partiellement appliquées : 12
- Recommandations non appliquées : 28
- Recommandations en cours de confirmation : 12

L'automatisation du contrôle interne a été renforcée par l'ajout de modules dédiés à la gestion budgétaire, des immobilisations et des paies dans le logiciel SAGE, garantissant ainsi une meilleure régularité et transparence des opérations. Par ailleurs, les manuels de budget, de finance, de passation de marché et de contrôle interne ont été mis à jour et approuvés.

Les activités de contrôle interne font l'objet d'évaluations régulières, avec des résultats communiqués à la direction et documentés. Pour améliorer davantage le système, des recommandations ont été émises, notamment sur la définition claire des responsabilités et la mise en place d'un système de partage et de communication des informations.

En parallèle, le service d'audit interne a joué un important rôle consultatif dans le cadre du projet Horizon 2030, en contribuant notamment au comité d'accréditation pour évaluer les besoins de modernisation de l'organisation. Cette collaboration s'est étendue à la préparation et la réponse aux interrogations du panel d'accréditation du Fonds vert pour le climat afin de garantir la conformité à long terme, renforcer les contrôles internes et surveiller en continu les évolutions des politiques du Fonds Vert pour le climat et des autres partenaires techniques et financiers.

Ces activités montrent que le service d'audit interne contribue également de manière significative à la modernisation de la COI, renforçant ainsi la gouvernance et la gestion des risques de l'organisation.

GESTION DES RISQUES

Dans le cadre du programme Horizon 2030, financé par l'Union européenne et l'Agence française de développement (AFD), la COI a franchi une étape décisive dans la modernisation de sa gouvernance avec la mise en place d'un Cadre de gestion des risques et de conformité (GRC). Cet outil structurant (modèle des trois lignes de défense) permet d'assurer une gestion proactive des risques et de renforcer la résilience institutionnelle de l'organisation, tout en répondant aux exigences du Règlement financier de l'UE et des autres partenaires financiers.

L'élaboration et la mise en œuvre de ce cadre ont reposé sur une approche progressive, impliquant l'ensemble des parties prenantes de la COI. Désormais, les risques sont évalués et suivis selon un

cycle structuré de trois ans, tenant compte de leur gravité et de leur impact potentiel. Les risques élevés font l'objet d'une évaluation annuelle, tandis que les risques moyens et faibles sont examinés respectivement tous les deux et trois ans. Cette approche garantit un suivi rigoureux et permet d'anticiper les défis avant qu'ils ne deviennent critiques.

Au-delà des processus d'évaluation et de surveillance, la COI a également développé un registre des risques, un référentiel central qui permet de documenter, analyser et suivre l'évolution des risques identifiés. Chaque risque y est associé à des mesures

d'atténuation spécifiques, avec des responsabilités clairement définies et des échéances précises pour s'assurer que les actions correctives sont mises en œuvre de manière efficace.



LE SAVIEZ-VOUS ?

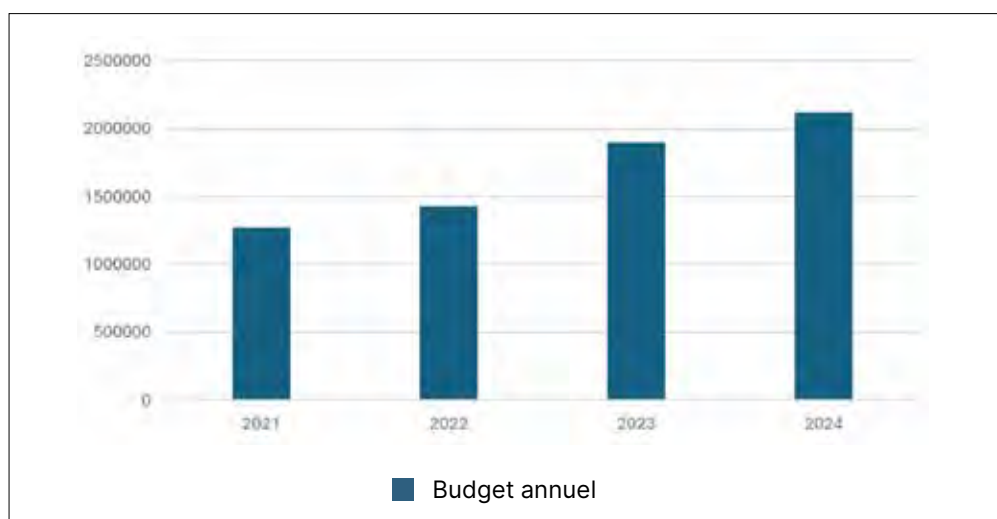
La protection des données personnelles figurent parmi les dimensions clés des procédures de contrôle et de gestion, plus particulièrement en vue de l'accréditation aux 9 piliers de l'UE. Un cadre de gestion et de protection des données personnelles est en cours d'élaboration pour la COI et des sessions de sensibilisation conduites en interne. Des sessions d'information et de sensibilisation à l'éthique professionnelle et au code d'éthique de la COI ont également été organisées en 2024 par l'audit interne le service des ressources humaines.

BUDGET ET FINANCES

État du résultat net et des autres éléments du résultat global pour les exercices se terminant au 31 décembre 2021, 2022, 2023 et 2024 (en euros)

	31 déc 2024	31 déc 2023	31 déc 2022	31 déc 2021
Contributions des États membres	1 691 226	1 681 877	1 351 351	969 168
Autres produits	520 753	457 790	328 489	246 543
Dépenses	2 001 276	1 844 236	1 371 676	1 174 054
Résultat net pour l'exercice	210 703	295 431	308 164	41 657
Autres éléments du résultat global pour l'exercice : Les éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	0	0	0	0
Autres éléments du résultat global pour l'exercice : Les éléments qui pourront ultérieurement être reclassés en résultat net	0	0	0	(4 884)
Total du résultat global pour l'exercice	210 703	295 431	308 164	36 773

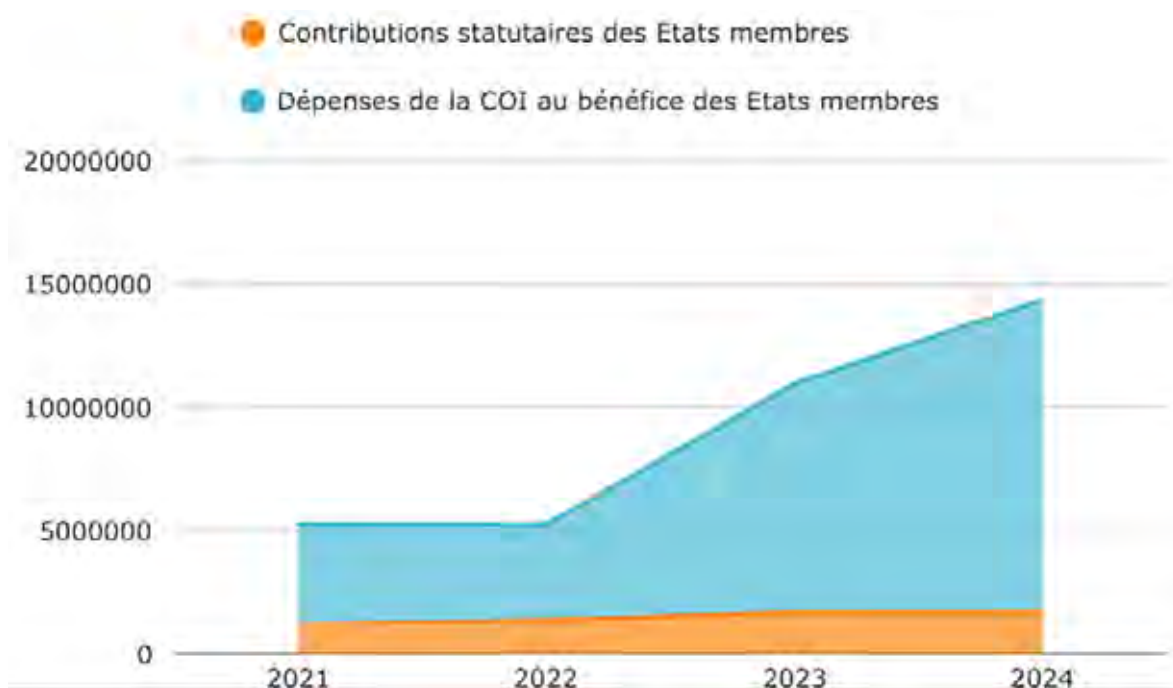
Évolution du budget de fonctionnement de la COI de 2021 à 2024



Catégories des recettes (en euros)

Recettes	2021	2022	2023	2024
Contributions statutaire des États membres	1 184 801	1 351 351	1 681 878	1 691 226
Contribution de la Chine	87 500	78 300	85 300	85 000
Subvention INCA 1	-	-	-	
Autres recettes	-	-	128 229	342 000
Total	1 272 301	1 429 651	1 895 107	2 118 226

Évolution comparative des contributions des États membres au budget de l'organisation vis-à-vis des dépenses de la COI au profit des États membres (2021-2024)



DÉPENSES DE LA COI DANS LES ÉTATS MEMBRES

Les tableaux qui suivent présentent les dépenses effectuées par la COI au profit de ses États membres ou d'autres pays couverts par les programmes qu'elle met en œuvre. Ces dépenses donnent une vision parcellaire et comptable des retombées de la COI dans les États membres. Il s'agit ici de dépenses effectuées pour des équipements, des prises en charge, des expertises, des ateliers ou conférences, des formations, des subventions, entre autres.

RETOMBÉES PAR PAYS

POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

Projet	Comores	France/Réunion	Madagascar	Maurice	Seychelles	Autres pays
COI	3,040,054.89	5,292,153.20	5,837,223.44	17,132,997.64	2,306,171.83	-
TOTAL EN MUR	3,040,054.89	5,292,153.20	5,837,223.44	17,132,997.64	2,306,171.83	-
EN EUROS						
Projet	Comores	France/Réunion	Madagascar	Maurice	Seychelles	Autres pays
Subvention INCA				9,150.00		
FED - MASE	89,352.32	2,741.41	68,659.13	102,166.89	53,587.05	89,372.61
FED - ENERGIE			114,056.85			
FED - ECOFISH	26465.68		21294.93	157350.27		21095.43
FED - GCCA COI	430.50	-	-	14,944.14	210.11	6,543.19
FED - PORT SECURITY		675.00		592.69	156.83	
AFD - RSIE 3	705,390.78	114,527.51	416,096.24	301,552.05	175,685.25	-
AFD - RSIE 4	18,250.74	1,350.00	28,750.14	55,009.98	161,210.71	
AFD - BRIO	12,600.00	210.00	21,600.00	28,637.23		10,690.00
AFD - FAPS		69,733.00				
AFD - FAPS 2						
Green Climate Funds (GCF)						
TOTAL EN EUR	852,490.02	189,236.92	670,457.29	669,403.24	390,849.95	127,701.23
EN USD						
Projet	Comores	France/Réunion	Madagascar	Maurice	Seychelles	Autres pays
BM - SWIOFISH 1	372.00	21,670.00	41,518.00	158,270.00	0.00	226,336.00
BM - SWIOFISH 2	13,215.00	156,697.00	34,194.00	176,160.00	14,174.00	493,511.00
FIDA/FAO - PRESAN			50,873.69			5,040.00
JAPON / EMCP	1,301.04			47,750.55	550.43	
TOTAL EN USD	14,888.04	178,367.00	126,585.69	382,180.55	14,724.43	724,887.00
GRAND TOTAL EN EUROS	926,243.72	450,259.27	897,331.31	1,344,560.27	449,783.64	758,352.92

RETOMBÉES PAR PAYS

POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

EN EURO						
Projet	Comores	France/Réunion	Madagascar	Maurice	Seychelles	Autres pays
COI	26,888.28	134,262.46	179,604.77	466,162.76	64,561.33	-
TOTAL EN EUR	26,888.28	134,262.46	179,604.77	466,162.76	64,561.33	-
Projet	Comores	France/Réunion	Madagascar	Maurice	Seychelles	Autres pays
Subvention INCA	2,532.14	76.87	3,078.42	54,769.07	1,480.19	
DP INCA						
FED - MASE	88,292.61	7,614.94	92,804.24	102,201.22	35,779.98	92,194.21
FED - ECOFISH	55,344.13	39,531.52	118,594.56	387,408.91	23,718.91	166,032.39
FED - GCCA COI		7,000.00	238.53	54,725.19	4,832.00	5,650.54
FED - PORT SECURITY	7,448.23	1,350.00	26,526.56	223,330.41	11,564.09	91,998.83
AFD - RSIE 3	172,504.37	12,467.18	584,713.23	188,930.50	19,395.38	60,631.90
AFD - RSIE 4	122,647.50	33,911.03	244,469.82	165,691.53	43,941.50	
AFD - BRIO	697.00	29,938.00	348.00	3,178.81	2,786.00	3,794.00
AFD - FAPS		459.72				30,549.47
AFD - FAPS 2		22,000.00				24,845.53
AFD - RECOS	3,184.36	1,350.00	574.83	37,993.80	95.31	
AFD - EXPLOI		8,421.90	365.00	4,301.53		
AFD - GPS	19,208.63	675.00	70,773.44	67,135.90	27,261.69	457,110.00
TOTAL EN EUR	471,858.97	164,796.16	1,142,486.63	1,289,666.87	170,855.05	932,806.87
EN USD						
Projet	Comores	France/Réunion	Madagascar	Maurice	Seychelles	Autres pays
BM - SWIOFISH 2	72,296.00	124,077.00	96,197.00	252,283.00	39,020.00	644,970.00
JAPON / EMCP	39,436.31	4,000.00	4,578.24	34,790.50	6,428.89	497,032.68
TOTAL EN USD	111,732.31	128,077.00	100,775.24	287,073.50	45,448.89	1,142,002.68
GRAND TOTAL en EUR	580,239.31	289,030.85	1,240,238.61	1,568,128.17	214,940.48	2,040,549.47

Notes:

1 USD = 0,97 EUR

Autres pays : comprend les dépenses effectuées dans les pays bénéficiaires hors États membres de la COI ainsi que les contrats d'Assistance Technique internationale.

RETOMBÉES PAR PAYS

POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023

EN EURO						
Projet	Comores	France/Réunion	Madagascar	Maurice	Seychelles	Autres pays
COI	119,164.91	268,607.47	275,857.36	738,243.61	102,481.11	
TOTAL EN EUR	119,164.91	268,607.47	275,857.36	738,243.61	102,481.11	-
Projet	Comores	France/Réunion	Madagascar	Maurice	Seychelles	Autres pays
Subvention INCA				7,200.00		
DP INCA	17,982.00		2,475.00	23,707.00	19,929.00	
FED - MASE	140,353.90	117,736.22	319,266.42	299,523.13	230,653.56	234,730.97
FED - ECOFISH	113,373.48	60,735.00	147,321.99	333,806.28	82,418.00	233,715.25
FED - GCCA COI	18,685.00		3,340.00	100,265.92	44,492.15	56,678.38
FED - PORT SECURITY	7,393.70		3,346.05	164,190.06	560.00	61,259.85
FED - TWENEX	178.16	113,777.08	22,306.09	102,469.08	108.98	812.95
FED - DRDM	54,104.16	1,040.88	12,909.83	7,020.80	25,495.60	1,607.00
FED COI HORIZON 2030	5,165.00	3,470.00	5,884.72	55,755.52	3,411.00	146.00
AFD - RSIE 3	101,161.18	107,966.63	303,950.13	188,908.26	23,068.14	270,064.65
AFD - RSIE 4	200,255.43	139,532.45	445,630.13	483,411.63	111,388.00	
AFD - BRIO		3,625.00		4,329.71	2,555.00	2,225.00
AFD - FAPS 2	5,855.50	264,537.70	7,196.90	3,501.63	6,626.00	
AFD - RECOS	26,773.69	32,652.38	336,859.01	93,383.71	38,900.60	605,514.66
AFD - EXPLOI	970.00	9,262.00	388.00	10,850.00		
AFD - GPS	102,323.98	25,211.37	235,011.99	238,050.61	93,547.77	663,938.11
AFD - ICC	11,431.19	675.00	49,991.82	40,126.79	3,223.33	440,706.98
AFD - HYDROMET AFD						
AFD - HYDROMET UE						
AFD - HYDROMET GCF	8,872.67	16,263.75	4,392.45	6,546.17	9,517.61	8,548.53
Green Climate Funds (GCF)						
TOTAL EN EUR	814,879.04	896,485.46	1,900,270.52	2,163,046.30	695,894.74	2,579,948.33
EN MUR						
Projet	Comores	France/Réunion	Madagascar	Maurice	Seychelles	Autres pays
IGNITE CULTURE	3,090.72	102,629.80	280,374.05	78,081.12		538,143.46
TOTAL EN MUR	3,090.72	102,629.80	280,374.05	78,081.12	-	538,143.46
EN USD						
Projet	Comores	France/Réunion	Madagascar	Maurice	Seychelles	Autres pays
BM - SWIOFISH 2	194,879.00	281,487.00	364,642.00	458,074.00	95,993.00	793,649.00
BM - SWIOFISH 5						
TOTAL EN USD	194,879.00	281,487.00	364,642.00	458,074.00	95,993.00	793,649.00
GRAND TOTAL en EUR	1,113,395.57	1,426,151.21	2,517,308.84	3,324,308.25	886,689.41	3,321,065.67

Notes:

1 USD = 0,92 EUR

1 EUR = 49,0995 MUR

Autres pays : comprend les dépenses effectuées dans les pays bénéficiaires hors États membres de la COI ainsi que les contrats d'Assistance Technique internationale.

RETOMBÉES PAR PAYS

POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

Projet	Comores	France/Réunion	Madagascar	Maurice	Seychelles	Autres pays
COI	110,733.00	260,663.00	344,841.00	889,215.00	109,514.00	
TOTAL EN EUR	110,733.00	260,663.00	344,841.00	889,215.00	109,514.00	-
Union européenne						
Projet	Comores	France/Réunion	Madagascar	Maurice	Seychelles	Autres pays
FED - ECOFISH	102,160.69	185,891.00	193,172.69	584,293.16	113,408.00	227,881.00
FED - PORT SECURITY	1,400.00	-	11,230.00	133,279.37	1,430.00	24,015.00
FED - DRDM	55,978.94	785.00	12,923.00	10,659.24	40,324.00	
FED COI HORIZON 2030	24,954.81	34,063.00	45,531.73	61,127.75	16,165.00	
FED - MASE	-	82,000.00	167,320.10	69,527.76	118,810.89	15,250.00
FED - SSA	129,445.13	-	115,610.05	86,041.32	108,820.40	149,578.30
TOTAL EN EUR	313,939.57	302,739.00	545,787.57	944,928.60	398,958.29	416,724.30
Organisation des Etats d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (OEACP)						
Projet	Comores	France/Réunion	Madagascar	Maurice	Seychelles	Autres pays
OACP - FED - TWENEX	177,917.78	110,629.36	98,078.53	119,318.41	1,620.00	
TOTAL EN EUR	177,917.78	110,629.36	98,078.53	119,318.41	1,620.00	-
Agence française de développement et Fonds français pour l'environnement mondial						
Projet	Comores	France/Réunion	Madagascar	Maurice	Seychelles	Autres pays
AFD - RSIE 3	228,475.62	42,784.66	319,470.33	257,623.45	41,825.23	451,889.75
AFD - RSIE 4	961,760.03	176,593.92	1,181,661.93	1,340,620.60	970,558.38	-
AFD - FAPS 2	7,778.66	5,173.58			6,889.49	
AFD - RECOS	274,585.99	60,210.03	433,433.74	301,311.10	146,139.62	452,868.07
AFD - GPS	79,277.27	17,846.14	282,502.57	121,163.84	82,842.62	737,658.82
AFD - EXPLOI	4,502.00	1,423.00	6,374.00	7,962.00	1,692.00	
AFD - ICC	48,496.36	5,140.86	113,289.24	93,671.03	43,721.15	373,784.44
AFD - HYDROMET AFD	-	-	-	-	-	-
AFD - HYDROMET UE	-	-	-	-	-	-
AFD - HYDROMET GCF	40,438.59	13,352.51	15,361.74	48,082.03	6,405.51	
AFD - FAPS 3	-	-	-	-	-	-
AFD - SSIP	-	-	-	-	-	-
TOTAL EN EUR	1,645,314.52	322,524.70	2,352,093.55	2,170,434.05	1,300,074.00	2,016,201.08
University of Alicante - Espagne (ERASMUS + Programme of European Union)						
Projet	Comores	France/Réunion	Madagascar	Maurice	Seychelles	Autres pays
HEI-Blue		3,654.30	1,876.14			
TOTAL EN EUR	-	3,654.30	1,876.14	-	-	-
Banque mondiale						
Projet	Comores	France/Réunion	Madagascar	Maurice	Seychelles	Autres pays
BM - SWIOFISH 5 (Total en USD)	4,287.00	1,503.00	72,898.00	73,672.00	5,603.00	1,126,784.00
TOTAL EN EUR	3,944.04	1,382.76	67,066.16	67,778.24	5,154.76	1,036,641.28
Fonds vert pour le climat						
Projet	Comores	France/Réunion	Madagascar	Maurice	Seychelles	Autres pays
Readiness and Preparatory Support	-	-	-	-	-	-
TOTAL EN EUR	-	-	-	-	-	-
GRAND TOTAL en EUR	2,251,848.91	1,001,593.12	3,409,742.95	4,191,674.30	1,815,321.05	3,469,566.66

Notes:

1 USD = 0,92 EUR

LA COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2024

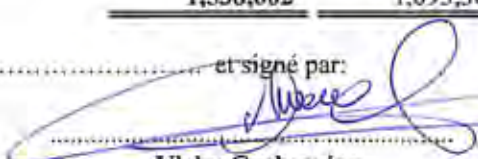
4

	Note	31 Décembre 2024 EUR	31 Décembre 2023 EUR
Actif			
Non-courants			
Immobilisations corporelles	9	47,437	51,836
Total actifs non-courants		<u>47,437</u>	<u>51,836</u>
Courants			
Créances d'exploitation	10	170,830	64,374
Trésorerie et soldes bancaires	11	1,320,351	977,092
Total actifs courants		<u>1,491,181</u>	<u>1,041,466</u>
Total de l'actif		<u>1,538,618</u>	<u>1,093,302</u>
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Réserves		488,670	277,982
Réserves de Réévaluation		-	-
Capitaux propres		<u>488,670</u>	<u>277,982</u>
Passif			
Non-courants			
Provisions sur indemnité de fin de contrat	12	317,534	151,874
Provisions sur dépenses budgétaires		185,000	33,000
Dépenses inéligibles dues à la Délégation de l'Union européenne	14	417,862	463,140
Total passif non-courants		<u>920,396</u>	<u>648,014</u>
Courants			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13	129,536	167,306
Total passifs courants		<u>129,536</u>	<u>167,306</u>
Total du passif		<u>1,049,932</u>	<u>815,320</u>
Total des capitaux propres et du passif		<u>1,538,602</u>	<u>1,093,302</u>

Ces comptes ont été arrêtés par le Secrétariat général le et signé par:


 Edgar Razafindravahy
 Secrétaire Général

Date : 20/3/2025


 Vicky Cushmajee
 Chef de Service Administratif et Financier

Les notes aux pages 8 à 34 font parties intégrantes de ces états financiers.

PASSATION DE MARCHÉS

Les activités de la COI donnent lieu à de nombreux marchés. Ci-après, un état des lieux de l'activité du service des contrats et marchés pour la période 2021-2024.

I- Synthèse des marchés passés 2021-2024

2021 à 2024

		Services de Consultants		Fournitures		Travaux		Total Général (EUR)
ANNEE	Nombre de Projets	Nombre Marchés	Montants (EUR)	Nombre Marchés	Montants (EUR)	Nombre Marchés	Montants (EUR)	
2021	13	118	2465242,67	180	4 289 831,99	0		
2022	14	129	5 310 098,00	205	7 459 687,99	0		
2023	17	36	7 920 586,00	313	1 026 605,00	0		
2024	15	439	6 821 734,02	193	1 944 996,43	1	143 020,00	
TOTAL	59	722	22 517 660,69	891	14 721 121,41	1	143 020,00	37 381 802,10

2021

			Services de Consultants		Fournitures			
	PROJETS, Dons ou autres	Bailleurs	Nombre	Montants (Euros)	Nombre	Montants (Euros)	Montant des marchés passés	%
1	ECOFISH	UE	12	263197,67	29	86 727,00	349 924,67	8,14
2	SWIOFISH-1	BM	5	213806,00	13	40 853,34	254 659,34	5,92
3	SWIOFISH-2	BM	6	101186,00	34	54 480,00	155 666,00	3,62
4	BRIO(FAPS)	AFD	4	64755,00	0	-	64 755,00	1,51
5	Don Japonais	Japon	13	241424,00	0	-	241 424,00	5,62
6	Subvention INCA	UE	3	50300,00	1	41 512,83	91 812,83	2,14
7	FIDA Sécurité Alim	FIDA	10	39676,67	0	-	39 676,67	0,92
8	Sécurité au Port	UE	7	750953,86	0	-	750 953,86	17,47
9	SG-COI	Pays	41	41397,47	32	28 962,00	70 359,47	1,64
10	GCCA+	EU	8	4056,74	1	1 653,03	5 709,77	0,13
11	MASE	EU	7	27299,00	27	43 135,00	70 434,00	1,64
12	RSIE3	AFD	1	100100,00	43	1 374 355,00	1 474 455,00	34,30
13	RSIE4	AFD/UE	1	576072,00	1	153 226,38	729 298,38	16,96
			118	2 474 224,41	181	1 824 904,58	4 299 128,99	100,00

2022

	PROJETS, Dons ou Autres	BAILLEURS	SERVICES CONSULTANTS		FOURNITURES		Montant des marchés passés (Euros)	%
			Nombres	Montants (Euros)	Nombres	Montants (Euros)		
1	ECOFISH	EU	17	338 198,67	34	101 727,00	439 925,67	5,90
2	SWIOFISH-1	BM	5	213 806,00	13	40 535,34	254 341,34	3,41
3	SWIOFISH-2	BM	6	101 186,00	34	54 480,00	155 666,00	2,09
4	BRIO (Faps)	AFD	5	69 775,00	0	-	69 775,00	0,94
5	Don Japonnais	Gov Japonnais	14	491 424,00	0	-	491 424,00	6,59
6	Subvention INCA	EU	3	50 300,00	1	41 512,83	91 812,83	1,23
7	Don FIDA Sécu Alim	FIDA	10	39 676,67	0	-	39 676,67	0,53
8	Sécurité au Port	EU	7	750 953,86	0	-	750 953,86	10,07
9	Sécrétariat Général	Pays	41	41 397,47	32	28 962,00	70 359,47	0,94
10	GCCA+	EU	8	4 056,74	1	1 653,03	5 709,77	0,08
11	MASE	EU	10	327 299,00	32	83 135,00	410 434,00	5,50
12	RSIE 3	AFD	1	100 100,00	53	1 574 355,00	1 674 455,00	22,45
13	RSIE 4	AFD/EU	1	567 072,00	5	223 226,38	790 298,38	10,59
14	RECOS	AFD	1	2 214 856,00	0	-	2 214 856,00	29,69
			129	5 310 101,41	205	2 149 586,58	7 459 687,99	100,00

2023

	PROJETS	PTF	CONSULTANTS		FOURNITURES ET SNC	
			Nombre	Montant EUR	Nombre	Montant EUR
1	GCCA +	UE	1	3 635,17	8	50 449,61
2	PSP	UE	1	5 000,00	6	53 141,00
3	ECOFISH	UE	3	37 000,00	19	239 656,00
4	MASE	UE	3	51 950,00	9	37 612,72
5	INCA SUB	UE	0	-	8	15 302,45
6	RECOS	AFD	2	2 269 560,40	26	51 542,68
7	ICC	AFD	2	1 795 345,00	4	2 474,69
8	GPS	AFD	10	2 866 312,08	35	131 777,75
9	RSIE4	AFD/UE	1	206 800,00	70	154 432,34
10	SWIOFISH-2	BM	7	531 089,29	48	105 572,26
11	RSIE3	AFD	0	-	35	31 928,13
12	BRIO	AFD	0	-	6	51 390,05
13	DON JAPONAIS	JAPON	4	97 740,74	20	81 481,69
14	TWENEX	UE	0	-	10	12 051,33
15	DRDM	UE	0	-	9	7 792,65
16	DON AUSTRALIE	AUSTRALIE	1	29 809,10		
17	FAPS	AFD	1	26 345,00	0	-
		Total	36	7 920 586,78	313	1 026 605,35
PTF	Partenaires Techniques et Financiers					
SNC	Services Non Consultants					

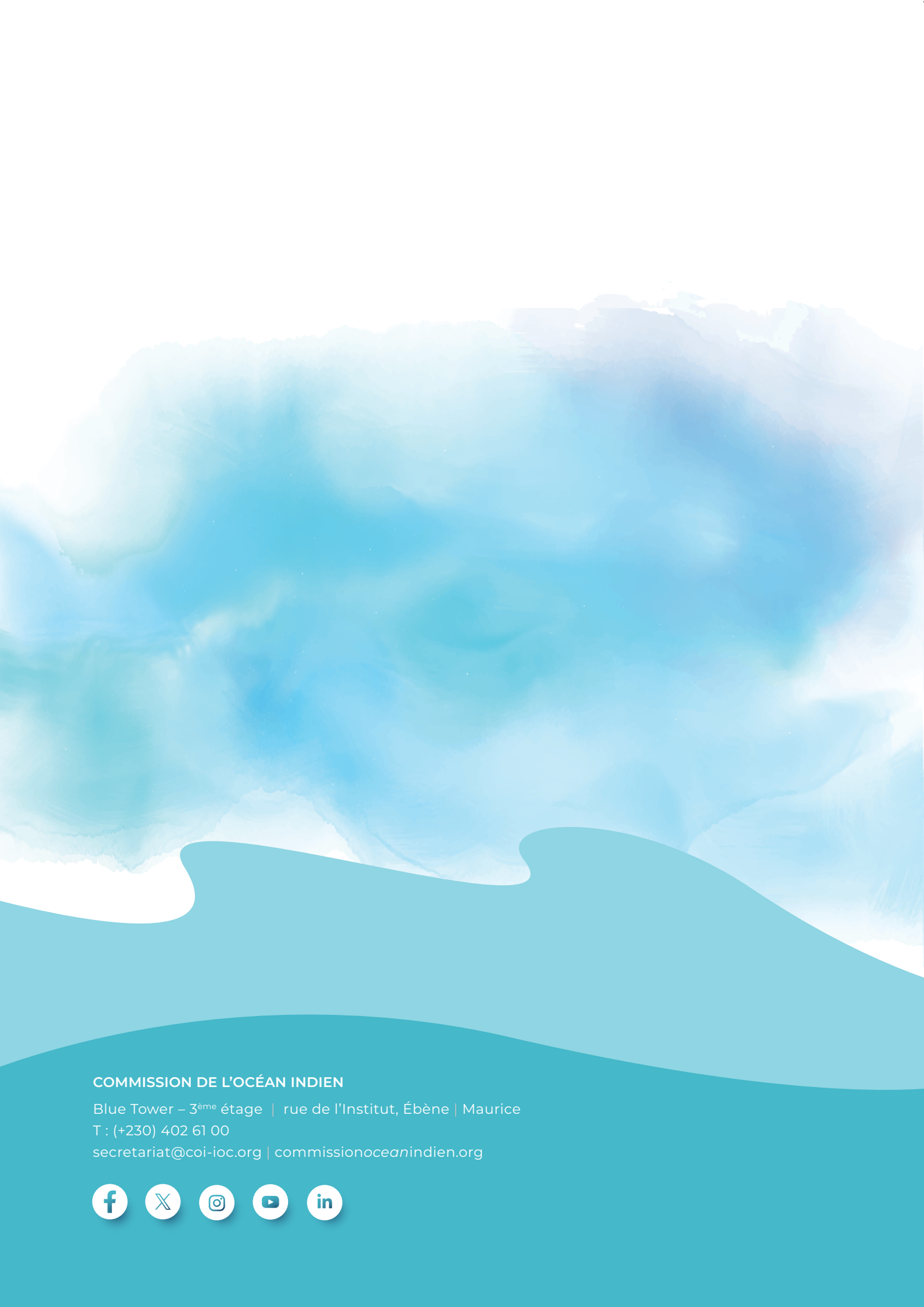
2024

			1er janvier au 31 décembre 2024							
			Consultants		Fournitures		Travaux			
	PROJETS	Bailleurs	Nombre	Montant (Eur)	Nombre	Montant (Eur)	Nombre	Montant (Eur)	TOTAL (EUR)	%
1	COI	Pays	70	78 689,00	76	37 909,00	-	-	116 598,00	1,36
2	ECOFISH	UE	13	291 435,00	5	22 751,00	-	-	314 186,00	3,66
3	EXPLOI	AFD	4	2 106 234,48	4	174 208,00	-	-	2 280 442,48	26,58
4	GPS	AFD	57	251 629,57	5	6 671,00	-	-	258 300,57	3,01
5	HORIZON-2030	AFD/UE	7	72 005,58	33	19 008,00	-	-	91 013,58	1,06
6	HYDROMET	AFD/UE/FVC	15	14 359,52	2	10 465,81	-	-	24 825,33	0,29
7	ICC	AFD	113	897 492,95	7	3 567,10	-	-	901 060,05	10,50
8	SSA	UE	6	112 163,00	0	-	-	-	112 163,00	1,31
9	PSP	UE	1	200 000,00	-	-	-	-	200 000,00	2,33
10	RDRM	UE	4	19 654,56	0	966,00	-	-	20 620,56	0,24
11	RECOS	AFD	68	1 734 198,32	9	9 609,00	-	-	1 743 807,32	20,32
12	RSIE-3	AFD	2	213 313,00	2	937,00	1	143 020,00	357 270,00	4,16
13	RSIE-4	AFD/UE	70	341 727,72	44	1 640 060,00	-	-	1 981 787,72	23,10
14	Tweenex	UE	5	177 828,68	-	-	-	-	177 828,68	2,07
15	Swiofish-5	BM	4	311 002,64	6	17 944,52	-	-	328 947,16	3,83
			439	6 821 734,02	193	1 944 096,43	1	143 020,00	8 579 903,29	100,00

GLOSSAIRE

Acronymes	Définitions
AA-AO-OI	Afrique australe – Afrique orientale – océan Indien
AFD	Agence française de développement
AIODIS	Indian Ocean and African Developing Island States
AP-COI	Association des Parlements des États membres de la COI
CC-RIO	Changements Climatiques et Risques Infectieux émergents dans l'océan Indien
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CMQE	Campus des Métiers et Qualifications d'Excellence
COI	Commission de l'océan Indien
COMESA	Marché commun d'Afrique orientale et australe
CRCO	Centre régional de coordination opérationnelle
CRFIM	Centre régional de fusion de l'information maritime
ENFA-OI	Entrepreneuriat et facilitation des affaires dans l'océan Indien
EMCP	Projet d'amélioration de la connectivité maritime régionale
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAREI	Food & Agricultural Research & Extension Institute
FETP	Field Epidemiology Training Program
FIDA	Fonds mondial de transformation de l'agriculture, des économies rurales et des systèmes alimentaires
FPOI	réseau des Femmes en politique de l'océan Indien
GIZC	Gestion intégrée des zones côtières
GPS	projet Gouvernance, paix et stabilité
IMSC	Réseau international de suivi, de contrôle et de surveillance des pêches
IORA	Association des États riverains de l'océan Indien

IPM	Institut Pasteur de Madagascar
LNDV	Laboratoire National de Diagnostic Vétérinaire
MASE	Programme de Sécurité maritime
MPME	Micro, petite et moyenne entreprise
OEACP	Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
OGE	Organes de gestion des élections
OI	océan Indien
OMI	Organisation maritime internationale
OMSA	Organisation mondiale de la santé animale
PPR	Peste des petits ruminants
PRSP	Plan régional de surveillance des pêches
PSP	Sécurité portuaire et sûreté en mer
RECOS	Résilience des écosystèmes côtiers du Sud-Ouest de l'océan Indien
REOI	Réseau électoral de l'océan Indien
SANOI	Programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle
SEGA	Réseau de Surveillance Épidémiologique et de Gestion des Alertes
TWENex	Transformation du secteur des déchets vers un lien déchets-énergie dans la région du sud-ouest de l'océan Indien
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UE	Union européenne
UNODC	Office des Nations unies contre la drogue et le crime
WIOMSA	Association des sciences marines du Sud-Ouest de l'océan Indien



COMMISSION DE L'Océan Indien

Blue Tower – 3^{ème} étage | rue de l'Institut, Ébène | Maurice

T : (+230) 402 61 00

secretariat@coi-ioc.org | commissionoceanindien.org

